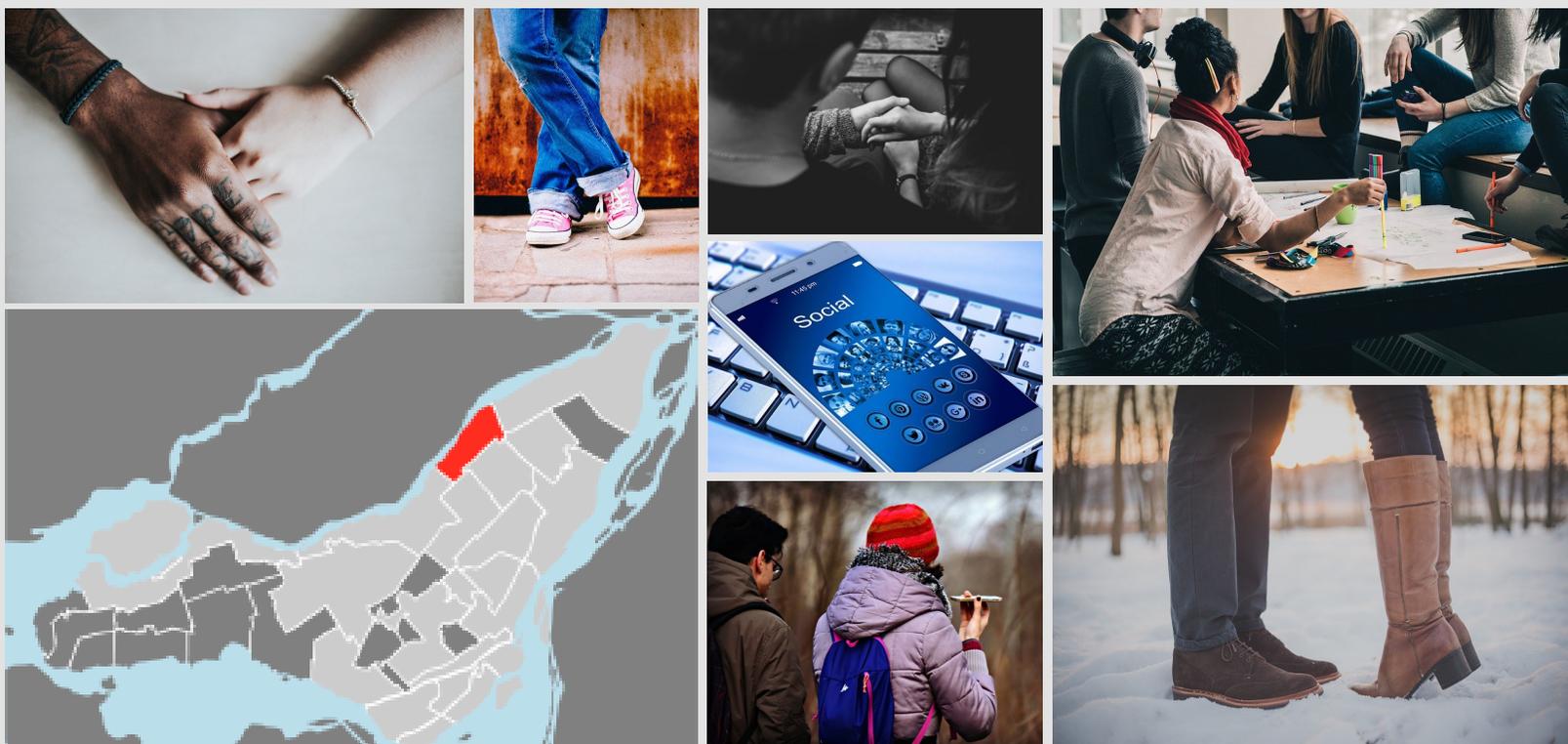


PORTRAIT DE LA VIOLENCE CONJUGALE ET DE LA VIOLENCE DANS LES RELATIONS AMOUREUSES DES JEUNES À MONTRÉAL-NORD ET DE L'OFFRE DE SERVICES EN LA MATIÈRE

Rédigé par l'équipe Trajetvi, Université de Montréal
Sous la direction de Marie-Marthe Cousineau, directrice universitaire

11 mars 2019



Trajetsvi est subventionné par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH)



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada

Montréal-Nord
Montréal

Rapport de recherche

Portrait de la violence conjugale et de la violence dans les relations amoureuses des jeunes à Montréal-Nord et de l'offre de services en la matière

Présenté à la Table Paix et Sécurité Urbaine, la Table de quartier de Montréal-Nord et la Table Femmes Osez au féminin

Rédigé par l'équipe Trajetvi, Université de Montréal
Sous la direction de Marie-Marthe Cousineau, directrice universitaire

11 mars 2019

Auteur(e)s

Marie-Marthe Cousineau, Ph.D.

Professeure titulaire à l'École de criminologie, Université de Montréal et directrice universitaire de Trajetvi

Mylène Fernet, Ph.D.

Professeure titulaire au département de sexologie, l'Université du Québec à Montréal et co-chercheure de Trajetvi

Mathieu Philibert, Ph.D.

Professeur agrégé au département de sexologie, l'Université du Québec à Montréal

Sylvie Gravel

Coordonnatrice générale de Trajetvi

Laura Désilets

Agente de recherche de Trajetvi

Paul Rodrigues

Agent de recherche de Trajetvi

Avec la collaboration des membres du comité de suivi de la Table Femmes Osez au féminin

Ana-Claudia Melim

Organisatrice communautaire - CIUSSS du Nord-de-l'île de Montréal

Maty Diop

Organisatrice communautaire - CIUSSS du Nord-de-l'île de Montréal

Nathalie Chapados

Conseillère en planification de la Division du développement social et de l'expertise - Arrondissement de Montréal-Nord

Sophie Lemay

Directrice par intérim, Halte-Femmes

Remerciements

Ce document a été réalisé grâce à une subvention du Partenariat de recherche et d'action Trajectoires de violence, de recherche d'aide et de recours aux services des femmes victimes de violence conjugale (Trajetvi - CRSH Partenariat) de l'Université de Montréal et une subvention de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Table des matières

1. L'équipe TRAJETVI	5
2. Mise en contexte et objectifs du projet	5
3. Définitions, ampleur, conséquences et facteurs de risque de la violence conjugale.....	6
4. Méthodologie.....	9
4.1 Portrait de la violence conjugale et de la violence dans les relations amoureuses des jeunes à Montréal-Nord	9
4.1.1 Portrait sociodémographique.....	9
4.1.2 Portrait de la violence conjugale	11
4.1.3 Corrélats socioenvironnementaux	12
4.2 Portrait de l'offre de services	12
4.3 À prendre en considération dans l'interprétation des résultats.....	14
4.3.1 Éléments relatifs au portrait sociodémographique et au portrait de la VC et de la VRA :.....	14
4.3.2 Éléments relatifs au portrait de l'offre de service en matière de VC et de VRA :	15
5. Portrait sociodémographique de la population de Montréal Nord et des événements de violence conjugale et dans les relations amoureuses des jeunes déclarés à la police à Montréal-Nord	15
5.1 Portrait sociodémographique de la population de Montréal-Nord.....	15
5.1.1 Population selon le sexe	16
5.1.2 Population selon l'âge	16
5.1.3 Monoparentalité.....	17
5.1.4 Activité économique.....	17
5.1.5 Logement.....	18
5.1.6 Revenu.....	18
5.1.7 Faible revenu	19
5.1.8 Scolarité.....	19
5.1.9 Instabilité résidentielle	20
5.1.10 Immigration et minorités visibles	20
5.1.11 Diversité ethnoculturelle	21
5.2 Portrait de la violence conjugale à Montréal-Nord.....	21
5.2.1 Types de plaintes	22
5.2.2 Plaintes et victimes de violence conjugale : description de l'échantillon	23
5.2.3 Situation de la violence conjugale à Montréal-Nord.....	23

5.2.4	Enfants et adolescents exposés à la violence conjugale à Montréal-Nord	24
5.3	Facteurs socioenvironnementaux, violence conjugale et exposition à la violence conjugale	25
5.3.1	Caractéristiques sociodémographiques des victimes et des témoins.....	25
5.3.2	Corrélat socioenvironnementaux de la victimisation	26
5.3.3	Corrélat socioenvironnementaux de l'exposition des enfants et des adolescents à la violence conjugale	27
6.	Portrait des services en matière de violence conjugale et violence dans les relations amoureuses à Montréal-Nord	28
6.1	L'offre de service en matière de violence conjugale et de violence dans les relations amoureuses	29
6.2	Description de la clientèle qui fréquente les organisations à Montréal-Nord.....	34
6.3	Besoins perçus de la clientèle en ce qui concerne la VC et la VRA.....	36
6.4	Les défis et les enjeux associés à l'offre de service	37
6.4.1	Les défis au plan social	37
6.4.2	Les défis au plan organisationnel	38
6.4.3	Les défis au plan professionnel	38
6.4.4	Les défis associés à l'intervention et à l'accompagnement des victimes.....	39
6.5	Ententes de collaboration et de référencement	40
7.	Conclusion.....	43
8.	Recommandations.....	45
9.	Bibliographie	57
Annexe 1.	Cartographie des aires de diffusion.....	61
Annexe 2.	Cartes du portrait sociodémographique et du portrait de la VC et de la VRA	63
Annexe 2.1	Portrait sociodémographique de Montréal-Nord	63
Annexe 2.2	Violence conjugale à Montréal-Nord et exposition des enfants et des adolescents à la violence conjugale	93
Annexe 3.	Grille d'entretien	101

1. L'équipe TRAJETVI

Trajveti est un partenariat de recherche et d'action regroupant 23 chercheur(e)s de diverses disciplines et différentes universités et une quinzaine de partenaires, dont plusieurs formant des regroupements qui travaillent sur le thème des trajectoires de vie, de violence, de recherche d'aide et de recours aux services des femmes victimes de violence conjugale. L'objectif général de Trajetvi est de réaliser, dans un partenariat étroit avec les milieux de pratique, des recherches menant à des actions visant à diminuer les conséquences de la violence et à mieux assurer la sécurité des femmes et de leurs enfants. Plus spécifiquement, les travaux soutenus par Trajetvi visent à analyser et comprendre les liens complexes qui se tissent entre les trajectoires de vie et de violence des femmes vivant en contextes de vulnérabilité, et de leurs trajectoires de recherche d'aide et de recours aux services, afin de proposer des moyens concrets de parfaire l'offre de services qui leur est destinée. Notre équipe est interdisciplinaire et intersectorielle : les chercheur(e)s proviennent de diverses disciplines (travail social, criminologie, droit, psychologie, santé publique, sexologie, communication et sociologie), alors que les partenaires proviennent des secteurs communautaires, de la santé, des services sociaux, policier et judiciaire.

2. Mise en contexte et objectifs du projet

À Montréal-Nord, les membres de la Table Paix et Sécurité Urbaine, de la Table de quartier et de la Table Femmes Osez au Féminin ont partagé leurs préoccupations à l'égard du phénomène de la violence conjugale (VC) et de la violence dans les relations amoureuses (VRA) chez les jeunes. Ils sont arrivés au constat qu'un projet de recherche dont l'objectif principal viserait à dresser le portrait de la VC et de la VRA à Montréal-Nord ainsi que de l'offre de services en la matière serait à privilégier. Pour ce faire, la Table Femmes Osez au féminin a été mandatée pour solliciter l'appui de l'équipe Trajetvi en raison de son expertise en matière de VC et de VRA. Un devis de recherche a été élaboré et approuvé par les acteur(trice)s concerné(e)s.

Le présent projet de recherche porte sur les violences exercées par un partenaire intime et cible, plus spécifiquement, les femmes victimes de violence conjugale, les hommes ayant des comportements violents envers leur conjointe, les adolescentes victimes de violence dans leurs relations amoureuses, ainsi que les adolescent(e)s et enfants exposés à la violence conjugale. Par femmes victimes de violence conjugale, on entend aussi les femmes âgées. Le projet vise trois objectifs généraux qui se déclinent en objectifs spécifiques :

1. Dresser un profil des femmes victimes de violence conjugale et des adolescentes victimes de violence dans leurs relations amoureuses à Montréal-Nord.
 - 1.1 Évaluer, à partir des données disponibles, le nombre de femmes victimes, d'adolescentes et d'enfants victimes ou exposés à des situations de violence conjugale et de violence dans les relations amoureuses des jeunes sur le territoire de Montréal-Nord;
 - 1.2 Identifier les caractéristiques socioenvironnementales des femmes, des adolescentes et des enfants victimes et/ou exposés à des situations de violence conjugale et de violence dans les relations amoureuses des jeunes;
 - 1.3 Comparer avec les données montréalaises et provinciales.

2. Dresser un portrait de l'offre de services, ainsi que des protocoles d'intervention en matière de violence conjugale et de violence dans les relations amoureuses dans les secteurs de la prévention, l'intervention et la postintervention.
 - 1.1 Recenser les organismes institutionnels et communautaires qui offrent des services aux femmes victimes de violence conjugale, aux hommes ayant des comportements violents, aux adolescentes victimes de violence dans leurs relations amoureuses et aux enfants et adolescents exposés à la violence conjugale sur le territoire de Montréal-Nord, ainsi que les tables de concertation concernées par la question de la violence;
 - 1.2 Recenser les organismes institutionnels et communautaires s'adressant aux femmes, aux hommes, aux adolescents, aux enfants et à la famille susceptibles d'offrir des services en matière de violence conjugale et/ou de violence dans les relations amoureuses des jeunes;
 - 1.3 Décrire les activités et services qui sont offerts par ces organismes et tables de concertation, ainsi que les clientèles rejointes;
 - 1.4 Documenter les pratiques de collaboration entre organismes (ex. : protocoles de collaboration ou d'intervention, politique de référencement entre organismes selon les besoins de la clientèle, etc.);
 - 1.5 Situer les services sur un continuum et identifier les forces et les lacunes dans l'offre de services.
3. Recommander des actions à mettre en place pour combler les manques identifiés dans l'offre de services, et pour mobiliser les forces constatées, lesquelles pourraient servir de levier pour la prévention et l'intervention de la violence conjugale et de la violence dans les relations amoureuses des jeunes à Montréal-Nord.

3. Définitions, ampleur, conséquences et facteurs de risque de la violence conjugale

Cette section permet d'établir des bases communes de compréhension quant aux concepts de violence conjugale et de violence dans les relations amoureuses chez les jeunes, tels qu'ils sont traités dans le cadre de la présente étude.

Selon la définition de la Politique d'intervention en matière de violence conjugale du Gouvernement du Québec adoptée en 1995, la **violence conjugale** se définit comme :

La violence conjugale comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. Elle peut être vécue dans une relation maritale, extramaritale ou amoureuse, à tous les âges de la vie (Gouvernement du Québec, 1995 : 23).

Nous ajoutons à cette définition que ces violences peuvent survenir pendant la relation ou après la rupture (post-séparation). Il est à noter que sur le plan légal, la violence conjugale ne constitue pas une infraction dans le *Code criminel*. Cependant, on peut poursuivre un homme ayant des comportements violents en vertu de différentes infractions spécifiques telles que le meurtre, la tentative de meurtre, les voies de fait, les menaces, le harcèlement criminel et l'intimidation. Par ailleurs, le fait que le geste ait été commis en contexte de violence conjugale constitue un facteur aggravant au sens de la loi.

Selon Hébert, Moreau, Lavoie & Fernet (2014), la **violence dans les relations amoureuses** se définit comme : « [...] tout comportement ayant pour effet de nuire au développement de l'autre en compromettant son intégrité physique, psychologique et sexuelle ». L'usage du contrôle pour compromettre le bien-être du partenaire amoureux et intime caractérise la violence dans les relations amoureuses (Fernet, Hamel, Rondeau & Tremblay, 2003).

L'ampleur de la violence conjugale au Québec est importante. En 2015, sur le territoire québécois, selon les statistiques de police, il y a eu 19 406 infractions contre la personne commises en contexte conjugal rapportées aux autorités, ce qui représente 30% de toutes les infractions contre la personne connues des policiers. Dans les cas de violence conjugale, les victimes sont majoritairement, en fait dans plus des trois quarts des cas (78%), des femmes (78%) (Secrétariat à la condition féminine, 2018).

Le Rapport québécois sur la violence et la santé (Laforest, Maurice & Bouchard, 2018) confirme que la violence conjugale affecte les victimes sur plusieurs plans : *l'état de santé mental* (ex. : dépression, état de stress post-traumatique, détresse psychologique) ; *la santé sexuelle, reproductive et périnatale* (ex. : grossesse non désirée, interruption volontaire de grossesse, fausses couches); *les habitudes de vie dommageables ou à risques* (ex. : problèmes liés à la consommation d'alcool, l'automédication et la prise d'antidépresseurs); *les problèmes de santé chroniques* (ex. : douleurs chroniques, troubles gastro-intestinaux, fatigue chronique, troubles du sommeil); *les blessures, limitations et décès* (ex. : ecchymoses, fêlures, fractures, lésions internes, limitations fonctionnelles, tentatives de suicide et suicides, décès par homicide) (Laforest & Gagné, 2018 : 150).

En se basant sur la littérature scientifique, ce même rapport relève plusieurs facteurs de risque associés au fait de vivre de la violence conjugale. Ces facteurs suivants sont énumérés selon les 4 niveaux du modèle écologique (Laforest & Gagné, 2018 : 145).

Facteurs associés à la violence conjugale

SOCIÉTAL
Inégalités entre les hommes et les femmes
Normes sociales prônant une certaine tolérance à la violence
Normes stéréotypées en fonction du genre
COMMUNAUTAIRE
Criminalité et violence dans le milieu*
Caractéristiques sociodémographiques du quartier* : pauvreté et chômage (défavorisation), faible niveau d'efficacité collective, faible niveau de contrôle social ¹ ou de capital social ² et augmentation des incivilités

¹ « Capacité d'une communauté à exercer un contrôle et à intervenir lorsque surgit un problème. Elle est composée à partir des indicateurs de la cohésion sociale et du contrôle social informel. » Laforest (2008), cité dans Laforest & Gagné (2018).

² « Le capital social d'une communauté (ou d'un quartier) correspond aux caractéristiques de l'organisation sociale reposant sur les réseaux, les normes, les relations de confiance, la coordination et la coopération pour un bénéfice mutuel. Il facilite le soutien social, la cohésion sociale et la participation sociale. » Tremblay (2015), cité dans Laforest & Gagné (2018).

Tolérance de la communauté envers la violence et la violence conjugale	
RELATIONNEL	
Caractéristiques de la relation conjugale : conflits et discordes* , insatisfaction à l'égard de la relation, statut matrimonial (être séparé, divorcé ou en union libre)*, durée de la relation*	
Caractéristiques des partenaires : antécédents de violence conjugale, possessivité et jalousie, conceptions stéréotypées des rôles sexuels*	
Environnement familial dans l'enfance et l'adolescence : conflits familiaux	
Délinquance* et association avec des pairs déviants*	
INDIVIDUEL	
<i>SUBIR DE LA VIOLENCE</i>	<i>EXERCER DE LA VIOLENCE</i>
Exposition à la violence conjugale dans l'enfance*	Exposition à la violence conjugale dans l'enfance
Maltraitance dans l'enfance*, dont l'agression sexuelle*	Maltraitance dans l'enfance
Dépression*	Attitudes favorables à la violence
Consommation abusive d'alcool* Mauvaise santé physique ou limitations* Faible soutien social*	Troubles mentaux* Problèmes de comportements et comportements antisociaux Consommation abusive d'alcool* Consommation de drogues
Sociodémographiques : jeune âge* , faible revenu/statut socioéconomique* , faible niveau de scolarité*	Sociodémographiques : jeune âge* , chômage*, faible revenu/statut socioéconomique* , faible niveau de scolarité*

Dans le tableau, l'importance relative des facteurs n'est pas reflétée, ni l'interaction entre les différents facteurs chez une même personne et entre les partenaires.

Facteur en caractères gras : facteur dont les évidences d'association sont les plus robustes, selon les revues systématiques et les méta-analyses consultées.

* Facteur documenté dans au moins une étude canadienne ou québécoise.

4. Méthodologie

Pour atteindre les objectifs du projet, une méthodologie mixte (devis quantitatif et qualitatif) a été privilégiée. Un sommaire de la méthodologie est présenté au tableau 1.

Tableau 1. Méthodologie

Objectifs généraux	Échantillons	Méthodes/sources de collecte	Analyses
1. Dresser un profil des femmes victimes de violence conjugale et des adolescentes victimes de violence dans leurs relations amoureuses à Montréal-Nord.	789 plaintes pour l'arrondissement de Montréal-Nord - 169 hommes - 620 femmes	Les données du service de police de la ville de Montréal (SPVM) sur les victimisations en matière de violence conjugale de 2016 et de 2017 issues du système intégré de données M-IRIS Les données du recensement de la population de 2016 (Statistique Canada, 2016)	Statistiques descriptives Régressions logistiques multiniveaux
2. Dresser un portrait de l'offre de services ainsi que des protocoles d'intervention en matière de violence conjugale et de violence dans les relations amoureuses dans les secteurs de la prévention, l'intervention et la postintervention.	28 organisations de l'arrondissement de Montréal-Nord	Entretiens individuels dirigés d'une durée de 15 à 45 minutes	Transcription et analyse de contenu de type conventionnel (Hsieh et Shannon, 2005)

4.1 Portrait de la violence conjugale et de la violence dans les relations amoureuses des jeunes à Montréal-Nord

Un devis de recherche quantitatif été utilisé afin de répondre au **premier objectif général**, à savoir dresser un profil des femmes victimes de violence conjugale et des adolescentes et enfants victimes et/ou exposés à des situations de violence conjugale et violence dans les relations amoureuses résidant dans l'arrondissement de Montréal-Nord.

4.1.1 Portrait sociodémographique

Le profil sociodémographique de la population de Montréal-Nord a été dressé à partir des données du recensement de la population de 2016 (Statistique Canada, 2016). Différentes caractéristiques sociodémographiques ont été estimées à l'échelle des aires de diffusion (AD). Les AD sont de petites unités territoriales qui comptent en moyenne 581 habitants dans l'arrondissement de Montréal-Nord. Elles comprennent quelques pâtés de maisons (annexe 1).

Le tableau présente les caractéristiques sociodémographiques retenues et les mesures correspondantes. Ces mesures ont été agrégées à l'échelle de l'arrondissement de Montréal-Nord et aussi de trois secteurs de

cet arrondissement (considérés séparément) dont le découpage est inspiré des districts électoraux (Ouest, Centre et Est) afin de dresser le profil sociodémographique de Montréal-Nord et de le comparer avec celui de la ville de Montréal. Une carte du territoire de Montréal-Nord a été produite pour décrire la variation géographique de chaque variable du tableau 2 à l'échelle des AD (voir les cartes à l'annexe 2). Ces données cartographiques sont catégorisées en quintiles pondérés par la population de Montréal-Nord (20,0% de la population dans chaque catégorie).

Tableau 2 Descriptif des caractéristiques sociodémographiques retenues

Caractéristiques	Mesures
Âge	Proportion de personnes par groupe d'âge (15-19, 20-24, 25-29, 30-34, 35-44, 45-54, 55-64, 65 et plus)
Sexe	Proportion d'hommes Proportion de femmes
Monoparentalité	Proportion de familles monoparentales Proportion de familles monoparentales avec une femme cheffe de famille
Emploi	Taux d'activité Taux d'occupation Taux de chômage
Frais de logement	Proportion de ménages qui consacrent 30,0% ou plus de leur revenu total aux frais de logement
Revenu	Revenu médian avant impôt Revenu moyen après impôt
Faible revenu	Proportion de personnes vivant en dessous du seuil de faible revenu après impôt (SFR-Apl3)
Scolarité	Proportion de personnes sans diplôme d'études secondaire chez les 15 ans et plus Proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires chez les 24-65 ans
Instabilité résidentielle	Proportion de personnes ayant déménagé durant la dernière année Proportion de personnes ayant déménagé durant les cinq dernières années
Immigration	Proportion d'immigrants Proportion de personnes ayant immigré après 2011
Minorité visible	Proportion de personnes issues d'une minorité visible
Diversité ethnoculturelle	Indice de diversité basé sur les langues parlées à la maison ⁴

³ Les seuils de faible revenu sont définis comme les limites en dessous desquelles on suppose qu'une famille consacre une grande part de son revenu à l'alimentation, le logement et l'habillement (Statistique Canada, 2016).

⁴ Un pourcentage de personnes qui ne parle ni le français, ni l'anglais à la maison ne permettrait pas de rendre compte de la diversité ethnoculturelle de la population. Pour bien refléter cette diversité, nous avons utilisé une mesure qui prend en compte le nombre de langues parlées. Pour mesurer la diversité ethnoculturelle, les langues parlées à la maison ont été regroupées en 16 catégories de langues d'après une classification du *World Value Survey* qui décrit des ensembles socioculturels dans le monde. La diversité ethnoculturelle de chaque territoire a été calculée par l'indice d'entropie de Shannon :

$$H = - \sum_{i=1}^S (P_i) \ln(P_i)$$

H = indice d'entropie
i = catégorie de langues parlées à la maison
P_i = proportion des personnes de la catégorie *i* sur le nombre total de personnes résidentes du territoire

4.1.2 Portrait de la violence conjugale

Les données du Service de police de la ville de Montréal (SPVM) sur les victimisations en matière de violence conjugale de 2016 et de 2017 ont permis d'évaluer le nombre de femmes victimes de violence conjugale, le nombre d'adolescentes victimes de violence dans les relations amoureuses et le nombre d'enfants et d'adolescents exposés à la violence conjugale dans l'arrondissement de Montréal-Nord connues des autorités policières. Ces données sont issues du système intégré de données M-IRIS (Montréal - Inscription et recherche de l'information sur la sécurité). Une victime de violence conjugale était définie comme une « *personne victime* » ou « *plaignant-victime* » dans un dossier de crime contre la personne dont la relation avec l'agresseur était : « *conjoint* », « *séparé ou divorcé* », « *petit ami ou petite amie* », « *ex-petit-ami ou ex-petite-amie* » ou « *autre relation intime* ».

Le système M-IRIS recense 10 276 dossiers de plaintes pour violence conjugale dans la ville de Montréal en 2016 et 2017. Une victime peut être impliquée dans plusieurs dossiers (victimisation multiple). Seul le premier événement pour une même année a été retenu afin d'évaluer le nombre de victimes de violence conjugale ou de violence dans les relations amoureuses. Cela représentait 9 280 individus pour toute la ville de Montréal. Par ailleurs, cette base de données fournit des renseignements sur le sexe et l'âge de la victime et les événements ont été géolocalisés à l'échelle des AD. Les individus pour lesquels il manquait l'information au sujet du sexe (n=3), de l'âge (n=19) ou de la localisation (n=530) ont été exclus de l'analyse. L'échantillon final pour l'ensemble du territoire du SPVM se composait de 8 731 victimes, dont 709 victimes sur le territoire de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Parce que les données du système M-IRIS couvrent plus d'une année, des taux annualisés de victimisation ont été calculés en utilisant comme dénominateur la population estimée à partir des données du recensement. De tels taux ont été calculés pour l'ensemble des victimes, mais aussi par groupes d'âge (adolescentes : 10 à 19 ans ; adultes : 20 ans ou plus) et pour différents territoires (chacun des trois secteurs de l'arrondissement de Montréal-Nord, l'ensemble de l'arrondissement de Montréal-Nord et l'ensemble du territoire du SPVM).

Le système M-IRIS recense aussi, pour chacun de ces événements de violence conjugale, le nombre de témoins (statut de « *cité* » ou « *témoin* »). Le nombre d'enfants et d'adolescents exposés à la violence conjugale a été estimé à partir du nombre de témoins selon la catégorie d'âge (0-4 ans, 5-14 et 15-19 ans). Le système M-IRIS a aussi été utilisé pour estimer le nombre d'enfants et d'adolescents exposés à la violence conjugale par AD. Afin de ne pas compter plusieurs fois des enfants d'une même victime qui aurait subi plusieurs événements de violence, seul l'événement ayant le plus grand nombre de témoins par catégorie d'âge et par année a été retenu. Ces informations ont permis de calculer des taux annualisés d'exposition à la violence conjugale chez les enfants et les adolescents pour différents territoires (chacun des trois secteurs de l'arrondissement de Montréal-Nord, l'ensemble de l'arrondissement de Montréal-Nord et l'ensemble du territoire du SPVM).

Les taux de victimisation en matière de violence conjugale chez les femmes et d'exposition des enfants et des adolescents à ce phénomène ont été cartographiés à l'échelle des secteurs de recensement (SR) pour tout le territoire de Montréal-Nord. Les SR sont des unités territoriales qui comprennent plusieurs AD. Les SR comptent entre 2 500 et 8 000 habitants (moyenne à Montréal-Nord = 4679,7 habitants). Ce découpage a été privilégié à celui des AD, trop fin, afin de protéger la confidentialité des victimes.

4.1.3 Corrélats socioenvironnementaux

En plus du portrait sociodémographique de la population et celui de la victimisation, cette étude visait aussi à identifier les caractéristiques socioenvironnementales des milieux locaux où résident les victimes de violence conjugale et des enfants et adolescents exposés à la violence conjugale. Les caractéristiques socioenvironnementales retenues sont le statut socioéconomique (revenu médian), la monoparentalité (proportion de familles monoparentales), l'instabilité résidentielle (proportion de personnes ayant déménagé durant les 5 dernières années) et la diversité ethnoculturelle (indice de diversité basé sur les langues parlées à la maison).

Le choix de ces quatre facteurs repose sur la théorie de la désorganisation sociale (Sampson & Groves, 1989; Pinchevsky & Wright, 2012; Beyer, Wallis & Hamberger, 2015) qui suggère que la fréquence de comportements violents, incluant la violence conjugale et la violence dans les relations amoureuses, serait positivement corrélée à l'instabilité résidentielle, à la diversité ethnoculturelle et à la monoparentalité dans les quartiers, et serait négativement corrélée au niveau socioéconomique du quartier (ex. revenu). Les relations entre ces caractéristiques socioenvironnementales et la violence s'expliqueraient par le fait que ces facteurs sont des marqueurs de l'environnement social local. L'augmentation de la monoparentalité, de l'instabilité résidentielle et de la diversité ethnoculturelle ainsi que la diminution du revenu fragiliseraient la capacité des populations locales de développer et maintenir des liens sociaux (Sampson & Groves, 1989; Sampson, Raudenbush & Earls, 1997; Browning, 2002). Ces liens sociaux seraient un vecteur de diffusion de normes et de mobilisation d'une communauté locale pour prévenir la violence. Ainsi, chacun de ces quatre facteurs contribuerait, à l'échelle des voisinages, à produire de contextes sociaux qui auraient une influence sur l'occurrence de la violence conjugale et de la violence dans les relations amoureuses.

Des modèles de régression logistique multiniveaux ont été utilisés pour estimer l'association entre ces caractéristiques socioenvironnementales et la probabilité d'être victime de violence conjugale ou de violence dans les relations amoureuses. La géolocalisation des événements permet d'associer une victime à une AD qui est décrite en matière de revenu, monoparentalité, instabilité résidentielle et diversité ethnoculturelle. L'analyse prend en compte (contrôle) les effets de l'âge et du sexe de sorte que les associations avec les facteurs environnementaux ne sont pas influencées par les différences liées à la structure d'âge ou au genre dans la composition des milieux locaux (AD).

4.2 Portrait de l'offre de services

Un devis de recherche qualitatif a été utilisé pour répondre au **deuxième objectif général**, à savoir dresser un portrait de l'offre de services ainsi que des protocoles d'intervention en matière de violence conjugale et de violence dans les relations amoureuses dans les secteurs de la prévention, l'intervention et la postintervention.

Une première étape consistait à recenser toutes les organisations institutionnelles et communautaires offrant des services à l'intention de la population de Montréal-Nord, soit aux femmes et aux hommes, aux adolescent(e)s, aux enfants et à la famille. Elles ont été identifiées dans deux banques de ressources, soit le bottin des ressources communautaires et publiques de Montréal-Nord (Éd. Automne 2016) élaboré par la Table de quartier Montréal-Nord en santé, ainsi que le Répertoire des organismes de Montréal-Nord mis à jour en février 2018 (documents administratifs de l'arrondissement de Montréal-Nord non diffusés). Les

ressources et les organisations retenues dans le cadre de ce projet de recherche répondaient aux critères suivants :

- issues des secteurs public et parapublic;
- destinées aux femmes et hommes, aux aîné(e)s, aux jeunes et aux familles résidant dans l'arrondissement de Montréal-Nord;
- localisées dans l'arrondissement de Montréal-Nord; et
- susceptibles de desservir une clientèle aux prises avec des situations de violence conjugale ou de violence dans les relations amoureuses.

Les organismes n'ayant pas pour mission première d'offrir des services sociaux (ex. : sport et loisirs; arts et culture; développement local; environnement et agriculture urbaine; sécurité alimentaire; services de garde, etc.) ont été exclus. Les membres de la Table Femmes Osez au Féminin ont été consultés à des fins de validation et bonification de la liste des organisations retenues aux fins de la collecte de données effectuées dans le cadre de la présente étude. Si les membres de la Table considéraient, sur la base de leurs connaissances des ressources de l'arrondissement, que certaines organisations ayant été exclues devaient plutôt figurer dans la liste, ces dernières ont été ajoutées.

Au total, la liste se compose de 78 organisations recensées. À partir des informations disponibles sur leur site web respectif, elles ont été classées dans un document Excel selon leur secteur d'intervention (est, ouest et centre) et leur mandat (aînés, jeunesse, familles, femmes, hommes, diversité culturelle et immigration, qualité de vie, aide à l'emploi/formation, culture, écoles, santé, sécurité et tables de concertation). La mission, la clientèle, la localisation (adresse et secteur), ainsi que les coordonnées de la direction ou de la coordination de chacune des organisations figurent dans ce document. Les deux organisations dont l'un des mandats prioritaires est d'offrir des services en matière de violence conjugale et de violence dans les relations amoureuses des jeunes ont été distinguées de celles qui agissent davantage en périphérie, c'est-à-dire qui sont susceptibles d'offrir des services à des personnes vivant une situation de violence conjugale ou de violence dans les relations amoureuses, mais dont ce n'est pas le mandat premier (n = 76).

La deuxième étape consistait à rencontrer une personne-ressource (direction, adjoint à la direction, coordination, intervention, etc.) dans chacune des 78 organisations. Ces personnes ont été sélectionnées en raison de leur expertise et de leur vision macro de l'organisation pour laquelle elles travaillent. Les personnes-ressources ont d'abord reçu un courriel d'invitation à participer à l'étude par la Table Femmes Osez au Féminin. Une première relance a été effectuée par courriel de façon individuelle par l'agente de recherche de Trajetvi. Dans les cas où aucun retour n'était fait, l'agente de recherche communiquait, par téléphone, avec la personne-ressource. Jusqu'à trois relances (courriels et messages sur la boîte vocale ou à l'accueil) ont été effectuées. Les données recueillies étant essentiellement factuelles, visant à préciser les services rendus et les clientèles desservies par l'organisation ou la ressource, ces personnes ont été sollicitées pour représenter leur organisation et non pour formuler un point de vue personnel.

Les personnes-ressources ayant accepté de participer au projet ont lu et signé le formulaire de consentement qui explique de façon détaillée la recherche (objectifs, retombées visées) et ce qu'implique leur participation (procédures, avantages et inconvénients, confidentialité, etc.). Ensuite, une fiche d'information a été complétée par l'agente de recherche en consultant le site internet et le dernier rapport d'activités des organisations. Les informations contenues dans cette fiche référaient notamment à la mission de l'organisation, ses objectifs, le type de clientèle en fonction de l'âge et du sexe, les services en matière de VC et de VRA offerts, etc. Lors d'un court entretien individuel dirigé, la fiche d'information a été validée et

complétée au besoin par la personne-ressource. La validation de la fiche était suivie d'une période de questions ouvertes, lesquelles portaient sur la mission de l'organisation, les activités et services offerts en prévention, en intervention et en post-intervention en matière de violence conjugale et de violence dans les relations amoureuses, les défis rencontrés, les caractéristiques de la clientèle qui fréquente leur organisation et les besoins perçus de la clientèle par rapport à la VC et VRA. Les personnes-ressources se sont également exprimées sur la présence de protocoles de collaboration et de politiques de référencement en place s'il y avait lieu. Les entretiens individuels, d'une durée variant entre 15 et 45 minutes, ont été conduits sur la plateforme Zoom ou par téléphone par l'agente de recherche. Par la suite, les entretiens ont été retranscrits et le contenu codifié.

Les outils de recrutement et de collecte de données ont été élaborés par l'équipe Trajetvi, et ensuite validés par le comité de suivi de la Table Femmes Osez au féminin. Les outils de collecte de données, c'est-à-dire la fiche d'information et la grille d'entretien individuel, se trouvent à l'annexe 3 de ce rapport.

La direction ou la coordination de 36 organisations n'a jamais retourné les appels et 10 ont décliné l'invitation pour divers motifs : 1) l'organisation n'a été témoin d'aucune situation de VC ou de VRA au cours des dernières années ; 2) l'organisation n'offre aucun service, ni activité en la matière; et 3) faute de temps et de personnel, l'organisation n'est pas en mesure de participer. Parmi les 32 organisations qui ont participé au projet de recherche, 4 ont été exclues des analyses étant donné qu'elles n'offrent aucun service, ni activité en matière de VC et de VRA. Ces problématiques ne sont pas discutées au sein de leur équipe et aucun besoin en la matière ne semble, de leur point de vue, avoir été exprimé par la clientèle desservie.

En conclusion, le portrait de l'offre de services est composé de 28 organisations constituées de 2 établissements scolaires, dont l'un de niveau primaire et l'autre de niveau secondaire, le **CLSC de Montréal-Nord**, le **Poste de quartier 39**, 3 **tables de concertation** et des **organismes communautaires** de différents secteurs d'intervention (famille, femmes, hommes, jeunesse, enfants, diversité culturelle et immigration, qualité de vie, aide à l'emploi et à la formation, culture, etc.). Chacune des organisations était représentée par une personne-ressource, parfois deux dépendamment des programmes implantés dans le milieu. Un total de 30 personnes-ressources se sont exprimées dans le cadre de l'entretien individuel.

4.3 À prendre en considération dans l'interprétation des résultats

Les sections suivantes du rapport présentent les résultats de recherche. Il est important de prendre en considération certains éléments afin de faciliter l'interprétation des résultats de recherche.

4.3.1 Éléments relatifs au portrait sociodémographique et au portrait de la VC et de la VRA :

- 1- **LE CHIFFRE NOIR DE LA CRIMINALITÉ.** Toutes les victimes de violence conjugale ou de violence dans les relations amoureuses des jeunes ne portent pas plainte auprès de la police. Les plaintes à la police ne sont ainsi que la face visible du phénomène de la violence conjugale et de la violence dans les relations amoureuses des jeunes. Nous pouvons nous attendre à une sous-déclaration du nombre de plaintes en matière de violence conjugale considérant qu'une grande proportion de victimes ne solliciteront pas d'aide auprès du corps policier et ne porteront jamais plainte contre un (ex)partenaire intime. Selon Statistique Canada, c'est moins du tiers des femmes qui dénoncent la violence qu'elles subissent aux autorités policières (Sinha, 2013; Burczyrcka et Ibrahim, 2016). En

général, plus un incident est grave, plus il est susceptible d'être signalé à la police (Ansara & Hinden, 2010; Flicker, Cerulli, Zhao, Tang, Watts, Xia & Talbot, 2011; Sinha, 2013; del Rio & del Valle, 2016).

- 2- **ESTIMATION DES ENFANTS ET ADOLESCENTS EXPOSÉS.** Pour estimer le nombre d'enfants et d'adolescents exposés à la violence conjugale, nous nous sommes appuyés sur un seul événement par victime, soit celui qui comportait le plus grand nombre de témoins par catégorie d'âge et par année a été retenu. De cette façon, l'estimation ne compte pas plusieurs fois les enfants et les adolescents d'une victime qui auraient vécu plusieurs événements de violence conjugale.

4.3.2 Éléments relatifs au portrait de l'offre de service en matière de VC et de VRA :

- 1- **LE POINT DE VUE DES PERSONNES-RESSOURCES INTERROGÉES.** Les résultats de la recherche sont basés sur le discours et le point de vue des répondant(e)s, c'est-à-dire la direction, la coordination ou un(e) intervenant(e) des organisations de Montréal-Nord. Bien que les points de vue soient riches et diversifiés, le portrait de l'offre de services en matière de VC et de VRA, surtout en ce qui concerne la collaboration avec les autres ressources et les besoins de la clientèle, reflète l'expérience des personnes-ressources en fonction du mandat qu'elles occupent au sein de leur organisation.

5. Portrait sociodémographique de la population de Montréal Nord et des événements de violence conjugale et dans les relations amoureuses des jeunes déclarés à la police à Montréal-Nord

5.1 Portrait sociodémographique de la population de Montréal-Nord

FAITS SAILLANTS

- Le profil sociodémographique de Montréal-Nord se distingue de celui de la ville de Montréal par une part légèrement plus importante de personnes âgées, une part beaucoup plus importante de familles monoparentales (environ 1,5 fois la proportion de la ville de Montréal), particulièrement les familles monoparentales avec une femme comme cheffe de famille, ainsi qu'une plus grande proportion de résidents issus de l'immigration et une plus grande diversité ethnoculturelle.
- Le niveau socioéconomique de Montréal-Nord est plus faible que celui de la ville de Montréal, qu'il s'agisse du revenu moyen ou d'indicateurs de précarité (chômage, faible revenu, faible scolarité, part des revenus consacrés au logement).
- Il existe des différences entre les secteurs Ouest, Centre et Est, mais aucun des trois secteurs ne se distingue positivement ou négativement sur tous les indicateurs retenus.

Le portrait sociodémographique de Montréal-Nord présente les différentes caractéristiques socioenvironnementales des AD de Montréal-Nord. Plusieurs thèmes ont été couverts et seront présentés dans cette partie. Un atlas cartographique qui présente la distribution spatiale des caractéristiques socioenvironnementales à Montréal-Nord est également disponible (annexe 2).

5.1.1 Population selon le sexe

Une proportion légèrement plus grande de la population de Montréal-Nord est de sexe féminin, soit 52,7% de femmes (tableau), ce qui représente une proportion de femmes un peu plus élevée que dans la ville de Montréal (51,8%). Le secteur Est de l'arrondissement de Montréal-Nord présente la proportion de femmes la plus élevée avec 53,9%, suivi du secteur Ouest (52,9%) et du Secteur Centre (51,4%).

Tableau 3 Population selon le sexe à Montréal-Nord en 2016

	Secteur Ouest		Secteur Centre		Secteur Est		Montréal-Nord		Montréal	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Population totale	22 240	100,00	32 485	100,00	29 515	100,00	84 240	100,00	1 942 045	100,00
Femmes	11 770	52,92	16 715	51,45	15 900	53,87	44 385	52,69	997 555	51,37
Hommes	10 485	47,14	15 770	48,55	13 655	46,26	39 910	47,38	44 385	48,63

Source : Statistique Canada, 2016

5.1.2 Population selon l'âge

La population de Montréal-Nord est plus âgée que celle de la ville de Montréal (tableau 4). L'âge moyen pour l'arrondissement est de 41,2 ans et l'âge médian est de 41,0. Pour la ville de Montréal, l'âge moyen est de 40,4 ans et l'âge médian est de 38,7 ans. Plus d'un quart de la population est âgé entre 35 et 54 ans, quels que soient les territoires. À Montréal-Nord, cette tranche d'âge représente 25,2% de la population contre 26,3% à Montréal. On observe également qu'une part importante de la population de cet arrondissement est âgée de plus de 65 ans (19,4%). Cette proportion est moins élevée dans la ville de Montréal (16,7%). La population de 65 ans et plus est surtout représentée dans les secteurs Ouest et Est avec respectivement 21,4% et 21,4% contre 16,1% dans le secteur Centre.

Tableau 4 Population selon les groupes d'âge à Montréal-Nord en 2016

	Secteur Ouest		Secteur Centre		Secteur Est		Montréal-Nord		Montréal	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total	22 240	100,00	32 485,00	100,00	29 515	100,00	84 240	100,00	1 942 045	100,00
15 à 19	1 150	5,17	1 910	5,88	1 435	5,88	4 795	5,69	97 835	5,04
20 à 24	1 240	5,58	2 065	6,36	1 870	6,34	5 175	6,14	139 720	7,19
25 à 29	1 385	6,23	1 885	5,80	1 760	5,96	5 030	5,97	153 505	7,90
30 à 34	1 370	6,16	1 975	6,08	1 690	5,73	5 035	5,98	152 195	7,84
35 à 44	2 915	13,11	4 335	13,34	3 570	12,10	10 820	12,84	276 455	14,24
45 à 54	2 835	12,75	4 610	14,19	3 885	13,16	11 330	13,45	257 370	13,25
55 à 64	2 540	11,42	4 180	12,87	3 320	11,25	10 040	11,92	236 835	12,20
65 et plus	4 765	21,43	5 225	16,08	6 315	21,40	16 305	19,36	323 660	16,67

Source : Statistique Canada, 2016

5.1.3 Monoparentalité

L'arrondissement de Montréal-Nord compte 20 955 familles,⁵ dont 15 150 avec au moins un enfant (tableau 5), soit 72,3%. Cette proportion est plus élevée que dans la ville de Montréal (63,3%). Dans cet arrondissement, près d'un tiers des familles (30,5%) sont des familles monoparentales et une sur quatre (25,5%) est des familles monoparentales avec une femme cheffe de famille. Le secteur Est présente la plus grande proportion de familles monoparentales (36,1%) et de familles monoparentales avec une femme cheffe de famille (29,9%). Les secteurs Ouest et Centre affichent des proportions plus faibles avec respectivement 26,3% et 28,1% de familles monoparentales et 21,4% et 23,3% de familles monoparentales avec une femme cheffe de famille. Ces chiffres sont dans tous les cas supérieurs à ceux de la ville de Montréal où les familles monoparentales représentent 20,5% et les familles monoparentales avec une femme cheffe de famille représentent 16,7%.

Tableau 5 Monoparentalité à Montréal-Nord en 2016

	Secteur Ouest		Secteur Centre		Secteur Est		Montréal-Nord		Montréal	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total familles	5 275	100,00	8 335	100,00	7 345	100,00	20 955	100,00	485 285	100,00
Familles avec enfant	3 780	71,66	6 065	72,77	5 305	72,23	15 150	72,30	307 180	63,30
Familles monoparentales	1 390	26,35	2 345	28,13	2 650	36,08	6 385	30,47	99 700	20,54
Familles monoparentales avec une femme en tant que chef de famille	1 130	21,42	1 940	23,28	2 195	29,88	5 265	25,13	81 190	16,73

Source : Statistique Canada, 2016

5.1.4 Activité économique

Les données sur l'activité économique (tableau) font référence aux notions d'occupation, de chômage et d'activité au sein de la population de plus de 15 ans. La proportion de la population occupée renvoie aux personnes avec emploi ou qui exploitent une entreprise. Les chômeurs sont les personnes sans emploi qui cherchent activement du travail. La population active est constituée de ces deux groupes de personnes.

Ce sont 49,1% des personnes âgées de 15 ans ou plus qui occupent un emploi ou exploitent une entreprise à Montréal-Nord, tandis que cette proportion est de 58,3% pour la ville de Montréal. Dans les secteurs Est et Ouest, moins d'une personne sur deux se livrent à l'une ou l'autre de ces activités ; les taux d'occupation y sont respectivement de 46,8% et 48,2%. Pour le secteur Centre, plus d'une personne sur deux âgée de 15 ans ou plus occupe un emploi ou exploite une entreprise (51,8%).

Le taux de chômage à Montréal-Nord est égal à 12,4%, ce qui est plus élevé que dans la ville de Montréal (9,0%). Les secteurs Ouest et Est sont les plus touchés avec, respectivement, 13,2% et 13,0% de la population active au chômage contre 11,5% pour le secteur Centre.

En somme, le taux d'activité dans la population de 15 ans et plus est de 56,1% à Montréal-Nord, ce qui est plus faible que celui de la ville de Montréal (64,1%). Le secteur Est présente le taux le plus faible avec 53,7%,

⁵ Une famille de recensement, selon la définition de Statistique Canada, renvoie à un groupe d'au moins deux personnes vivant sous le même toit et qui partagent un lien de parenté (couple marié avec ou sans enfant, couple en union libre avec ou sans enfant, femme seule ou homme seul avec enfant).

suivi du secteur Ouest (55,5%). Le secteur Centre présente, quant à lui, le taux d'activité le plus élevé parmi les trois secteurs de Montréal-Nord avec 58,5%, néanmoins toujours en deçà de la proportion pour Montréal.

Tableau 6 Activité économique à Montréal-Nord en 2016

	Secteur Ouest		Secteur Centre		Secteur Est		Montréal-Nord		Montréal	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Population âgée de 15 ans et plus	17 400	100,00	25 960	100,00	22 655	100,00	66 015	100,00	1 590 985	100,00
Personnes actives	9 665	55,55	15 200	58,55	12 170	53,72	37 035	56,10	1 019 360	64,07
Personnes occupées	8 390	48,22	13 440	51,77	10 610	46,83	32 440	49,14	927 720	58,31
Personnes au chômage	1 280	13,24	1 745	11,48	1 585	13,02	4 610	12,45	1 019 360	8,99

Source : Statistique Canada, 2016

5.1.5 Logement

Les frais de logement renvoient au montant total moyen que paient chaque mois les ménages, propriétaires ou locataires, pour leur logement. Le tableau 7 permet de décrire le nombre et la proportion de ménages qui consacrent 30,0% ou plus de leur revenu à ces frais. À Montréal-Nord, cela concerne 34,1% des ménages, soit près de quatre points de pourcentage de plus que dans la ville de Montréal (30,2%). Le secteur Ouest affiche la proportion la plus importante de ceux qui dépensent plus de 30% de leurs revenus pour se loger avec 39,4% alors que les secteurs Centre et Est sont plus modérés avec respectivement 31,5% et 32,6%.

Tableau 7 Logement à Montréal-Nord en 2016

	Secteur Ouest		Secteur Centre		Secteur Est		Montréal-Nord		Montréal	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total ménages	9 705	100,00	13 190	100,00	12 135	100,00	35 030	100,00	868 760	100,00
Ménages qui consacrent 30,0% ou plus de leur revenu total aux frais de logement	3 825	39,41	4 160	31,54	3 955	32,59	11 940	34,09	261 975	30,16

Source : Statistique Canada, 2016

5.1.6 Revenu

Le revenu médian à Montréal-Nord est plus faible que celui de la ville de Montréal (tableau 8). Avant impôt, il s'élève 44 073\$ dans l'arrondissement, soit près de 8 000\$ de moins que dans la ville de Montréal (52 519\$). Le secteur Ouest présente le revenu médian le plus élevé avec 47 359\$ avant impôt et 43 411\$ après impôt. Les deux autres secteurs sont comparables et affichent les chiffres les plus faibles. Pour le secteur Centre, le revenu médian avant impôt est de 41 821\$ et le revenu médian après impôt est de 38 855\$. Pour le secteur Est, ils s'élèvent respectivement à 41 888\$ avant impôt et 38 928\$ après impôt.

Des tendances similaires sont observables lorsque l'on considère le revenu moyen. À Montréal-Nord, le revenu moyen avant impôt est de 52 529\$ alors qu'il est de 76 614\$ dans la ville de Montréal. Le revenu moyen après impôt s'élève à 46 576\$ dans cet arrondissement et à 61 682\$ à Montréal. Le secteur Ouest présente le revenu moyen avant impôt de 56 634\$ et le revenu moyen après impôt de 49 885\$ les plus élevés. Avec les revenus les plus faibles, les secteurs Centre et Est ont un revenu moyen avant impôt égal à

respectivement 49 261\$ et 49 885\$. Après impôt, ces revenus s'élèvent à 44 059\$ pour le secteur Centre et à 44 442\$ pour le secteur Est.

Tableau 8 Revenu à Montréal-Nord en 2016

	Secteur Ouest	Secteur Centre	Secteur Est	Montréal-Nord	Montréal
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenu médian avant impôt	47 359	41 821	41 888	44 073	52 519
Revenu médian après impôt	43 411	38 855	38 928	40 722	46 559
Revenu moyen avant impôt	56 634	49 261	49 885	52 529	76 614
Revenu moyen après impôt	49 885	44 059	44 442	46 576	61 682

Source : Statistique Canada, 2016

5.1.7 Faible revenu

La proportion de personnes vivant en dessous du seuil de faible revenu est de 21,6% à Montréal-Nord, alors qu'elle est de 17,9% pour la ville de Montréal (tableau). Le secteur Est est le plus touché avec 24,9%, de résidents vivant sous le seuil de pauvreté alors que les deux autres secteurs présentent des proportions moins élevées. La proportion de personnes vivant en dessous du seuil de faible revenu dans le secteur Ouest est de 20,8% et de 19,2% pour le secteur Centre.

Tableau 9 Faible revenu à Montréal-Nord en 2016

	Secteur Ouest		Secteur Centre		Secteur Est		Montréal-Nord		Montréal	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Population dans les ménages privés à qui les concepts de faible revenu sont applicables	21 525	100,00	32 050	100,00	28 040	100,00	81 615	100,00	1 895 000	100,00
Personnes vivant en dessous du seuil de faible revenu (SFR-Apl)	4 475	20,79	6 170	19,25	6 985	24,91	17 630	21,60	339 685	17,93

Source : Statistique Canada, 2016

5.1.8 Scolarité

La proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires au sein de la population de 15 ans et plus à Montréal-Nord est de 31,4% (tableau). Elle est presque deux fois plus élevée que dans l'ensemble de la ville de Montréal, ou elle se situe à 16,8%. La proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires chez les 15 ans est la plus élevée dans le secteur Est avec 34,9%. Elle s'établit à 28,4% pour le secteur Ouest et 30,2% pour le secteur Centre.

Tableau 10 Scolarité à Montréal-Nord en 2016

	Secteur Ouest		Secteur Centre		Secteur Est		Montréal-Nord		Montréal	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total 15 ans et plus	17 400	100,00	25 915	100,00	22 645	100,00	65 960	100,00	1 590 985	100,00
Personnes sans diplôme d'études secondaires chez les 15 ans et plus	4 950	28,45	7 835	30,23	7 900	34,89	20 685	31,36	268 120	16,85
Total 24 - 65 ans	10 835	100,00	16 830	100,00	14 275	100,00	41 940	100,00	1 067 000	100,00
Personnes sans diplôme d'études secondaires chez les 24 - 65 ans	2 220	20,49	3 950	23,47	3 940	27,60	10 110	24,11	41 940	10,59

Source : Statistique Canada, 2016

Pour la population âgée de 24 à 65 ans, la proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires est de 24,1% à Montréal-Nord, soit plus du double de ce qu'affiche la ville de Montréal (10,6%). Comme précédemment, le secteur Est est le plus touché avec 27,6%. La proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires chez les 24-65 ans est plus faible pour les deux autres secteurs, mais reste largement supérieure à celle de la ville de Montréal. Elle est égale à 20,5% pour le secteur Ouest et 23,5% pour le secteur Centre.

5.1.9 Instabilité résidentielle

L'instabilité résidentielle à Montréal-Nord est légèrement plus faible que dans la ville de Montréal (tableau). En effet, la proportion de personnes ayant déménagé durant les cinq dernières années est de 42,2% pour cet arrondissement, alors qu'elle s'élève à 43,2% pour Montréal. Les secteurs Ouest et Est sont les plus touchés avec respectivement 43,5% et 44,5%. La proportion de personnes ayant déménagé durant les cinq dernières années est plus faible pour le secteur Centre avec 39,3%.

On observe une tendance similaire lorsque l'on s'intéresse aux personnes ayant déménagé durant la dernière année. À Montréal-Nord, cela touche 11,6% de la population contre 14,8% pour la ville de Montréal. Dans le secteur Centre, la proportion de personnes ayant déménagé durant la dernière année est de 10,9%, ce qui est plus faible que dans le secteur Ouest (13,4%) et Est (13,3%).

Tableau 11 Instabilité résidentielle à Montréal-Nord en 2016

	Secteur Ouest		Secteur Centre		Secteur Est		Montréal-Nord		Montréal	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Population totale (non-migrant et migrant de la dernière année)	21 125	100,00	31 680	100,00	27 740	100,00	85 545	100,00	1 872 860	100,00
Personnes ayant déménagé durant la dernière année	2 825	13,37	3 450	10,89	3 695	13,32	9 970	11,65	276 400	14,76
Population totale (non-migrant et migrant des 5 dernières années)	19 880	100,00	29 855	100,00	26 215	100,00	75 950	100,00	1 785 390	100,00
Personnes ayant déménagé durant les 5 dernières années	8 640	43,46	11 725	39,27	11 670	44,52	32 035	42,18	771 795	43,23

Source : Statistique Canada, 2016

5.1.10 Immigration et minorités visibles

La proportion de population immigrante est plus grande à Montréal-Nord que dans la ville de Montréal (tableau 12), soit 41,6% contre 34,0% à Montréal. Cette tendance s'observe également avec les chiffres relatifs à l'immigration récente où la proportion de personnes ayant immigré au Canada après 2011 est de 9,4% à Montréal-Nord, alors qu'elle est de 7,3% dans la ville de Montréal. L'écart entre les différents secteurs de l'arrondissement est assez faible. Toutefois, on note que le secteur Centre a la proportion d'immigrant(e)s la plus élevée avec 42,8% contre 41,6% pour le secteur Ouest et 40,3% pour le secteur Est. En ce qui concerne l'immigration récente, le secteur Ouest présente le chiffre le plus élevé (10,5%). Les secteurs Centre et Est sont légèrement plus modérés avec une proportion de personnes ayant immigré au Canada depuis 2011 égale à respectivement 9,0% et 8,9%.

La proportion de la population issue des minorités visibles est plus grande à Montréal-Nord (48,7%) que dans la ville de Montréal (32,9%). Les données sont par ailleurs comparables entre les différents secteurs. Pour le

secteur Centre, la proportion de résidents de minorités visibles est la plus élevée avec 49,3%. Le secteur Ouest se place juste derrière avec 48,7%, suivi du secteur Est (48,2%).

Tableau 12 Immigration à Montréal-Nord en 2016

	Secteur Ouest		Secteur centre		Secteur Est		Montréal-Nord		Montréal	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Population totale	21 455	100,00	32 070	100,00	28 140	100,00	81 665	100,00	1 895 000	100,00
Population immigrante	8 925	41,60	13 715	42,77	11 355	40,35	33 995	41,63	644 685	34,02
Population immigrante après 2011	2 260	10,53	2 895	9,03	2 495	8,87	7 650	9,37	138 635	7,32
Minorités visibles	10 440	48,66	15 815	49,31	13 555	48,17	39 810	48,75	623 895	32,92

Source : Statistique Canada, 2016

5.1.11 Diversité ethnoculturelle

La diversité ethnoculturelle, mesurée ici avec l'indice d'entropie basé sur les langues parlées à la maison, est présentée au tableau. Avec un indice de 1,38, l'arrondissement de Montréal-Nord se révèle plus hétérogène sur le plan ethnoculturel que la ville de Montréal (1,29). Le secteur Centre est le plus hétérogène avec un indice égal à 1,43 suivi par le secteur Ouest (1,39). Le secteur Est quant à lui apparaît plus homogène que les deux autres secteurs avec un indice d'entropie égal à 1,32.

Tableau 13 Diversité ethnoculturelle à Montréal-Nord en 2016

	Secteur Ouest	Secteur centre	Secteur Est	Montréal-Nord	Montréal
Indice d'entropie basé sur les langues parlées à la maison	1,39	1,43	1,32	1,38	1,29

Source : Statistique Canada, 2016

5.2 Portrait de la violence conjugale à Montréal-Nord

FAITS SAILLANTS

- En 2016 et 2017, 789 plaintes pour violence conjugale ont été déposées sur le territoire de Montréal-Nord.
- La majorité des plaintes (8 sur 10) ont été déposées par des femmes.
- Comparativement aux hommes, les femmes sont plus touchées par des infractions plus sévères.
- Le taux de victimisation à Montréal-Nord (3,89%) est supérieur à celui de la ville de Montréal (3,75%) et c'est dans le secteur Est que la différence est la plus grande, notamment en ce qui concerne les plaintes déposées par des adultes (20 ans ou plus).
- Le niveau socioéconomique et la monoparentalité à l'échelle des quartiers sont associés à l'occurrence de violence : une diminution du revenu médian et une augmentation de la proportion de familles monoparentales sont associées à une augmentation du risque de victimisation, incluant le fait d'être un enfant exposé.

En 2016 et 2017, 10 276 plaintes pour violence conjugale ont été enregistrées par le SPVM sur l'ensemble de son territoire. Le poste de quartier 39, situé dans l'arrondissement de Montréal-Nord, a enregistré **le volume de plaintes pour violence conjugale le plus élevé de la ville avec 789 événements de violence conjugale**. Le nombre moyen de plaintes pour les postes de quartier de la ville de Montréal était de 299.

Dans cette section, la situation de la violence conjugale et de l'exposition des enfants et des adolescents à la violence conjugale à Montréal-Nord est décrite à partir de données du SPVM de 2016 et de 2017. Pour compléter les informations présentées ci-dessous, des cartes décrivant la répartition spatiale de la victimisation en matière de violence conjugale et de l'exposition des enfants et des adolescents à la violence conjugale sont disponibles (annexe 2).

5.2.1 Types de plaintes

En 2016 et 2017, 789 plaintes pour violence conjugale ont été déposées sur le territoire de Montréal-Nord. La majorité d'entre elles, soit environ 70,0%, consistait en des voies de fait (utilisation ou menace d'utilisation de la force contre une personne sans son consentement) (Tableau). Près de huit plaintes sur dix, soit 620 plaintes, ont été déposées par des femmes. Aussi, comparativement aux hommes, les femmes sont davantage touchées par des infractions plus sévères. Par exemple, 4,2% des plaintes portées par les femmes relèvent d'une agression sexuelle contre 0,6% pour les hommes et 6,1% des plaintes des femmes renvoient à une infraction entraînant une perte d'autonomie contre aucune chez les hommes. Ces données confirment les données de Statistique Canada montrant que les femmes subissent des violences plus graves et vivent des conséquences plus sévères que les hommes (Burczycka, 2016).

Tableau 14 Répartition des plaintes selon la nature de l'infraction et le sexe de la victime

	Femmes		Hommes	
	Nombre	%	Nombre	%
Total infractions	620	100,00	169	100,00
Tentative de meurtre				
Tentative de meurtre	3	0,48	-	-
Agressions sexuelles				
Agression sexuelle grave	1	0,16	-	-
Agression sexuelle	19	3,06	-	-
Contact sexuel	1	0,16	-	-
Leurre au moyen d'ordinateur (victime - 18 ans)	-	-	1	0,59
Distribution non consentuelle d'images intimes	5	0,81	-	-
Voies de fait				
Voies de fait grave	2	0,32	-	-
Voies de fait (niveau 3) Agent	75	12,10	56	33,14
Voies de fait (niveau 1)	333	53,71	86	50,89
Décharger une arme à feu avec intention	1	0,16	-	-
Usage arme à feu, crime	1	0,16	-	-
Infractions entraînant une perte d'autonomie				
Traite de personne	1	0,16	-	-
Enlèvement	2	0,32	-	-
Séquestration	35	5,65	-	-
Actes ou menace de violence				
Vol qualifié sur une personne	7	1,13	1	0,59
Vol qualifié d'un véhicule	1	0,16	-	-
Extorsion - personne	5	0,81	-	-
Harcèlement criminel	62	10,00	13	7,69
Communications indécentes / harassantes	2	0,32	1	0,59
Proférer des menaces	57	9,19	11	6,51
Proxénétisme (victime 18 ans et +)	3	0,48	-	-
Intimidation générale	4	0,65	-	-

Source : SPVM, 2016-2017

5.2.2 Plaintes et victimes de violence conjugale : description de l'échantillon

Le tableau décrit la répartition des plaintes et des victimes concernant des situations de violence conjugale à Montréal-Nord selon la catégorie d'âge. En 2016 et 2017, 620 plaintes pour violence conjugale ont été déposées par 555 femmes. La victime la plus jeune était âgée de 11 ans et la plus âgée avait 96 ans, mais ce sont en majorité des femmes âgées de 20 à 34 ans (56,8%) qui rapportent des gestes de violence conjugale. Plus d'une victime sur dix est âgée de 19 ans ou moins. Enfin, c'est près d'une femme victime sur dix qui rapporte plus d'un événement témoignant d'une victimisation multiple.

Tableau 15 Distribution du nombre de plaintes et de victimes de violence conjugale portant plainte à la police en 2016 et 2017 à Montréal-Nord

	Plaintes		Victimes	
	Nombre	%	Nombre	%
Total	620	100,00	555	100,00
Âge				
14 ans ou moins	3	0,48	3	0,54
15 à 19	61	9,84	53	9,55
20 à 24	132	21,29	122	21,98
25 à 29	119	19,19	107	19,28
30 à 34	98	15,81	86	15,50
35 à 44	115	18,55	101	18,20
45 à 54	66	10,65	57	10,27
55 à 64	21	3,39	21	3,78
65 ans ou plus	5	0,81	5	0,90
Victimisation multiple				
1 plainte	-	-	503	90,63
2 plaintes	-	-	40	7,21
3 plaintes	-	-	11	1,98
4 plaintes	-	-	1	0,18

Source : M-IRIS, SPVM, 2016-2017

5.2.3 Situation de la violence conjugale à Montréal-Nord

Le tableau 16 présente les taux de victimisation pour l'arrondissement de Montréal-Nord, ses trois secteurs et la ville de Montréal. À Montréal-Nord, on compte plus de 7 femmes victimes de violence conjugale pour 1 000 femmes, soit presque deux fois plus que dans la ville de Montréal (3,9%). Le secteur Est de l'arrondissement de Montréal-Nord est le plus touché avec 8,7% femmes qui ont porté plainte pour violence conjugale. Ces taux sont plus faibles dans le secteur Ouest et le secteur Centre avec 6,2% pour chacun d'eux.

Le tableau 16 décrit également ces variables pour les adolescents et les adultes séparément. Les adultes ont des taux de victimisation plus élevés que les adolescents à Montréal-Nord (7,3% contre 6,0%). Le taux de femmes victimes de violence conjugale chez les adultes est 1,5 fois plus élevé dans le secteur Est (9,8%) que dans les deux autres secteurs (6,2%). Cette tendance s'inverse chez les adolescents. Le taux le plus faible est observé dans le secteur Est avec 5,6% contre 6,1% dans le secteur Centre et 6,4% dans le secteur Ouest.

Tableau 16 Répartition du nombre femmes victimes de violence conjugale pour 1 000 femmes par secteurs, globalement et pour Montréal en fonction de l'âge

	Secteur Ouest		Secteur Centre		Secteur Est		Montréal-Nord		Montréal		Montréal (Hors Montréal-Nord)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Toutes (10 ans et plus)												
Population	10 325	-	14 595	-	14 050	-	38 970	-	891 200	-	852 230	-
Victimes	128	6,20	181	6,20	246	8,75	555	7,12	6 940	3,89	6 385	3,75
Adolescentes (10 à 19 ans)												
Population	1 095	-	1 870	-	1 680	-	4 645	-	92 590	-	87 945	-
Victimes	14	6,39	23	6,15	19	5,65	56	6,03	606	3,27	550	3,13
Adultes (20 ans et plus)												
Population	9 230	-	12 725	-	12 370	-	34 325	-	798 610	-	764 285	-
Victimes	114	6,18	158	6,21	227	9,18	499	7,27	6 334	3,97	5 835	3,82

Source : M-IRIS, SPVM, 2016-2017

5.2.4 Enfants et adolescents exposés à la violence conjugale à Montréal-Nord

Les enfants-témoins cités lors du report d'un évènement de violence conjugale à la police ont permis d'identifier les enfants et adolescents exposés à la violence conjugale dans ces cas. Le taux d'enfants et d'adolescents exposés à la violence conjugale est plus de deux fois plus élevé à Montréal-Nord (10,5%) que dans la ville de Montréal (5,1%) (tableau). Les enfants de moins de 4 ans sont les plus touchés avec 18,3% d'entre eux qui ont été exposés de ce type d'évènement à Montréal-Nord. Les enfants âgés de 5 à 14 ans sont près de deux fois moins touchés avec un taux d'exposition de 8,3%. Les adolescents âgés de 15 à 19 ans sont les moins exposés à la violence conjugale (2,7%).

Le taux d'enfants et d'adolescents exposés à la violence conjugale est plus élevé dans le secteur Est (13,2%) que dans les secteurs Ouest (7,5%) et Centre (10,0%). Pour les enfants de moins de 4 ans, le secteur Est a un taux de victimisation près de deux fois plus élevé à celui des secteurs Centre (14,3%) et Ouest (14,35%). En ce qui concerne les enfants et adolescents âgés de 5 à 14 ans, le secteur Centre (9,5%) et le secteur Est (9,8%) ont des taux d'exposition à la violence conjugale plus de deux fois plus importants que celui du secteur Ouest (4,4). Enfin, le taux d'enfants et d'adolescents exposés à la violence conjugale est plus élevé dans le secteur Centre pour les 15-19 ans (3,0%), mais ce taux est comparable au secteur Est (2,8%) et au secteur Ouest (2,2%).

Tableau 17 Répartition des enfants témoins de violence conjugale répertoriés dans le cas de plaintes pour violence conjugale portées à la police à Montréal-Nord en fonction de l'âge des enfants

	Secteur Ouest		Secteur Centre		Secteur Est		Montréal-Nord		Montréal		Montréal (Hors Montréal-Nord)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Population	5 220	-	8 070	-	7 150	-	20 440	-	401 930	-	381 490	-
0 à 4 ans	1 575	-	2 165	-	1 960	-	5 700	-	109 750	-	104 050	-
5 à 14 ans	2 495	-	3 995	-	3 455	-	9 945	-	194 675	-	184 730	-
15 à 19 ans	1 150	-	1 910	-	1 735	-	4 795	-	97 505	-	92 710	-
Enfants-Exposés	78	7,47	162	10,04	189	13,22	429	10,49	4 102	5,10	3 673	4,81
0 à 4 ans	45	14,29	62	14,32	102	26,02	209	18,33	1 625	7,40	1 416	6,80
5 à 14 ans	22	4,41	76	9,51	68	9,84	166	8,35	1 791	4,60	1 625	4,40
15 à 19 ans	11	2,20	24	3,00	19	2,75	54	2,71	686	1,76	632	1,71

Source : M-IRIS, SPVM, 2016-2017

5.3 Facteurs socioenvironnementaux, violence conjugale et exposition à la violence conjugale

5.3.1 Caractéristiques sociodémographiques des victimes et des témoins

La majorité des victimes de violence conjugale ou de violence dans les relations amoureuses sont des femmes (78,3%) et ont entre 15 et 34 ans (62,9%) (tableau). Près de deux victimes sur cinq vivent dans un quartier de niveau socioéconomique faible (39,2%), présentant une forte instabilité résidentielle (37,7%) et avec une faible diversité ethnoculturelle (39,5%). Enfin, 45,3% des victimes vivent dans un quartier avec un niveau de monoparentalité élevé. Les qualificatifs sont ici établis en fonction des analyses présentées dans la section précédente.

Parmi les témoins de violence conjugale âgé(e)s entre 0 et 19 ans, près d'un sur deux a moins de 4 ans (48,2%). Par ailleurs, plus de deux enfants et adolescents sur cinq exposés à la violence conjugale (41,7%) vivent dans un quartier présentant un faible niveau socioéconomique et avec un niveau de monoparentalité élevé (43,8%). Notons également que 39,4% d'entre eux habitent dans un quartier où la diversité ethnoculturelle est faible.

Tableau 18 Répartition des victimes de violence conjugale, des enfants et adolescent(e)s témoins de violence conjugale selon les caractéristiques des victimes et des quartiers

	Victime		Témoïn	
	Nombre	%	Nombre	%
Sexe				
Homme	154		-	-
Femme	555		-	-
Âge				
0 à 4 ans	-	-	205	48,24
5 à 14 ans	-	-	166	39,06
15 à 19 ans	-	-	54	12,71
14 ans ou moins	4	0,56	-	-
15 à 34 ans	446	62,91	-	-
35 à 49 ans	187	26,38	-	-
50 à 64 ans	64	9,03	-	-
65 ans ou plus	8	1,13	-	-
Statut socioéconomique (revenu médian, \$)				
Faible (moy. = 31 968,95\$)	278	39,21	179	41,72
Moyen (moy. = 41 096,29\$)	250	35,26	138	32,17
Élevé (moy. = 49 959,74\$)	181	25,53	112	26,11
Monoparentalité (proportion de familles monoparentale, %)				
Faible (moy. = 20,83%)	184	25,95	90	20,98
Moyenne (moy. = 29,19%)	204	28,77	151	35,20
Forte (moy. = 41,72%)	321	45,28	188	43,82
Instabilité résidentielle (proportion de personnes ayant déménagé durant les 5 dernières années)				
Faible (moy. = 31,59%)	214	30,18	139	32,40
Moyenne (moy. = 41,72%)	228	32,16	140	32,63
Forte (moy. = 54,27%)	267	37,66	150	34,97
Diversité ethnoculturelle (indice d'entropie des langues parlées à la maison)				
Faible (moy. = 1,15)	280	39,49	169	39,39
Moyenne (moy. = 1,44)	236	33,29	133	31,00
Forte (moy. = 1,60)	193	27,22	127	29,60

5.3.2 Corrélat socioenvironnementaux de la victimisation

Des analyses ont été effectuées afin d'estimer l'association entre la probabilité de victimisation et différentes caractéristiques socioenvironnementales des milieux résidentiels (à l'échelle des AD) de l'arrondissement de Montréal-Nord (tableau 19). Les caractéristiques socioenvironnementales retenues sont des marqueurs de l'environnement social pouvant avoir un effet préventif (voir section 4.1.3) : le statut socioéconomique (revenu médian), la monoparentalité (proportion de familles monoparentales), l'instabilité résidentielle (proportion de personnes ayant déménagé durant les cinq dernières années) et la diversité ethnoculturelle (indice de diversité basé sur les langues parlées à la maison). Chacune de ces variables a été catégorisée en terciles, soit des groupes de 33,3% de la population, pour décrire trois niveaux : faible, moyen et élevé. Le tableau 19 présente les rapports de cotes (*odds ratios*), soit des estimateurs du risque de victimisation relatif au groupe de référence. Par exemple, le rapport de cotes de 1,7 pour le statut socioéconomique le plus faible (tableau 19, modèle 1) nous indique que le risque de victimisation dans ce groupe représente 1,7 fois celui du groupe du statut socioéconomique le plus élevé (groupe de référence). Les analyses ont été effectuées en modélisant séparément chacune des quatre variables socioenvironnementales (modèles 1 à 4) et un modèle intégrant toutes les variables socioenvironnementales a aussi été estimé (modèle complet)

Tableau 19 Associations entre les caractéristiques socioenvironnementales et la victimisation de violence conjugale à Montréal-Nord

	Victime (n=709 dans 145 aires de diffusion)				
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle complet
	RC (95% IC)	RC (95% IC)	RC (95% IC)	RC (95% IC)	RC (95% IC)
Statut socioéconomique					
Élevé	Référence	-	-	-	Référence
Moyen	1,33 (0,98-1,81) [†]	-	-	-	1,21 (0,89-1,65)
Faible	1,72 (1,26-2,34)***	-	-	-	1,46 (0,99-2,15) [†]
Monoparentalité					
Faible	-	Référence	-	-	Référence
Moyenne	-	0,96 (0,71-1,31)	-	-	0,95 (0,69-1,31)
Forte	-	1,60 (1,19-2,15)**	-	-	1,43 (1,01-2,02)*
Instabilité résidentielle					
Faible	-	-	Référence	-	Référence
Moyenne	-	-	1,12 (0,82-1,53)	-	1,04 (0,76-1,42)
Forte	-	-	1,16 (0,85-1,58)	-	0,81 (0,57-1,17)
Diversité ethnoculturelle					
Faible	-	-	-	Référence	Référence
Moyenne	-	-	-	0,77 (0,57-1,03) [†]	0,89 (0,66-1,20)
Forte	-	-	-	0,64 (0,47-0,87)**	0,83 (0,59-1,17)

[†] p < 0,1 ; * p < 0,05 ; ** p < 0,01 ; *** p < 0,001

Note : tous les modèles ont été ajustés en fonction de l'âge et du sexe des victimes

La diminution du statut socioéconomique dans les quartiers est associée à l'augmentation du risque d'être victime de violence conjugale. Comparativement aux quartiers avec un statut socioéconomique élevé, le risque de victimisation est plus élevé dans les quartiers avec un statut socioéconomique faible (OR = 1,72 ; 95% IC = 1,26-2,34 ; p<0,001). Aussi, la différence entre les quartiers où le niveau du statut socioéconomique est moyen comparativement à ceux où il est élevé a presque atteint le niveau de significativité statistique (OR = 1,33 ; 95% IC = 0,98-1,81 ; p = 0,062). La hausse de la monoparentalité est associée à une augmentation du risque de victimisation. Comparativement aux quartiers avec une faible monoparentalité, le risque d'être victime de violence conjugale est plus élevé dans les quartiers où le niveau de monoparentalité est fort (OR

= 1,60 ; 95% IC = 1,19–2,15 ; $p = 0,002$). Cette différence n'est pas significative en ce qui concerne les quartiers avec un niveau de monoparentalité moyen (OR = 0,96 ; 95% IC = 0,71–1,31 ; $p = 0,797$). Aucune association significative n'a été observée entre l'instabilité résidentielle et le risque d'être victime de violence conjugale. Enfin, il semblerait que la diversité ethnoculturelle ait un effet protecteur sur la violence conjugale. Relativement aux quartiers avec un niveau de diversité ethnoculturelle faible, le risque d'être victime de violence conjugale est plus faible dans les quartiers où le niveau de diversité ethnoculturelle est moyen (OR = 0,77 ; 95% IC = 0,57–1,03 ; $p = 0,079$) et fort (OR = 0,64 ; 95% IC = 0,47–0,87 ; $p = 0,017$).

La modélisation conjointe de l'ensemble des variables (modèle complet) produit un portrait légèrement différent. Il persiste des différences en matière de niveau socioéconomique (RC = 1,46 ; 95% IC = 0,99–2,15 - notons que ce résultat est à la limite de la significativité statistique) et de monoparentalité (forte vs. faible : RC = 1,43 ; 95% IC = 1,01–2,02), mais aucune association significative n'est observée avec la diversité ethnoculturelle, ce qui suggère que l'effet protecteur de cette variable apparu précédemment pourrait disparaître au profit d'autres variables au niveau des quartiers. En d'autres mots, les écarts observés selon les niveaux de diversité ethnoculturelle (modèle 4) seraient plutôt attribuables au fait que ces écarts correspondent avec des écarts de niveau socioéconomique et de monoparentalité.

5.3.3 Corrélat socioenvironnementaux de l'exposition des enfants et des adolescents à la violence conjugale

Le tableau 20 présente les associations entre les caractéristiques socioenvironnementales et l'exposition des enfants et adolescent(e)s à la violence conjugale. Comme précédemment, les variables relatives aux quartiers ont été d'abord analysées séparément puis conjointement.

Lorsque l'on analyse les variables socioenvironnementales une à une, la baisse du statut socioéconomique dans les quartiers serait associée à une augmentation du risque d'exposition des enfants et des adolescents à la violence conjugale. Comparativement aux quartiers avec un statut socioéconomique fort, le risque est plus élevé dans les quartiers où le statut socioéconomique est faible (OR = 1,74 ; 95% IC = 1,06–2,83 ; $p = 0,027$). L'augmentation de la monoparentalité dans les quartiers est associée à une hausse du risque d'exposition des enfants et des adolescents à la violence conjugale. Relativement aux quartiers avec une faible monoparentalité, le risque est plus élevé dans les quartiers avec une forte monoparentalité (OR = 1,82 ; 95% IC = 1,11–3,01 ; $p = 0,019$). Aucune association statistiquement significative n'a été observée pour l'instabilité résidentielle et la diversité ethnoculturelle.

L'analyse conjointe des variables socioenvironnementales suggère aussi des différences en matière de statut socioéconomique et de monoparentalité. Comparativement aux quartiers avec un fort statut socioéconomique, le risque d'exposition des enfants et des adolescents à la violence conjugale est plus élevé dans les quartiers avec un faible statut socioéconomique (OR = 2,11 ; 95% IC = 1,13–3,91 ; $p = 0,018$). De même, par rapport aux quartiers avec un niveau de monoparentalité faible, ce risque est plus élevé dans les quartiers avec un niveau de monoparentalité moyen (OR = 1,65 ; 95% IC = 1,00–2,74 ; $p = 0,052$) et fort (OR = 1,89 ; 95% IC = 1,08–3,33 ; $p = 0,027$). Dans ce modèle, l'instabilité résidentielle aurait un effet protecteur sur la violence conjugale. Comparativement aux quartiers avec un niveau d'instabilité résidentielle faible, le risque qu'un enfant ou qu'un adolescent soit témoin de violence conjugale est plus faible dans les quartiers où le niveau d'instabilité résidentielle est fort (OR = 0,46 ; 95% IC = 0,26–0,82 ; $p = 0,009$). Aucune association significative n'a été observée en ce qui concerne la diversité ethnoculturelle.

Tableau 20 *Modèle de régression logistique multiniveau pour évaluer l'association entre les caractéristiques socioenvironnementales et l'exposition des enfants et des adolescents à la violence conjugale à Montréal-Nord*

	Témoin (n=429 dans 145 aires de diffusion)				
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle complet
	OR (95% IC)	OR (95% IC)	OR (95% IC)	OR (95% IC)	OR (95% IC)
Effets fixes					
Intercept, β (SE)	-4,58 (0,19)***	-4,72 (0,21)***	-4,39 (0,19)***	-4,12 (0,19)***	-4,65 (0,31)***
Statut socioéconomique					
Fort	Référence	-	-	-	Référence
Moyen	1,12 (0,69-1,80)	-	-	-	1,13 (0,69-1,84)
Faible	1,74 (1,06-2,83)*	-	-	-	2,11 (1,13-3,91)*
Monoparentalité					
Faible	-	Référence	-	-	Référence
Moyen	-	1,48 (0,89-2,44)	-	-	1,65 (1,00-2,74)†
Fort	-	1,82 (1,10-3,01)*	-	-	1,89 (1,08-3,33)*
Instabilité résidentielle					
Faible	-	-	Référence	-	Référence
Moyen	-	-	1,13 (0,69-1,84)	-	0,83 (0,51-1,36)
Fort	-	-	0,91 (0,55-1,49)	-	0,46 (0,26-0,82)**
Diversité ethnoculturelle					
Faible	-	-	-	Référence	Référence
Moyen	-	-	-	0,67 (0,41-1,08)	0,81 (0,50-1,32)
Fort	-	-	-	0,70 (0,43-1,15)	1,03 (0,59-1,78)

† p < 0,1 ; * p < 0,05 ; ** p < 0,01 ; *** p < 0,001

Note : tous les modèles ont été ajustés par l'âge des enfants et des adolescents

6. Portrait des services en matière de violence conjugale et violence dans les relations amoureuses à Montréal-Nord

Dans la présente section, il sera question des analyses qualitatives effectuées à partir des entretiens individuels. Comme ce sont principalement des ressources qui s'adressent aux femmes, aux adolescent(e)s, jeunes adultes, aux enfants et à la famille, l'emploi du terme « clientèle » réfèrera à cette large population qui est susceptible de vivre des expériences de violence conjugale (VC) ou de violence dans les relations amoureuses (VRA). La VC concerne aussi les adolescent(e)s et les enfants exposés à la VC.

Dans un premier temps, l'offre de services en matière de violence conjugale et de violence dans les relations amoureuses chez les jeunes sera décrite. Dans un deuxième temps, la clientèle desservie, les besoins perçus de la clientèle en matière de violence et les défis et facilitateurs rencontrés dans l'offre de service en la matière seront présentés. Dans un troisième temps, les pratiques de collaboration et de référencement entre les organisations de l'arrondissement de Montréal-Nord et de Montréal seront abordées.

6.1 L'offre de service en matière de violence conjugale et de violence dans les relations amoureuses

FAITS SAILLANTS

- Il y a une rareté de services spécialisés en violence conjugale à Mtl-Nord tant pour les femmes et leurs enfants que pour les hommes ayant des comportements violents.
- Les deux seuls services spécialisés existants s'adressent aux femmes.
- Il n'existe pas de maison d'hébergement de première étape pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants à Mtl-Nord.
- Il n'existe pas de services spécialisés en violence dans les relations amoureuses des jeunes.

Les 28 organisations qui constituent le présent portrait de l'offre de service réfèrent aux établissements scolaires de niveau primaire et secondaire, au CLSC de Montréal-Nord, au Poste de Quartier 39, aux tables de concertation et aux organismes communautaires de différents secteurs d'intervention (famille, femmes, hommes, jeunesse, enfants, diversité culturelle et immigration, qualité de vie, aide à l'emploi et à la formation, culture, etc.). Quatre catégories de l'offre de service se dégagent de l'analyse. Les organisations ont été catégorisées en fonction de leur mission respective et des types de services, activités et/ou interventions qu'elles offrent en matière de VC et de VRA. Les catégories sont énumérées ci-dessous et décrites au tableau 21.

Tableau 21 Catégories de l'offre de services en matière de VC et de VRA

Classification des organisations (4 catégories)	Nombre et clientèle des organisations	Description des services offerts en matière de VC et de VRA
<p>1. Organisations spécialisées en violence qui offrent des services en la matière</p> <p>⊘ La mission est centrée sur la violence envers les femmes ou les filles</p> <p>⊘ Services de prévention, d'intervention et post-intervention offerts aux femmes et aux filles</p>	<p>2 organisations / 28</p> <p>-Halte-Femmes -Centre des Femmes Interculturel Claire</p> <p>Clientèle visée : -Femmes (2/2)</p>	<p>Secteur de la prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ateliers de sensibilisation contre les violences faites aux femmes (thèmes : violences, égalité de sexe, droits, etc.) ▪ Mobilisation lors des journées d'activisme (marches pour revendiquer de meilleures conditions de vie pour les femmes, journée contre les VFF, etc.) ▪ Participation à des kiosques d'information sur différentes thématiques s'adressant au grand public, notamment les violences faites aux aînés <p>Secteur de l'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontres de relation d'aide individuelle (téléphonique et face à face) – Écoute, évaluation, accompagnement et référencement ▪ Accompagnement à la cour ou autres procédures judiciaires (ex. plainte à la police) ▪ Groupes d'entraide en violence conjugale (cycle de la violence, relation égalitaire) ▪ Intégration socio-professionnelle post séparation <p>Secteur de la post-intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'assurer que la clientèle ait eu accès à un service à la suite du référencement
<p>2. Organisations non spécialisées en violence qui mettent en place des actions ponctuelles en matière de violence</p>	<p>14 organisations / 28</p> <p>Clientèle visée : -Enfants (1/14) -Adolescents et jeunes adultes (5/14) -Hommes (1/14) -Famille (2/14) -Tous (5/14)</p>	<p>Secteur de la prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités de sensibilisation auprès des citoyen(ne)s de Montréal-Nord, dont certaines peuvent cibler les violences faites aux femmes et la violence conjugale et familiale ▪ Ateliers de groupe, activités et kiosques de prévention et de sensibilisation auprès de leur clientèle (thèmes : relation entre les hommes et les femmes, rapports de force, respect, cyberviolence, formes de violence en général, violences faites aux femmes, respect dans les relations amoureuses, consentement) ▪ Séances d'information sur le rôle du policier lors d'une intervention policière en matière de violence conjugale et sur le processus judiciaire ▪ Cours d'autodéfense aux femmes <p>Secteur de l'intervention</p>

<ul style="list-style-type: none"> ☒ La mission n'est pas centrée sur la violence envers les femmes ou les filles ☒ Activités de prévention et d'intervention ponctuelles en matière de VC et VRA offertes ☒ Accompagnement ponctuel (écoute et référencement) offert à la clientèle qui exprime explicitement ou implicitement un besoin relatif à la VC et VRA 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intervention individuelle : écoute, soutien, accompagnement et référencement à la suite d'un dévoilement de VC ou VRA, des préoccupations de la clientèle ou au dépistage des situations de VC ou VRA de la part de professionnel(le)s ▪ Activités de groupe et groupes de partage auprès de clientèles vulnérables (thèmes : les relations amoureuses, les violences dans les relations amoureuses, la sexualité, l'estime de soi, les relations saines, les femmes dans les médias et le respect des femmes) ▪ Accompagnement dans le processus de dénonciation de la VC et VRA et le processus judiciaire ▪ Suivi et encadrement individuels pour les hommes ayant commis des délits, dont la VC (Maison de transition) <p>Règlement particulier dans le cas des organisations d'aide au logement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Priorisation des femmes victimes de VC dans le processus de demande de logement et de changement de logement (avec preuve d'un rapport de police ou d'une évaluation externe)
<p>3. Organisations non spécialisées en violence qui répondent à un besoin d'écoute et de référencement en matière de violence lorsqu'il est exprimé par la clientèle</p> <ul style="list-style-type: none"> ☒ La mission n'est pas centrée sur la violence envers les femmes ou les filles ☒ Aucune activité en matière de VC et VRA offerte ☒ Accompagnement ponctuel (écoute et référencement) offert à la clientèle qui exprime explicitement ou implicitement un besoin relatif à la VC et VRA 	<p>9 organisations /28</p> <p>Clientèle visée :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Enfants (1/9) -Adolescents et jeunes adultes (3/9) -Famille (3/9) -Adultes (2/9) 	<p>Secteur de l'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intervention individuelle : écoute, soutien, accompagnement et référencement à la suite d'un dévoilement de VC ou VRA ou au dépistage des situations de VC ou VRA de la part de professionnel(le)s - Accompagnement et référencement à la suite des discussions qui émergent des activités de groupe (ateliers ou cafés-causerie) dont les thèmes ne portent pas sur la violence
<p>4. Les tables de concertation</p> <ul style="list-style-type: none"> ☒ Aucun service n'est offert directement à la clientèle 	<p>3 organisations / 28</p> <p>Clientèle visée :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Enfants et adolescents (1/3) -Famille (1/3) -Tous (1/3) 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation et organisation de journées thématiques et réunions pour discuter des enjeux et des besoins que vit leur clientèle (ex. VRA, la violence sexuelle, l'exploitation sexuelle/travail du sexe, l'itinérance, le rôle du père au sein de la famille, etc.). Des stratégies sont proposées collectivement

Catégorie 1. Organisations spécialisées en violence qui offrent des services en la matière

Les deux organisations de la catégorie #1 réfèrent à Halte-Femmes et au Centre des Femmes Interculturel Claire. Halte-Femmes est un organisme communautaire dont la mission est de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans le respect des différences en visant l'abolition de toutes formes de violence, et de bâtir un mieux-être collectif en améliorant les conditions de vie des femmes. Le Centre des Femmes Interculturel Claire est aussi un organisme communautaire dont la mission est d'améliorer la qualité de vie des femmes et des familles du milieu, et de favoriser l'intégration des femmes immigrantes. Tous les services offerts par cet organisme s'adressent aux femmes et aux familles qui vivent dans un contexte de violence conjugale. Comme il s'agit des deux seules organisations qui se classent dans cette catégorie, il devient évident de constater la rareté des services spécialisés en violence au sein de l'arrondissement de Montréal-Nord, et en particulier l'absence de services d'hébergement de première étape.

Une maison d'hébergement de deuxième étape pour femmes victimes de VC est située dans l'arrondissement de Montréal-Nord. Par souci de confidentialité et de protection des femmes hébergées, cette ressource ne sera pas identifiée. Il semblait toutefois capital de souligner la présence de ce type de service dans le présent portrait de l'offre de service.

Catégorie 2. Organisations non spécialisées en violence qui mettent en place des actions ponctuelles en matière de violence

Les organisations classées dans cette catégorie offrent au moins une activité de prévention et d'intervention en matière de VC et de VRA à l'intention de leur clientèle et/ou de l'ensemble des citoyen(ne)s de Montréal-Nord. Ces activités peuvent se dérouler sur une base fréquente (ex. 5 ateliers sont donnés dans la dernière année) ou ponctuelle (ex. une intervention de groupe qui aborde les thèmes associés à la VC et à la VRA ou une activité de sensibilisation offerte dans le cadre d'une journée thématique particulière). Ces activités peuvent également être offertes par choix de l'organisation (ex. offrir des ateliers d'information sur les procédures policières et judiciaires relatives au dépôt d'une plainte pour violence à la suite d'un besoin exprimé par les femmes) ou par obligation (ex. le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) dans le cas des établissements scolaires ou le règlement qui favorise l'accès au logement pour les femmes victimes de VC dans le cas des organisations d'aide au logement). De plus, les organisations qui figurent dans cette catégorie offrent un accompagnement ponctuel, de l'écoute et du référencement, à la clientèle qui exprime un besoin en matière de VC et de VRA.

Les institutions publiques (notamment le CLSC de Montréal-Nord et le PDQ 39) qui offrent des services en matière de VC et de VRA ont été classées dans cette catégorie. Malgré leur contribution importante à l'offre de services en la matière, leur mandat premier ne réfère pas à la violence conjugale ou la violence dans les relations amoureuses de jeunes.

Une seule organisation (maison de transition) offre des services pour les hommes, plus particulièrement les hommes ayant commis des actes criminels, incluant des comportements violents envers leur conjointe. Cette organisation a été classée dans la catégorie #2 en raison du suivi individuel et de l'encadrement qu'elle offre aux hommes ayant commis des comportements violents envers leur conjointe.

Catégorie 3. Organisations non spécialisées en violence qui répondent à un besoin d'écoute et de référencement en matière de violence lorsqu'il est exprimé par la clientèle

La catégorie #3 réfère aux organisations offrant un accompagnement ponctuel, c'est-à-dire de l'écoute et du référencement, à la clientèle qui exprime un besoin en matière de VC et de VRA. Le référencement est mis de l'avant par ces organisations.

Catégorie 4. Les tables de concertation

La catégorie 4, regroupant les tables de concertation actives sur le territoire, diffère des autres catégories. Les tables de concertation n'offrent pas de services directement à la clientèle, mais elles constituent des lieux d'échanges et de réflexions concernant les enjeux que vit la population de Montréal-Nord. Les tables de concertation ont donc été incluses dans l'étude étant donné la possibilité que des enjeux associés à la VC et à la VRA y soient abordés. Toutefois, les personnes-ressources qui représentaient ces organisations affirment que les problématiques de la VC et de la VRA sont peu discutées au sein de leur structure de concertation, même si leurs membres reconnaissent l'ampleur du problème à Montréal-Nord. Les membres de l'une des tables de concertation discutent de façon plus fréquente de la problématique de la violence. Leurs membres peuvent être impliqués, de près ou de loin, à la participation et l'organisation de journées thématiques et de rencontres de travail qui portent sur le phénomène de la violence à Montréal-Nord. Ces activités se présentent sur une base ponctuelle.

Les secteurs d'intervention

Afin d'élaborer une classification de l'offre de service en matière de VC et de la VRA, les services ont été catégorisés selon trois secteurs d'intervention (prévention, intervention et post-intervention). Il est possible qu'une organisation offre plus d'un service dans le même secteur d'intervention et qu'elle offre des services dans plus d'un secteur d'intervention. Une description complète de ces services figure au tableau 21.

- 1) **Prévention** (activités de sensibilisation; ateliers de formation lors de séminaires, colloques et/ou conférences ; journées thématiques ; kiosques d'information; et activités de mobilisation contre la violence)
- 2) **Intervention** (accueil, écoute, soutien et accompagnement (relation d'aide individuelle et/ou de groupe) counseling (information, orientation, référence); hébergement; gestion de crise)
- 3) **Post-intervention** (intervention post-traumatique; suivis post-hébergement; suivi post-référencement).

Le secteur mis de l'avant par les organisations réfère davantage à celui de l'intervention, au détriment du secteur de la prévention et de la post-intervention. Les actions nommées en matière de VC et de VRA par les intervenant(e)s participant à l'étude réfèrent généralement à l'accueil, l'écoute, le soutien, l'accompagnement et le référencement vers des ressources spécialisées en violence au besoin.

« Lorsqu'on réalise qu'il y a de la violence parce que la maman se confie. Alors là, ça va être de l'écoute et de la référence. Ça va être aussi de l'accompagnement quand la maman est prête et le veut. Ce n'est pas spécifique en violence conjugale, mais on réalise la violence un coup dans la maison (service de visite à domicile). »
Personne-ressource d'une organisation pour la famille (Catégorie 3)

« Ça va arriver des fois dans les suivis individuels que les jeunes dévoilent une certaine violence conjugale. On fait du référencement à ce moment-là. Ce n'est pas arrivé si souvent que ça. » *Personne-ressource d'une organisation jeunesse (Catégorie 2)*

Le secteur de la prévention est davantage mis de l'avant par les organisations qui s'adressent aux adolescent(e)s, bien que les activités de prévention occupent aussi une place dans les organisations qui desservent les femmes. Ce sont des activités de prévention, de sensibilisation et d'éducation qui ciblent une étendue de problématiques et de thèmes, dont ceux des relations amoureuses et conjugales et ceux de la sexualité. Certaines portent sur l'égalité entre les hommes et les femmes, le respect dans le cadre de relations intimes et amoureuses, le consentement sexuel, etc. De ce que les personnes-ressources ont partagé lors des entretiens, il ressort que la plupart de ces activités n'abordent pas d'emblée les relations de couple égalitaires, ni les violences dans un contexte intime, amoureux et sexuel. Les thèmes associés à la VC et à la VRA sont abordés dans la foulée d'autres thèmes connexes. La plupart de ces activités de prévention, de sensibilisation et d'éducation ne traitent pas de façon systématique le thème de la VC et la VRA.

« On a réalisé des ateliers avec les ados, les mamans aussi. On va parler juste de violence en général. On parle des relations hommes-femmes. On va plus parler de thèmes généraux, mais pas vraiment de VC. Parfois on parle des rapports de force. » *Personne-ressource d'une organisation pour la famille (Catégorie 2)*

« On organise aussi des cafés-rencontres. C'est déjà arrivé qu'on parle de violence conjugale, mais pas souvent. Dans les dernières années, peut-être deux ou trois fois, mais sans plus. On l'a déjà fait par le passé, oui. Sur une série de cafés-rencontres, une rencontre porte sur les services offerts aux femmes et on va parler de Halte-femmes. » *Personne-ressource d'une organisation pour la famille (Catégorie 3)*

Quelques personnes-ressources mentionnent que l'organisation pour laquelle elles travaillent a développé et implanté des activités de sensibilisation et de formation à la violence à l'intention des membres de leur personnel et des bénévoles.

Quant au secteur de la post-intervention, il est peu mis de l'avant par les organisations. Outre les suivis post-référencement, très peu de services sont offerts à la clientèle en ce sens.

Ce portrait montre que les services en matière de VC et de VRA destinés aux femmes, aux adolescent(e)s, aux jeunes adultes, aux enfants et à la famille sont relativement peu nombreux dans l'arrondissement de Montréal-Nord qui ont accepté de participer à l'étude. La plupart des services offerts par les 28 organisations de l'arrondissement de Montréal-Nord visent à accompagner et à soutenir leur clientèle lorsqu'un besoin est exprimé. Conjointement, des activités de sensibilisation et de prévention des violences sont offertes sur une base ponctuelle par des organisations. Il ne reste seulement que deux organisations qui offrent des services spécialisés en violence conjugale sur l'ensemble du territoire.

6.2 Description de la clientèle qui fréquente les organisations à Montréal-Nord

FAITS SAILLANTS

Selon les personnes-ressources rencontrées :

- La clientèle que desservent la plupart des organisations est issue de l'immigration et de la diversité culturelle. Ces caractéristiques comportent leur lot d'enjeux en ce qui concerne les violences envers les femmes et les filles.
- Cette clientèle vit dans un contexte marqué d'adversités associées notamment à la violence, la sous-scolarisation, la précarité financière et résidentielle, les problèmes de santé mentale et les problèmes de dépendance (alcool, drogues, jeu).
- Les violences faites aux femmes et aux filles constituent une problématique inquiétante à Montréal-Nord, non seulement au regard des expériences de VC, de VRA et de violence familiale (VF) vécues par leur clientèle, mais également des expériences d'exploitation et d'agressions sexuelles.

Les personnes-ressources participant à l'étude ont dressé un bref portrait des caractéristiques des clientèles qu'ils desservent et des problématiques avec lesquelles celles-ci doivent composer au quotidien. Comme nous le verrons dans cette section, cette description de la clientèle correspond au portrait sociodémographique de Montréal-Nord présenté à la section 5.1 de ce rapport.

De façon générale, la clientèle que desservent les organisations est issue de la diversité culturelle et de l'immigration. Une personne-ressource note d'ailleurs l'émergence d'une troisième génération d'immigration qui caractérise l'arrondissement de Montréal-Nord.

« On intervient avec des jeunes femmes qui sont de 3e génération. Ce sont des femmes qui ont une identité propre qui n'est ni québécoise d'origine ni immigrante d'origine. C'est une nouvelle génération qui est en train de se construire. C'est une fusion de toutes ces cultures-là qui forment des nouvelles personnalités. » *Personne-ressource d'une institution publique qui dessert l'ensemble de la population de Montréal-Nord (Catégorie 2)*

Du point de vue des personnes-ressources, la diversité culturelle et l'immigration comportent son lot d'enjeux par rapport aux violences faites aux femmes et aux filles, une réalité fort bien documentée par ailleurs dans nombre d'études. Par exemple, le rejet de la famille et de la communauté à la suite d'un divorce, le parrainage des femmes par le conjoint contribueraient à maintenir les femmes et les enfants dans une situation de dépendance et de contrôle de la part du conjoint. Les répondant(e)s mentionnent aussi la divergence des perceptions de la violence selon les cultures comme un enjeu avec lequel les femmes ont à composer.

« Il y a des femmes qui me disent que leur conjoint les frappe, mais qu'il l'aime. Il y a une différence de la perception de la violence ici et de leur culture. » *Personne-ressource d'une organisation pour la famille (Catégorie 2)*

Parmi les problématiques auxquelles la clientèle est confrontée, la précarité financière, les problèmes de santé mentale et la sous-scolarisation sont de loin celles étant les plus citées par les personnes-ressources. Des problématiques de dépendance aux drogues, à l'alcool ou aux jeux ont aussi été rapportées. Par ailleurs, on mentionne que la clientèle qui fréquente les organisations formant le portrait de l'offre de services vit aussi dans un contexte de précarité résidentielle se traduisant par des difficultés à payer le loyer et à obtenir

un logement social, des conditions d'insalubrité du logement, des déménagements fréquents, voire de l'itinérance de rue et cachée.

Selon le point de vue des personnes-ressources, la mobilité géographique de la population de Montréal-Nord est assez restreinte. En effet, les citoyen(ne)s auraient tendance à se déplacer à travers un périmètre limité autour de leur résidence, ce qui contribue à leur isolement. D'ailleurs, une répondante partage ses réflexions personnelles quant au lien entre le territoire, l'isolement et la VC :

« Montréal-Nord n'est pas accessible en transport en commun, c'est loin, c'est isolé. Territorialement, j'ai comme l'impression qu'il y a un espace d'isolement à Montréal-Nord. J'ai rencontré plusieurs femmes qui venaient de quartiers différents autres que celui de Montréal-Nord, et qui vivaient dans des situations abusives. Elles me disent : « Il m'a sorti de tout ce que je connais pis là je suis ici (à Montréal-Nord) avec lui. » Il y a quelque chose de territorial, de géographique dans la violence conjugale. » *Personne-ressource d'une organisation qui dessert l'ensemble de la population de Montréal-Nord (Catégorie 2)*

Les personnes-ressources affirment que les familles de Montréal-Nord qui fréquentent leur organisation se retrouvent souvent dans un contexte familial précaire, vivant, par exemple, dans des familles monoparentales et nombreuses. Les répondant(e)s constatent parfois un manque d'encadrement de la part des parents qu'ils accompagnent, voire même de la négligence parentale, pouvant ainsi contribuer aux problèmes de comportements chez les enfants.

Les violences faites aux femmes et aux filles constituent une problématique inquiétante pour les intervenantes participant à l'étude. Les personnes-ressources nomment non seulement des expériences de VC, de VRA et de violence familiale (VF) vécues par leur clientèle, mais également d'exploitation et d'agression sexuelle. Selon elles, les violences et les rapports inégaux de genre seraient banalisés et normalisés par la population de Montréal-Nord, comme encore aujourd'hui dans la population générale, malgré les campagnes de sensibilisation déployées au cours des dernières années.

« Je pense que les jeunes ont des réalités qui font partie d'une norme. Je pense à des filles qui me disent que d'avoir des rapports difficiles avec les garçons, ça fait partie de leur normalité. Pour elles, ce n'était pas forcément grave, alors que nous pourrions être choqués. Elles, ça faisait partie de leur vie. » *Personne-ressource d'une organisation jeunesse (Catégorie 3)*

La réalité de leur clientèle serait caractérisée par un amalgame d'adversités qui incluent notamment les violences. Une personne-ressource témoigne des intersections entre par exemple l'instabilité résidentielle et les violences sexuelles vécues par les adolescentes et les jeunes femmes :

« À Montréal-Nord, l'itinérance chez les jeunes est surtout due à des violences familiales où le jeune veut sortir de chez lui ou il est mis dehors. Ça peut mener à des situations où le jeune vit de l'abus. L'itinérance peut créer des vulnérabilités du point de vue des abus sexuels, par exemple des jeunes filles qui se retrouvaient chez leur oncle. » *Table de concertation (Catégorie 4)*

En somme, du point de vue des personnes-ressources, les familles de Montréal-Nord qui fréquentent les organisations interrogées dans le cadre de cette étude se caractérisent par la diversité culturelle. Le contexte dans lequel elles vivent est marqué d'adversités associées à la violence, la précarité financière et résidentielle, les problèmes de santé mentale et bien d'autres.

6.3 Besoins perçus de la clientèle en ce qui concerne la VC et la VRA

FAITS SAILLANTS

Les personnes-ressources rencontrées ont constaté :

- que leur clientèle ressent le besoin de parler, de dévoiler, de ventiler ses émotions et d'être écouté par rapport aux expériences de VC ou de VRA;
- que lorsque les femmes portent plainte à la police, elles expriment des besoins d'information, d'accompagnement et de soutien par rapport au processus judiciaire;
- que les adolescent(e)s expriment le besoin d'en apprendre plus sur la sexualité et les relations amoureuses et qu'aborder ces thèmes avec les jeunes constitue une stratégie efficace pour susciter des discussions sur la violence dans les relations amoureuses, le respect et le consentement.

Les personnes-ressources ont été sondées sur les besoins de leur clientèle en ce qui concerne la VC et la VRA. Celles-ci ont constaté chez leur clientèle le besoin de parler, de dévoiler, de ventiler ses émotions et d'être écouté par rapport aux expériences de VC ou de VRA.

« Certaines personnes veulent en parler [VC ou VRA] sans dénoncer et elles veulent être accompagnées dans cette réflexion. » *Table de concertation (Catégorie 4)*

D'ailleurs, de leur point de vue, les femmes qu'ils accompagnent ressentent peu le besoin de dénoncer les gestes de violence à la police. Pour la minorité d'entre elles qui ressentent ce besoin, les personnes-ressources perçoivent un besoin de recevoir de l'information et d'être accompagnées et soutenues tout au long du processus judiciaire. D'ailleurs, ce dernier besoin, tout comme celui de l'hébergement, ne serait pas comblé de façon optimale par les services actuellement disponibles.

« Quand je fais des conférences auprès de la population et des femmes, je dis qu'effectivement le poids du processus judiciaire peut être lourd. Je voudrais pouvoir leur dire qu'il y a tel organisme qui pourra t'aider, mais non. » *Personne-ressource d'une institution publique qui dessert l'ensemble de la population de Montréal-Nord (Catégorie 2)*

« Hébergement, hébergement immédiat. On doit appeler les ressources qui existent. Ça prend des fois un peu de temps, mais Dieu merci on finit par l'avoir. Disons qu'il manque des services d'hébergement en urgence. » *Personne-ressource d'une organisation pour femmes (Catégorie 1)*

Plus largement, du point de vue des personnes-ressources, les adolescent(e)s expriment le besoin d'en apprendre plus au sujet des relations amoureuses et de la sexualité. Tant les filles que les garçons démontrent de la curiosité par rapport à ces thèmes. Aborder la sexualité et les relations amoureuses avec les jeunes constitue, selon les répondant(e)s, une stratégie pour susciter des discussions sur les violences, le respect et le consentement.

« On réalise que les jeunes, quand on discute des relations amoureuses, ils ont beaucoup de questions et ils n'ont pas d'espace pour en discuter. Quand on aborde ces thèmes, ce sont toujours de longues activités. On doit les arrêter parce qu'ils pourraient continuer [à poser des questions]. Ils sont curieux. Ces espaces qu'on leur offre, ça leur fait vraiment du bien. » *Personne-ressource d'une organisation jeunesse (Catégorie 2)*

Les personnes-ressources précisent que le principal motif pour lequel des services en matière de VC et de VRA sont offerts est celui de répondre avant tout aux besoins exprimés par la clientèle. Les professionnel(le)s qui travaillent au sein des organisations ayant participé à l'étude adaptent leurs activités en fonction des

demandes faites par la clientèle qu'ils desservent. Par exemple, des activités de prévention et d'éducation sur le thème des violences se sont déroulées en réponse à un besoin exprimé par la clientèle. La demande peut également provenir d'échanges et de discussions dans le cadre de journées au cours desquelles les citoyen(e)s de Montréal-Nord sont invité(e)s à s'exprimer sur les enjeux de leur quartier.

« Collectivement, avec les citoyens, ils [partenaires] avaient choisi de mettre en place des moyens pour améliorer la situation [des violences] et développer un filet de protection pour les citoyens et citoyennes de notre quartier. » *Table de concertation (Catégorie 4)*

6.4 Les défis et les enjeux associés à l'offre de service

FAITS SAILLANTS

Selon les personnes-ressources rencontrées :

- Le caractère tabou de la VC et de la VRA au sein de la population de Montréal-Nord limiterait la portée des actions effectuées les concernant.
- Il existe un manque d'accessibilité des services, en raison de leur géolocalisation et des délais d'attente.
- Les ressources financières limitées des organismes ne permettent pas de répondre à l'ensemble des demandes et des besoins de la clientèle en matière de VC et de VRA.
- Les interventions en matière de VC et de VRA seraient réduites dans les organisations, en raison d'une méconnaissance des professionnel(le)s par rapport à la VC et la VRA.
- Les professionnel(le)s auraient des difficultés à comprendre comment l'intervention en matière de VC et de VRA peut s'intégrer à leur rôle, étant donné le mandat de leur organisme.
- Les femmes et les filles ont de la difficulté à se reconnaître comme victimes de violence.
- Les professionnel(le)s doivent composer avec le souhait des victimes de ne pas dévoiler, ni dénoncer les situations de VC et de VRA, en raison de leur perception du caractère privé de la violence et la peur de conséquences négatives à la suite d'un dévoilement (ex : intervention de la DPJ ou perte d'un logement subventionné).

L'offre de service en matière de VC et de VRA à Montréal-Nord est limitée en raison des défis qui se dressent aux plans social, organisationnel et professionnel. Dans la section suivante, ceux-ci seront d'abord présentés, suivis des défis associés à l'intervention et à l'accompagnement des victimes. Les personnes-ressources ont également identifié certaines conditions facilitantes, qui peuvent pallier en partie ces défis, et qui seront également abordées dans cette section.

6.4.1 Les défis au plan social

Parmi les personnes-ressources interrogées, certaines ont relevé un enjeu d'ordre social qui limiterait la portée des actions effectuées en matière de VC et de VRA. Il s'agit du caractère tabou de la violence au sein de la population de l'arrondissement de Montréal-Nord. La violence serait une problématique normalisée, cachée, qui se vit dans un contexte privé et qui est peu discutée au sein de la population. Des répondant(e)s nomment ainsi l'absence d'un positionnement social des organisations de l'arrondissement de Montréal-Nord par rapport à la VC, la violence sexuelle et l'exploitation sexuelle comme étant un enjeu qui freine l'offre de services et les actions en matière de violence.

« Nous [membres de la table de concertation] en sommes venus au consensus qu'il n'y avait pas assez de prise de position sur ces situations-là et sujets-là [VC et VF] dans le quartier. C'est à la concertation d'Osez au Féminin de se positionner d'abord. » *Table de concertation (Catégorie 4)*

6.4.2 Les défis au plan organisationnel

En plus du nombre limité d'organisations qui offrent des services et des activités spécialisés en VC et VRA, des personnes-ressources rapportent un manque d'accessibilité à ces services à Montréal-Nord. L'accessibilité des services renvoie, d'une part, à la géolocalisation du service et, d'autre part, aux délais et au temps d'attente avant d'obtenir le service. Ces défis limitent la portée des interventions effectuées par les professionnel(le)s et l'accompagnement en termes de référencement.

« C'est le seul endroit [Halte-Femmes] de dépannage qu'on a à Montréal-Nord, sinon il faut traverser le quartier et aller ailleurs. Et cet ailleurs peut se compliquer par le transport. » *Personne-ressource d'une organisation pour femmes (Catégorie 1)*

« Si une fille a subi de la violence à plusieurs reprises, on peut la référer au CLSC pour un suivi psychologique. Là on tombe dans une liste d'attente. Quand tu as 15-16 ans et que tu peux attendre un rendez-vous qui peut être dans 6 mois ou 1 an, notre intervention ne sert pas comme le service n'est pas donné. On est entre ce que les filles et les femmes verbalisent et la réponse que l'on peut apporter, il y a un décalage. » *Personne-ressource d'une organisation jeunesse (Catégorie 2)*

Des personnes-ressources rapportent que leur organisation est confrontée à des contraintes organisationnelles qui ne permettent pas de répondre à l'ensemble des demandes et des besoins de la clientèle en matière de VC et de VRA. Par exemple, les organisations auraient des ressources financières et humaines limitées et seraient par conséquent surchargées et dans l'impossibilité d'assurer une prise en charge et un accompagnement optimal des femmes. Les organisations doivent également faire face à un roulement de personnel constant qui nécessite l'investissement de temps et d'énergie pour les démarches d'embauche et de formation du nouveau personnel, et ce, au détriment de l'offre de services. Bien que des organisations offrent un espace sécuritaire et confidentiel pour des rencontres individuelles avec la clientèle, d'autres ne peuvent offrir ce lieu. Pour d'autres organisations, il est difficile, voire même impossible, de maintenir un contact continu avec leur clientèle étant donné que leurs services sont interrompus à différents moments au cours de l'année ou offerts sur une base ponctuelle.

Du point de vue des personnes-ressources interrogées, ces contraintes organisationnelles auraient un impact sur l'établissement d'un lien de confiance avec la clientèle, notamment si l'organisation n'est pas en mesure d'offrir un espace sécuritaire et confidentiel et une continuité dans l'offre de services. Le lien de confiance est vital dans la relation avec la clientèle. Il favoriserait le dévoilement d'expériences de VC et de VRA.

« Les rencontres étaient dans un lieu fermé. On a beaucoup d'intervenants différents, mais on était dans une salle avec une porte fermée, donc elles se sentaient plus en sécurité pour discuter de certains sujets, c'est pour ça qu'elles s'ouvrent davantage. » *Personne-ressource d'une organisation jeunesse (Catégorie 2)*

6.4.3 Les défis au plan professionnel

Selon les personnes-ressources interrogées, les interventions en matière de VC et de VRA seraient réduites dans les organisations de l'arrondissement de Montréal-Nord en raison d'une méconnaissance des professionnel(le)s de ces problématiques. Selon eux, les notions de VC et de VRA ne seraient pas comprises ni maîtrisées par l'ensemble des professionnel(le)s, tout comme ses enjeux et ses conséquences sur la vie

des victimes et de la famille. Les professionnel(le)s de certaines organisations peuvent ne pas se sentir concerné(e)s et préoccupé(e)s en raison de cette méconnaissance du phénomène.

« Le problème, c'est que les gens ne comprennent pas véritablement le phénomène et qu'ils ne semblent pas se sentir concernés. Les gens peuvent affirmer qu'il y a de la VC et VRA à Montréal-Nord, mais c'est à d'autres de faire le travail. Donc, les gens n'ont pas encore intégré cette problématique dans leurs propres activités. »
Personne-ressource d'une organisation jeunesse (Catégorie 2)

Le fait de se sentir outillé par rapport à l'intervention et l'accompagnement des femmes, des adolescent(e)s et des enfants exposés à la violence chez les professionnel(le)s peut à la fois représenter un défi et un facilitant pour l'offre de services. Les professionnel(le)s qui se sentent outillé(e)s pour intervenir en situation de VC et de VRA auront davantage tendance à aborder ces problématiques lorsqu'elles se présentent, contrairement à ceux et celles qui ne sentent pas avoir les outils nécessaires pour le faire. La responsabilité d'intervenir en présence de VC ou de VRA se voit dès lors diluée.

« On n'est pas outillé nécessairement. Il y a des organismes qui sont plus compétents que nous pour répondre aux besoins en lien avec la VC. » *Personne-ressource d'une organisation pour la famille (Catégorie 3)*

6.4.4 Les défis associés à l'intervention et à l'accompagnement des victimes

Selon les personnes-ressources interrogées, les membres de leur équipe feraient face à des défis d'intervention et d'accompagnement relatifs à la clientèle. Par exemple, leur clientèle ne se définirait pas d'emblée comme victime de VC ou de VRA. Elle a parfois des difficultés à reconnaître le caractère violent des gestes dont elle est victime.

« Il y a certaines cultures qui viennent et qui ne reconnaissent pas la violence. Par exemple, si le conjoint prenait leur argent, elles ne savaient pas que c'était de la violence financière. » *Personne-ressource d'une organisation pour femmes (Catégorie 1)*

Les professionnel(le)s doivent également composer avec le souhait des victimes de ne pas dévoiler, ni dénoncer les situations de VC et de VRA qu'elles vivent, en raison de leur perception du caractère privé de la violence et de la peur de conséquences négatives à la suite d'un dévoilement, par exemple l'intervention de la DPJ ou la perte d'un logement subventionné. Des personnes-ressources rapportent également une certaine fermeture de la part de leur clientèle lorsqu'il est question de discuter des relations intimes et amoureuses et de la violence.

« Comme je travaille surtout avec les jeunes, il arrive que je les approche pour essayer d'en parler [violence des parents] et à chaque fois ils se referment et ne veulent pas en parler. Ils sont sur la défensive. » *Personne-ressource d'une organisation pour la famille (Catégorie 2)*

Des personnes-ressources soulignent que les membres de leur équipe peuvent se sentir impuissants par rapport au choix de la victime de ne pas dénoncer les situations de VC et de VRA aux autorités policières. Selon elles, le respect du rythme de la victime quant à la dénonciation et au choix de quitter la relation abusive doit prévaloir dans l'intervention auprès des femmes et des filles constituant leur clientèle.

En résumé, les personnes-ressources identifient de nombreux défis auxquels les organisations pour lesquelles elles travaillent font face actuellement. Ces défis freinent la reconnaissance de la problématique de la VC et de la VRA au sein de la collectivité, les pratiques d'intervention et d'accompagnement des professionnel(le)s, ainsi les effets attendus des services offerts. Néanmoins, l'établissement d'un lien de

confiance avec la clientèle et le respect du rythme à travers lequel leur clientèle chemine contribuent à optimiser le soutien offert aux femmes, aux filles, aux enfants et aux familles qui vivent dans un contexte de VC ou de VRA.

6.5 Ententes de collaboration et de référencement

Du point de vue des personnes-ressources, très peu d'organisations de l'arrondissement de Montréal-Nord disposent d'une entente de collaboration formelle. Celles qui ont établi une telle entente, bien qu'elles soient rares, réfèrent surtout aux organisations jeunesse qui développent des activités dans d'autres organisations telles que les établissements scolaires et les organisations en habitation.

Toutefois, les personnes-ressources interrogées indiquent que l'organisation pour laquelle elles travaillent collabore, dans le cadre de projets et d'activités ponctuelles en matière de VC et de VRA, avec des organisations situées dans l'arrondissement de Montréal-Nord et sur l'île de Montréal. Dans le but de mieux répondre aux besoins exprimés, des organisations font appel à une expertise externe et multidisciplinaire en invitant dans leur milieu des professionnel(le)s qui offrent des activités de prévention et d'information en matière de violence à l'intention de leur clientèle. Ces initiatives de collaboration sont également employées à des fins de sensibilisation et de formation du personnel.

« Ça nous arrive souvent de travailler avec des partenaires, par exemple [nom d'une organisation jeunesse]. Ils vont faire des ateliers sur la VC et VRA. Ils ont même des programmes qui portent sur la dépendance au jeu. Nos jeunes peuvent participer à ces ateliers. Dans les projets, on travaille toujours en partenariat. La compétence de deux organismes, c'est gagnant ! » *Personne-ressource d'une organisation jeunesse (Catégorie 3)*

Halte-Femmes, en raison de son expertise en violence conjugale, serait d'ailleurs fréquemment sollicitée, tant pour des collaborations que pour des références, par plusieurs organisations de l'arrondissement de Montréal-Nord.

« En fait, on veut collaborer avec tous les organismes de Montréal-Nord. La violence conjugale, ça touche beaucoup de monde à Montréal-Nord, c'est un grand enjeu. Travailler en collaboration, c'est le meilleur service qu'on puisse rendre aux familles. » *Personne-ressource de Halte-Femmes (Catégorie 1)*

« On va référer ou d'autres organismes vont nous référer des mamans quand ils ne savent pas trop comment intervenir. Ils vont nous référer des femmes. Le CLSC va aussi référer les femmes. Il n'y a pas de protocole comme tel. C'est vraiment à la demande. » *Personne-ressource de Halte-Femmes (Catégorie 1)*

Les professionnel(le)s sont souvent en contact les uns avec les autres en siégeant sur une table de concertation ou un comité de travail. Ce lien étroit facilite, de leur point de vue, non seulement les échanges sur les problématiques que peuvent vivre les personnes aux prises avec la VC ou les VRA, mais surtout le référencement et la coordination de services en la matière.

Selon personnes-ressources, très peu d'organisations bénéficient d'une entente de référencement sur les questions relatives à la VC et à la VRA. Néanmoins, le référencement constitue une pratique fréquemment employée par les professionnel(le)s. En fonction des demandes ponctuelles qu'ils reçoivent, les professionnel(le)s réfèrent les femmes victimes de violence et leurs enfants exposés à la violence principalement à Halte-Femmes et au CLSC. Dans les cas de dénonciation de situations de VC et de VRA, les

victimes seraient référées au Poste de quartier 39, lequel a conclu une entente de référencement formelle avec le CLSC de Montréal-Nord.

Le référencement des femmes et des filles qui expriment un besoin en matière de VC et de VRA peut également être réalisé à l'interne lorsque l'organisation comporte une équipe multidisciplinaire. Celles-ci sont alors référées entre le personnel de cette équipe selon les besoins qu'elles expriment. C'est notamment le cas des établissements scolaires où le personnel enseignant et non enseignant (travailleur(se) social, psychoéducateur(trice), psychologue, orthopédagogue, infirmier(ère), etc.) communiquent et collaborent dans le meilleur intérêt des enfants et des adolescents qui s'adressent à eux ou qui leur sont référés. C'est aussi le cas des équipes du CLSC.

Les femmes et les adolescentes en situation de VC et de VRA seraient également référées vers des maisons d'hébergement situées à l'extérieur de l'arrondissement de Montréal-Nord et des organismes communautaires qui offrent une ligne d'écoute et de référence tels que SOS violence conjugale.

« C'est déjà arrivé aussi qu'on ait donné des références vers une maison d'hébergement jeunesse à Villeray, mais on n'a pas de partenariat avec eux. » *Personne-ressource d'une organisation jeunesse (Catégorie 2)*

Les personnes-ressources mentionnent que les enfants exposés à la VC seraient généralement redirigés vers la Direction de la Protection de la jeunesse⁶. Quant aux hommes ayant des comportements violents, ils sont orientés vers des ressources communautaires à Montréal tels que Pro-Gam, Option et le YMCA qui offrent des services aux hommes en lien notamment avec la gestion de la colère.

Bref, des pratiques de collaboration intersectorielle autour des problématiques de la VC et de la VRA semblent être mises en place parmi les organisations ayant participé au projet de recherche. Les pratiques de référencement des victimes de VC et de VRA vers Halte-Femmes et le CLSC seraient très courantes, au même titre que le référencement vers des ressources spécialisées en violence situées dans l'ensemble de l'île de Montréal.

⁶ Il est à noter que selon l'article 38 de la Loi de la protection de la jeunesse, l'exposition à la violence conjugale constitue de mauvais traitements psychologiques. Source : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/P-34.1>

7. Conclusion

Ce projet de recherche qui visait essentiellement à faire le portrait de la violence conjugale et de la violence dans les relations amoureuses des jeunes à Montréal-Nord et de l'offre de services disponibles pour les femmes et les filles qui en sont victimes, les enfants et les adolescent(e)s qui en sont témoins et les hommes qui manifestent des comportements violents a permis de faire des constats fort intéressants.

Une première mise en perspective s'impose ici avant de faire état des principaux résultats révélés par l'étude. Les phénomènes des violences conjugales et des violences dans les relations amoureuses sont reconnus pour être peu déclarés publiquement ou dénoncés aux autorités judiciaires, et ce, pour différentes raisons : des victimes ne reconnaissent pas la présence de violence, surtout lorsqu'elle est insidieuse ne laissant pas nécessairement de marques physiques ; d'autres craignent d'avoir à subir encore plus de violence en révélant celle qu'elle vive déjà ; d'autres encore craignent de voir leur situation empirée par la perte de leur domicile, de leur travail ou de leur réseau social, la perte de la garde des enfants, une déportation vers le pays d'origine, pour n'en nommer que quelques-unes. Les situations de VC ou de VRA connues ne constituent donc que la pointe de l'iceberg. La présente étude ne permettait pas de mener un sondage de victimisation en bonne et due forme s'appliquant spécifiquement à Montréal-Nord. Néanmoins, à partir des données du SPVM, il est possible d'établir le portrait de la situation des VC et VRA connue sur le territoire. Reste à se dire que ceci ne constitue qu'une partie, assez probablement une infime partie du problème, et à chercher à se donner les moyens de faire en sorte, par des mesures de sensibilisation, de prévention et d'intervention adéquates, que celui-ci soit correctement abordé.

À partir des données sociodémographiques tirées des données du recensement de la population de 2016 et des données du SPVM concernant les plaintes portées à la police en relation avec des situations de violence conjugale sur le territoire de Montréal-Nord, les faits suivants ont pu être établis :

- En 2016, le territoire de Montréal-Nord se caractérise par un faible **statut socioéconomique** avec un revenu médian des ménages après impôts de 40 722\$ comparé à 46 559\$ pour l'ensemble de la ville de Montréal. Le **niveau de scolarité** est également faible avec une proportion de personnes âgées de 15 ans et plus sans diplôme d'études secondaires près de deux fois plus élevé que pour la ville de Montréal (31,4% contre 16,8%). Enfin, Montréal-Nord se caractérise par un **niveau élevé de monoparentalité** : près d'une famille sur trois est monoparentale, tandis qu'une sur cinq l'est à Montréal.
- Pour les années 2016 et 2017, **789 plaintes pour violence conjugale** ont été déposées auprès du poste de quartier (PDQ 39) de l'arrondissement de Montréal-Nord. Dans près de huit cas sur dix, les victimes étaient des femmes. Au total, on recense **555 femmes victimes de violence conjugale** à Montréal-Nord pour ces deux années et, parmi elles, près d'une sur dix a fait appel à la police plus d'une fois.
- La proportion de femmes victimes de violence conjugale ayant porté plainte à la police au cours des années examinées est près de 1,8 fois plus importante à Montréal-Nord (6,2%) qu'à Montréal (3,5%). **Le secteur Est serait le plus touché** avec 7,7% de femmes victimes de violence conjugale contre 5,4% pour les secteurs Centre et Ouest.

- La présence d'**enfants ou adolescent(e)s témoins** a été déclarée dans un incident de violence conjugale porté à l'attention de la police sur trois. On estime à partir de ces données que pas moins de 428 enfants et adolescent(e)s ont été exposés à la violence conjugale sur ce territoire durant ces deux années et parmi eux, plus d'un sur deux serait âgé entre 0 et 4 ans.
- Plus de deux victimes sur cinq ont été localisées dans un quartier où le **statut socioéconomique** est le plus faible et la **monoparentalité** la plus élevée. Aussi, un faible statut socioéconomique et une forte monoparentalité dans les quartiers paraissent être associés à un risque plus élevé d'être victime de violence conjugale.
- Quatre catégories de services en matière de VC et de VRA sont constatées pour les 28 organisations ayant participé à l'étude qui indiquent offrir des services et des activités en la matière :
 1. des organisations spécialisées en violence (VC et VRA) qui offrent des services en la matière (n = 2)
 2. des organisations non spécialisées en violence (VC et VRA) qui mettent en place des actions ponctuelles en la matière (n = 14)
 3. des organisations non spécialisées en violence (VC et VRA) qui répondent à un besoin d'écoute et de référencement lorsque des situations sont révélées ou des besoins sont exprimés par les personnes fréquentant les ressources en lien avec la VC ou les VRA (n = 9)
 4. des tables de concertation où les questions des VC ou VRA peuvent être abordées (n = 3)
- Le secteur mis de l'avant par les organisations qui offrent des services, des activités ou de l'accompagnement ponctuel aux victimes de VC ou de VRA réfère davantage à celui de **l'intervention**, au détriment de la prévention et de la post-intervention. Les actions entreprises en matière de VC et de VRA par les intervenant(e)s réfèrent généralement à **l'accueil, l'écoute, le soutien, l'accompagnement et le référencement** vers des ressources spécialisées en violence au besoin. Le **secteur de la prévention** est plus spécialement mis de l'avant par les organisations qui s'adressent aux adolescent(e)s.
- Très peu d'organisations bénéficient d'une **entente formelle de référencement** en matière de VC ou de VRA. Les professionnel(le)s sont néanmoins souvent en contact en siégeant sur une table de concertation. Selon les demandes ponctuelles, les professionnel(le)s **réfèrent les femmes et les filles en situation de violence surtout à Halte-Femmes et au CLSC**, deux organisations qui tentent de répondre aux besoins de la population dans un délai raisonnable avec les ressources dont elles disposent.
- Enfin, bien que la VC et les VRA soient peu discutées spécifiquement dans la plupart des organisations consultées, les personnes-ressources interrogées témoignent d'une **sensibilité et d'une reconnaissance** concernant ces phénomènes, se disant conscientes que ces phénomènes sont présents sur le territoire. Un **désir de mobilisation collective et de partenariat** autour de cette problématique est partagé.

8. Recommandations

L'ultime objectif de la présente étude, après avoir dressé le portrait de la VC et des VRA sur le territoire de Montréal-Nord, était d'émettre des recommandations par rapport à l'offre de services en matière de VC et VRA dans l'arrondissement de Montréal-Nord. Ces recommandations visaient à combler les manques identifiés dans l'offre de services, et à mobiliser les forces constatées, lesquelles pourraient servir de levier pour la prévention et l'intervention en matière de violence conjugale et de violence dans les relations amoureuses chez les jeunes à Montréal-Nord.

Afin d'élaborer et de structurer les recommandations, les quatre axes du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 récemment publié (Secrétariat à la condition féminine, 2018) ont été mobilisés. Ceux-ci concernent :

- 1) la prévention, sensibilisation et l'information
- 2) le dépistage et l'intervention psychosociale
- 3) l'intervention policière, judiciaire et correctionnelle
- 4) le partage de l'expertise et développement des connaissances

Les principaux constats issus du projet de recherche ont guidé l'élaboration des recommandations. Celles-ci incluent également un axe transversal faisant référence à la diversité ethnoculturelle qui caractérise l'arrondissement de Montréal-Nord. En effet, les personnes-ressources interrogées dans le cadre de ce projet de recherche insistent sur l'importance d'adapter culturellement les interventions offertes en matière de VC et de VRA. Les services en matière de VC et de VRA doivent non seulement tenir compte de la réalité des communautés culturelles, mais aussi des défis auxquels elles sont confrontées par rapport à l'accessibilité aux services. Par exemple, l'embauche d'intermédiaires culturelles auprès des femmes issues de l'immigration et des communautés ethnoculturelles (Pontel & Demczuk, 2007) pourrait être une piste de solution intéressante. L'embauche d'une équipe de travail multiculturelle serait également à privilégier (Pontel & Demczuk, 2007). À plus grande échelle, la création et la consolidation de partenariats entre les organismes qui possèdent une expertise en VC ou en VRA et les organisations qui détiennent une expertise auprès des communautés ethnoculturelles serait une avenue à considérer (Pontel & Demczuk, 2007).

Les résultats du présent projet de recherche conduisent à formuler six recommandations (tableau 24). Dans la section qui suit, chacune d'elles est développée et des pistes d'actions sont proposées. Il paraît important de noter que ces recommandations appuient les initiatives déjà déployées par les organisations issues du portrait de l'offre de service. Ce type d'initiatives mérite néanmoins d'être développé et implanté à plus grande échelle à Montréal-Nord et de mobiliser un maximum d'acteur(trice)s et de citoyen(ne)s.

Tableau 24. Recommandations pour lutter contre la VC et la VRA à Montréal-Nord

Axes du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023		Recommandations	Milieus concernés	Moyens proposés
1	Prévention, sensibilisation et information	Prévenir les violences dans les relations amoureuses dès l'adolescence	Scolaire et communautaire (jeunesse)	<p>1. Aborder la VRA systématiquement lors d'activité d'information et de sensibilisation à la sexualité, notamment les notions de respect, de l'égalité dans les relations hommes/femmes et du consentement en contexte amoureux.</p> <p>2. Mettre en place des programmes visant à promouvoir des relations amoureuses saines et sans violence chez les adolescent(e)s, par l'amélioration des connaissances et attitudes des adolescent(e)s, le développement de leurs compétences relationnelles, la transformation des normes qui sanctionnent la violence et les normes traditionnelles de genre. (ex. : les programmes ViRAJ et PASSAJ)</p>
2		Sensibiliser et mobiliser la communauté de Montréal-Nord autour de la problématique de la violence exercée par un partenaire intime	Tous les milieux	<p>1. Mettre en place des projets faisant intervenir différents acteur(trice)s (communauté, jeunes, police, organismes communautaires visant l'ensemble de la communauté (ex. : réalisation de vidéo, publication de brochures, etc.)</p> <p>2. Organiser des événements publics visant l'ensemble de la communauté (ex. : conférence, exposition, marche, etc.)</p> <p>3. Les points 1 et 2 devraient aussi s'adresser exclusivement aux filles et aux femmes et proposer des activités visant à favoriser leur autonomisation et à améliorer leurs connaissances concernant la violence.</p> <p>4. Les points 1 et 2 devraient aussi s'adresser exclusivement aux garçons et aux hommes, afin de promouvoir des changements concernant les normes et les comportements qui encouragent la violence envers les femmes.</p>
3		Améliorer les milieux de vie des communautés locales	Tous les milieux	<p>1. Mettre en place des activités visant à développer les relations sociales et la solidarité entre les résidents, ainsi que leur capacité à s'impliquer et à agir collectivement, particulièrement dans les secteurs les plus défavorisés où les liens sociaux entre les résidents sont souvent plus limités (ex. : festival, marché, fête des voisins, etc.)</p>
4		Dépistage et intervention psychosociale	Accroître l'offre de services d'intervention en VC et VRA	Organismes communautaires œuvrant auprès des filles et des femmes et CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

				<p>3. Offrir, aux filles et aux femmes un espace à travers lequel elles se sentent confortables pour exprimer leurs préoccupations quant à leurs relations intimes, et dans certains cas, pour dévoiler leur situation de violence.</p> <p>4. Aborder la VC et la VRA, dans le cadre d'activités de groupe pour les filles et les femmes dont l'objectif premier ne concerne pas la violence (ex. : lors de cours de français, de cafés-rencontres, d'ateliers de couture, etc.). Cette approche permettrait ainsi de rejoindre et de soutenir certaines victimes.</p>
5	Intervention policière, judiciaire et correctionnelle	Mettre en place des services d'information et d'accompagnement par rapport aux procédures policières et judiciaires	Organismes spécialisés en violence conjugale, police et CAVAC	<p>1. Augmenter, par différents moyens (ex : brochures, kiosques et ateliers d'informations, capsules vidéos), la connaissance des filles et des femmes, particulièrement celles issues de l'immigration, de leurs droits, du processus de dépôt d'une plainte et du processus judiciaire.</p> <p>2. Systématiser l'accompagnement et le soutien dans les démarches policières et judiciaires.</p>
6	Partage de l'expertise et développement des connaissances	Partager les expertises de chacun en matière de VRA et de VC	Table de concertation Femmes Osez au féminin avec le soutien de la TPSU et de la Table de quartier de Montréal-Nord	<p>1. Développer une communauté de pratique en matière de VC et VRA dans l'arrondissement de Montréal-Nord.</p>

Recommandation 1

Prévenir les violences dans les relations amoureuses dès l'adolescence

La VRA peut apparaître dès les premières relations intimes et amoureuses et augmente le risque de vivre de la VC à l'âge adulte (Gómez, 2011). Il est donc important d'implanter des stratégies préventives efficaces dès l'adolescence. Les programmes de prévention doivent viser à **promouvoir des relations amoureuses saines et sans violence**. De tels programmes doivent avoir pour objectif l'amélioration des connaissances, mais aussi être axés sur le changement des attitudes des adolescent(e)s, tout en consolidant leurs compétences. En effet, en agissant sur les attitudes de tolérance ou de banalisation des jeunes envers la violence, on peut avoir, à long terme, un impact sur la modification de leurs comportements, et ainsi diminuer la perpétration de la VRA (Vagi, Rothman, Latzman, Tharp, Hall & Breiding, 2013). Ces stratégies préventives doivent également viser le développement des compétences relationnelles des adolescents, la transformation des normes qui sanctionnent la violence et des normes traditionnelles de genre (Ellsberg, Arango, Morton, Gennari, Kiplesund, Contreras & Watts, 2015). Pour avoir des impacts optimaux, les contenus doivent non seulement avoir pour objectif la prévention de la VRA, mais aussi la promotion de relations positives (De La Rue, Polanin, Espelage & Pigott, 2014).

Les relations amoureuses saines et la VRA sont des thèmes maintenant abordés de manière systématique en milieu scolaire. En effet, selon les apprentissages obligatoires en éducation à la sexualité définis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), et mis en place à l'automne 2018, il est prévu qu'entre 14 et 17 ans, les jeunes doivent « comprendre l'importance de gérer sainement les conflits dans une relation amoureuse », « apprendre à reconnaître les manifestations de violence dans le contexte d'une fréquentation amoureuse », « connaître les solutions pour prévenir la VRA ou y faire face », et « prendre conscience de ce qui favorise l'établissement et le maintien de relations affectives et amoureuses significatives » (Gouvernement du Québec, 2018).

Cependant, pour augmenter l'efficacité des stratégies de prévention de la VRA, il faut obligatoirement cibler d'autres types de milieux, notamment les organismes communautaires. En effet, outre **l'intensité de l'exposition** qui doit être suffisante (Ting, 2009), les interventions doivent privilégier des **composantes multiples**, et cibler des **milieux diversifiés** (Nation, Crusto, Wandersman, Kumpfer, Seybolt, Morrissey-Kane & Davino, 2003). En augmentant l'exposition des adolescents aux messages préventifs, on favorise ainsi leur intégration. Certaines organisations ayant participé à ce projet de recherche offrent des activités ponctuelles de prévention, de sensibilisation et d'éducation qui ciblent plusieurs thématiques, dont les relations amoureuses et la sexualité. Cependant, elles abordent assez peu la VRA.

Par ailleurs, les auteur(e)s recommandent de mettre en place des stratégies préventives diversifiées et de mettre l'accent sur les **méthodes d'apprentissage interactives**. De telles méthodes sont employées dans le domaine de la promotion de la santé où des activités dynamiques suscitent la participation des jeunes et les amènent à interagir afin de consolider leurs connaissances (Fredland, 2010). En ce qui concerne particulièrement les programmes de prévention de la VRA, ils doivent cibler les habiletés de communication des adolescent(e)s en offrant l'occasion aux jeunes de mettre en pratique les habiletés enseignées (De La Rue, Polanin, Espelage & Pigott, 2016; Fernet, Hébert & Paradis, 2016). Afin de capter l'attention des jeunes, il est recommandé d'utiliser une variété d'approches (discussions, jeux de rôles, activités interactives, extraits vidéos, etc.).

Au Québec, peu de programmes de prévention de la VRA ont été soumis à une évaluation formelle, sauf les programmes **ViRAJ** (Programme de prévention de la violence dans les relations amoureuses), **PASSAJ** (Programme de prévention et de promotion traitant de la violence dans les relations amoureuses et du harcèlement sexuel) et **SAISIR** (Sessions d'ateliers interactifs de sensibilisation, d'informations et de réflexion à la problématique de la violence à l'intérieur des relations amoureuses à l'adolescence), qui ont montré des effets probants (Lavoie, Pacaud, Roy & Lebossé, 2007; Lavoie, Hotton-Paquet, Laprise & Joyal-Lacerte, 2009). Ces programmes constituent des pistes d'action efficaces. La trousse **Premières amours**, créée par le « Projet Relations amoureuses des jeunes » et disponible sur le site web du CIUSSS du Nord-de-l'Île (Rondeau, Tremblay & Hamel, 2011), s'adresse aux intervenant(e)s. Le programme vise la promotion, chez les jeunes de 12 à 18 ans, des relations harmonieuses et égalitaires, la prévention de la violence et l'accompagnement des jeunes dans la découverte de leur vie amoureuse. Son approche sous-tend l'importance d'aborder avec les jeunes le thème des relations amoureuses avant d'intervenir sur la question de la violence, de créer des lieux de parole pour les jeunes et de les engager dans la démarche, tout en les soutenant dans l'acquisition de nouvelles connaissances, d'attitudes et de comportements. L'organisme Plaidoyer-Victimes a aussi développé une vidéo et un guide d'accompagnement concernant plus spécifiquement le cyberharcèlement dans le cadre des relations amoureuses des jeunes (Association québécoise Plaidoyer-Victimes, 2019). Intitulée **24 heures textos**, cette activité de sensibilisation cible les jeunes de 14 à 17 ans de troisième, quatrième ou cinquième secondaire. Il peut être non seulement utilisé en milieu scolaire, mais aussi par des organismes jeunesse.

Selon les écrits scientifiques, les approches qui font appel aux **pairs témoins** (*bystanders approach*) apparaissent efficaces pour prévenir la VRA (Miller et coll., 2012). Les programmes s'adressant aux témoins de la VRA sont jugés prometteurs, car ils agissent sur les pairs de la communauté qui sont plus nombreux à désapprouver les comportements de VRA et augmentent ainsi la probabilité que ces comportements soient interrompus par les pairs témoins (Storer, Casey & Herrenkohl, 2016). Les jeunes victimes de violence sont en effet peu portées à dénoncer la violence vécue à leurs parents ou à d'autres adultes de leur entourage et se tournent généralement vers leurs ami(e)s et leurs pairs pour confier leurs difficultés (Moore, Sargent, Ferranti & Gonzalez-Guarda, 2015). Tel-jeunes a développé un programme d'entraide par les pairs **Aider, c'est branché !** La formation est offerte aux pairs-aidant(e)s par l'entremise de 14 ateliers animés par des formateur(trice)s portant sur différents thèmes, dont les relations amoureuses et la VRA. Ce programme mise sur le réseau naturel de soutien entre les jeunes. En connaissant l'information juste et les outils nécessaires et en ayant accès à un encadrement adéquat, les jeunes peuvent ainsi développer leurs habiletés pour aider leurs pairs.

Selon Hébert, Moreau, Lavoie & Fernet (2014), les avenues prometteuses en matière de prévention de la VRA doivent s'appuyer sur les éléments suivants⁷ :

- l'implication et la participation active des pairs, des parents et des intervenant(e)s dans les programmes (Vézina & Hébert, 2007).
- l'importance de la participation des jeunes à des programmes de mentorat qui visent l'établissement de relations amoureuses et sexuelles saines (Centers for Disease Control and Prevention, 2007).

⁷ Tiré de du site de l'Institut de santé publique du Québec consulté le 25 janvier 2019 : <https://www.inspq.gc.ca/violence-conjugale/comprendre/contextes-de-vulnerabilite/adolescence>

- des programmes qui aident les parents à reconnaître les influences sociales et culturelles susceptibles de générer des attitudes et des comportements violents chez leur enfant (Centers for Disease Control and Prevention, 2007)
- l'utilisation des médias sociaux dans l'établissement de stratégies préventives de la violence (Fernet, Hébert, Lavoie & Bédard (2016).

Recommandation 2

Sensibiliser et mobiliser la communauté de Montréal-Nord autour la problématique de la violence exercée par un partenaire intime

À Montréal-Nord, selon les personnes-ressources rencontrées, la violence est une problématique normalisée et cachée, qui est peu discutée au sein de la population. Il est donc important de sensibiliser la population et de mobiliser les résidents comme des acteurs de changement. L'implication de la communauté autour de la problématique de la violence entre partenaires intimes paraît être efficace pour réduire la violence (Pinchevsky & Wright, 2012).

Le seul fait de déclarer l'arrondissement de Montréal-Nord « **municipalité alliée contre la violence conjugale** » est déjà une adhésion claire au message qui positionne l'administration municipale et engage les citoyens à emboîter le pas en lançant un message fort et sans équivoque. Le publiciser par des affiches, dans les journaux locaux encore grandement lus par la population locale, le rappeler lors des assemblées municipales, dans le cadre des événements sociaux, sportifs et culturels organisés ou soutenus par l'arrondissement. Il s'agit là d'initiatives clairement à la portée de l'arrondissement.

De même, des **initiatives locales** telles des projets participatifs (réalisation de films, pièces de théâtre, production d'œuvres collectives (collectifs d'auteurs, bande dessinée), etc.) faisant intervenir différents acteurs (communauté, jeunes, police, organismes communautaires, politiques) et des événements publics (conférences, expositions, marches, etc.) pourraient permettre de sensibiliser la population locale (Ellsberg et coll., 2015). Ces activités sont jugées utiles dans la mesure où elles s'insèrent dans le cadre d'activités qui font place à la discussion. Elles peuvent donc être précédées ou suivies d'initiatives mettant en scènes des personnes ayant une expertise autour de la violence conjugale qui encadrent l'activité. L'activité proposée par l'Association Plaidoyer-Victimes : **24 heures textos**, mentionnée plus tôt en est un exemple probant.

Des activités de sensibilisation et de prévention visant des **publics plus ciblés** pourraient également contribuer à la reconnaissance sociale du phénomène de la violence et à la transformation des normes sociales liées à la violence et aux inégalités de genre (OMS, 2013; Ellsberg et coll., 2015). Elles pourraient s'adresser plus spécifiquement aux femmes en proposant des activités visant à favoriser l'autonomisation, à améliorer les connaissances, tout en proposant des espaces sécuritaires et des lieux de discussion. Des organisations profitent par exemple des cours de francisation offerts aux femmes pour introduire dans les sujets discutés celui de la violence à l'intérieur de la famille ou plus spécifiquement de la VC. Une initiative relevée en Belgique consiste à offrir aux femmes des cours d'initiation à la navigation et à l'utilisation du WEB. Cet espace a le double avantage d'offrir un espace d'échange et de discussion informel – devenant rapidement intime ou l'évocation de ce qui se vit à la maison peut être abordé avec une certaine confiance – et de permettre aux femmes de plus facilement identifier des ressources pouvant leur être utiles sur le WEB.

Des activités devraient également cibler les hommes afin de promouvoir des changements concernant les normes et les comportements qui encouragent la violence envers les femmes. Aussi, ces interventions pourraient se développer dans les écoles, auprès des communautés locales, dans les organismes communautaires, tout comme dans les organismes de loisir et de sport, et même dans certains milieux de travail, en collaboration avec les instances syndicales et patronales.

Recommandation 3

Améliorer les milieux de vie au niveau des communautés locales

Les stratégies préventives devraient inclure des approches ciblées à l'échelle des communautés et permettre d'améliorer les milieux de vie des communautés locales (Pinchevsky & Wright, 2012). La mise en place d'activités festives visant à développer les relations et la solidarité entre les résidents, ainsi que leur capacité à s'impliquer et à agir collectivement pourrait être efficace pour lutter contre la violence conjugale. La tenue d'une semaine de festival, de concerts, de visionnement de films en plein air où la participation des résidents est favorisée par la gratuité de leur participation et un coût d'entrée fixé pour les non-résidents, la tenue d'un marché public le week-end permettent la création et le maintien des liens sociaux au sein des communautés locales, un facteur de protection avéré de la violence conjugale.

Ce type d'activités serait d'autant plus utile dans les territoires les plus défavorisés où les liens sociaux entre les résidents sont souvent plus limités (Browning, 2002). De tels efforts pourraient aussi cibler les secteurs où la monoparentalité est plus importante. Il pourrait par exemple s'agir d'une soirée de « garderie à bas prix » permettant aux mères de profiter d'une soirée libre pour mener des activités qui les intéressent personnellement; cette initiative pourrait aussi mettre à profit les mères elles-mêmes, dans une participation volontaire tournante au gardiennage. Ce type d'activités et de services ont pour but de favoriser la disponibilité des résidents pour, ultimement, développer et maintenir des liens sociaux qui se traduisent par l'instauration d'un filet social propre à prévenir un ensemble de problématique, dont la VC (Lauritsen & Schaum, 2004). En effet, il est reconnu qu'un fort tissu social, développé à l'échelle locale, a un effet positif sur plusieurs éléments affectant la vie de quartier, par exemple la délinquance, l'insécurité, le délabrement, l'insalubrité remplacés par des espaces mieux entretenus, les comportements d'entraide, mais aussi la santé et le bien-être. Ceci pourrait favoriser le développement de partenariats avec des acteurs de différents milieux pour la mise en place de telles interventions communautaires.

Recommandation 4

Accroître l'offre de services d'intervention psychosociale en VC et VRA

Considérant les besoins associés à la VC et la VRA plus grands que l'offre de services spécialisés en la matière disponible dans l'arrondissement de Montréal-Nord, des femmes et des adolescentes victimes peuvent ne pas bénéficier d'une intervention psychosociale appropriée à cet égard. Dans l'attente qu'une prise en charge soit amorcée par les deux organisations spécialisées en violence, à savoir Halte-Femmes et le Centre des Femmes Interculturel Claire, et par le CLSC de Montréal-Nord, les autres organisations devraient être en mesure d'offrir un espace à travers lequel la clientèle se sent à l'aise pour exprimer ses préoccupations relatives à leurs relations intimes. Ces espaces feraient une place à l'écoute, au soutien, à des dévoilements et des échanges en toute confidentialité. C'est d'ailleurs ce que recommande l'**approche centrée sur les traumatismes**, une approche innovante qui se veut sensible aux expériences traumatiques que vivent les femmes, y compris les expériences de VPI et de VRA (SAMHSA, 2017).

Des personnes-ressources consultées dans le cadre de ce projet suggèrent d'ailleurs de développer des activités de groupe dont l'objectif « caché » ou sous-jacent est d'aborder la VC et la VRA avec leur clientèle. L'occasion peut être donnée, par exemple, dans le cadre de cours de francisation, de cafés-rencontres, d'ateliers de couture, activités culturelles diverses ou autres, offerts aux femmes pour tranquillement faire en sorte, par une conversation habilement menée, que le thème de la violence conjugale émerge des participantes elles-mêmes durant ces activités, l'occasion étant alors donnée à l'animatrice d'aborder habilement le sujet. Cette approche permettrait ainsi de rejoindre et de soutenir des victimes qui n'auraient probablement jamais sollicité de l'aide autrement.

Parallèlement, il s'avère pertinent que les acteurs et actrices des organisations de l'arrondissement de Montréal-Nord se sentent suffisamment **outillés pour offrir l'intervention psychosociale** de base utile, voire nécessaire, à la clientèle qu'ils et elles accompagnent. Des études suggèrent la pertinence de former les professionnel(le)s par rapport aux manifestations de la VC et de la VRA, aux facteurs de risque et aux signaux associés à la présence de la VC et la VRA auxquels ils devraient être sensibles à travers leurs interventions (Wilson, Fauci & Goodman, 2015; Bowen & Murshid, 2016; SAMHSA, 2017). Selon la Table de concertation en violence conjugale de Montréal⁸, la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, par le biais de ses maisons membres, a développé une formation destinée aux intervenant(e)s du réseau de la santé et des services sociaux, afin qu'ils puissent être en mesure de dépister les diverses formes de violence faite aux femmes et de les référer vers les ressources spécialisées. L'organisme Côté cour offre également une formation en violence conjugale sur le système judiciaire et le vécu des victimes qui en font l'expérience.

L'ensemble des professionnel(le)s devrait également **connaître les ressources** qui détiennent une expertise en matière de traumatismes disponibles sur leur territoire, ce qui favorise par la suite le **référéncement** adéquat des victimes et une prise en charge plus adaptée (Bowen & Murshid, 2016; SAMHSA, 2017).

Au-delà de l'identification des ressources disponibles, il est recommandé que les organisations des différents secteurs d'intervention communiquent entre elles et créent des partenariats afin d'assurer la coordination et la concertation des services (Bowen & Murshid, 2016; SAMHSA, 2017). La **présence de personnes-ressources dédiées** est recommandée, car c'est souvent avec les personnes plus qu'avec l'organisation que s'établissent les contacts, que ce soit pour les personnes référéncées ou même entre intervenant(e)s venant d'univers distincts. Les services d'accompagnement psychosocial de base et de référéncement éclairé offerts par les organisations non spécialisées en violence et les services d'aide spécialisés en violence devraient être complémentaires afin d'améliorer l'offre de services destinés aux victimes de VC et de VRA.

Recommandation 5

Mettre en place des services d'information et d'accompagnement par rapport aux procédures policières et judiciaires

Malgré l'implication et la mobilisation des organisatrices sociocommunautaires et des intervenantes du CAVAC au Poste de quartier 39, les personnes-ressources interrogées constatent des besoins non comblés chez les femmes et les adolescentes victimes de violence exercée par un partenaire intime ayant trait à : 1) la connaissance de leurs droits (particulièrement les femmes immigrantes); 2) la connaissance du processus de dépôt d'une plainte et du processus judiciaire; et 3) l'accompagnement et le soutien dans les démarches policières et judiciaires. Le dernier plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale soulève la pertinence d'impliquer les victimes de violence au cœur des procédures policières et judiciaires (Secrétariat à la condition féminine, 2018). Des efforts devraient être consentis afin de combler cette attente.

⁸ Source : <http://www.tcvcm.ca/page/documents-de-formation>

Pour ce faire, des **ateliers d'information et d'éducation** sur les droits des femmes, notamment le droit à l'égalité dans les relations conjugales et amoureuses, devraient être offerts plus fréquemment auprès des femmes et des adolescentes, en vue de les amener, d'une part, à être en mesure de reconnaître les violences perpétrées à leur endroit et à concevoir que ces violences commises à leur endroit sont proscrites et, d'une autre part, à connaître leurs recours par rapport à leur protection et celle de leurs enfants, au divorce, à la garde des enfants, à la pension alimentaire, etc. Les filles et les femmes doivent être informées des implications associées au fait de porter plainte (temps, démarches, etc.) afin de prendre une décision éclairée et d'être prête à aller de l'avant (Frenette, Boulebsol, Lampron, Chagnon, Cousineau, Dubé, Lapierre & Sheehy, 2018). Ce type d'atelier serait d'autant plus important à tenir auprès des nouvelles arrivantes et des femmes issues de l'immigration étant donné qu'elles font face à de multiples barrières qui ont été présentées précédemment (Frenette et coll., 2018). L'organisme Femmes ontariennes et droit de la famille (FODF, 2019) offre aux femmes des ateliers en ligne qui expliquent les démarches à suivre devant la Cour de la famille. Par ailleurs, le Bouclier D'Athéna a produit de nombreux outils audiovisuels multilingues afin que les communautés ethnoculturelles puissent avoir de l'information dans leur langue maternelle⁹. Ces initiatives pourraient constituer une source d'inspiration en vue d'une adaptation à la réalité de Montréal-Nord.

Des **services d'accompagnement** tout au cours des procédures policières et judiciaires devraient être parallèlement fournis par les organisations qui offrent des services spécialisés en matière de VC et de VRA dans l'arrondissement de Montréal-Nord. Il est plausible que les victimes ne se sentent pas à l'aise pour contacter les autorités policières et qu'elles perçoivent le processus judiciaire comme étant trop exigeant pour y recourir. Les perceptions et les réactions des victimes à Montréal-Nord ne seraient pas excentriques à cet égard, plusieurs études en ayant déjà fait mention. S'impose alors la pertinence d'offrir un accompagnement professionnel (Ragusa, 2013). Entreprendre de telles démarches permettrait de consolider l'estime de soi des victimes et de favoriser leur autonomisation par la prise de décisions les impliquant tout au long du processus (Pejak, 2014). Par ailleurs, tant les policiers(ère)s, les enquêteur(e)s, procureur(e)s que les intervenant(e)s qui accompagnent les femmes au cours des procédures policières et judiciaires doivent développer des attitudes soutenantes et accueillantes afin que les femmes se sentent confortables (Frenette et coll., 2018). Il est nécessaire qu'elles reçoivent une réponse empathique et non stigmatisante de leur part (Frenette et coll., 2018). La mise en place d'une équipe multisectorielle d'intervention en matière de VC et de VRA paraît ici être une avenue à privilégier pour répondre aux besoins des victimes.

Recommandation 6

Développer une communauté de pratique en matière de VC et VRA dans l'arrondissement de Montréal-Nord

À Montréal-Nord, des personnes-ressources déplorent le manque de positionnement social des organisations par rapport à la VC et à la VRA. De leur côté, les différentes tables de concertation à l'œuvre n'abordent pas toujours cette problématique bien qu'elle soit préoccupante au sein de l'arrondissement. Il est donc important de mettre en place des **efforts intersectoriels, coordonnés et concertés** qui engagent les différents partenaires.

⁹ Pour en savoir plus, consulter : <http://shieldofathena.com/fr/outils-audiovisuels>, ainsi que la page facebook Outils multilingues en violence conjugale : www.facebook.com/Outils-multilingues-sur-la-violence-conjugale-1823076851290548/

La création d'une **communauté de pratique** dédiée spécifiquement à la problématique de la VC et de la VRA permettrait de répondre à ce besoin.

Selon l'ancienne Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie (2010, p.3) :

La notion de communauté de pratique désigne le processus d'apprentissage social émergeant lorsque des personnes ayant un centre d'intérêt commun collaborent mutuellement. Il s'agit d'un moyen d'améliorer sa pratique au contact des autres, comme une forme de co-développement. Cette collaboration, qui doit se dérouler sur une période de temps adéquate consiste à partager des idées, trouver des solutions, co-construire des objets nouveaux, etc. Les auteurs insistent sur le fait que la communauté de pratique est « à ne pas confondre avec le traditionnel forum de discussion [puisque] la communauté de pratique vise un transfert de connaissances. »

Il n'existe pas à notre connaissance de communauté de pratique en matière de violence conjugale. L'exemple le plus près de la problématique de la violence conjugale est celui de la communauté de pratique en matière de violence sexuelle envers les femmes et les filles menée par le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS). Ce regroupement d'intervenantes a pour objectif « l'échange, l'avancement et l'amélioration des pratiques et connaissances en matière d'intervention, de prévention et de sensibilisation pour contrer la violence sexuelle envers les femmes et les filles (RQCALACS, 2019)».

Avec la mise en place d'une communauté de pratique, l'ensemble des partenaires à pied d'œuvre dans l'arrondissement de Montréal-Nord pourrait ainsi partager leur expertise et offrir une meilleure compréhension de la VC et de la VRA sur le territoire de Montréal-Nord, permettant de lutter efficacement contre ce phénomène avec des objectifs communs. Selon les personnes-ressources interrogées dans le cadre de ce projet de recherche, la mobilisation des décisionnaires des organisations, mais aussi des acteurs et actrices de terrain, dont le milieu scolaire, est essentielle à l'implantation d'une communauté de pratique.

L'action locale est aussi un gage de succès, car elle s'adapte à la réalité de la problématique telle qu'elle se dessine plus précisément dans l'environnement immédiat et qu'elle mise sur les forces et ressources en place pour y faire face. Le premier ingrédient qui doit entrer dans la recette est celui d'une volonté commune bien arrêtée d'y participer.

9. Bibliographie

- Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie. (2010). *L'animation d'une communauté de pratique : Une compétence incontournable au courtage de connaissances*. Gouvernement du Québec. Récupéré de <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/performance-innovation/gestion-connaissances/Communaut%C3%A9%20de%20pratique%20-%20version%20finale.pdf>
- Ansara, D.L. et Hindin, M. (2010). Formal and informal help-seeking associated with women's and men's experiences of intimate partner violence in Canada. *Social Science & Medicine*, 70(7), 1011-1018. DOI: org/10.1016/j.socscimed.2009.12.009
- Association québécoise Plaidoyer-Victimes. (2019). *24 heures textos*. Récupéré de <http://www.agpv.ca/index.php/2013-03-12-15-35-57/2011-10-05-19-40-38/16-services-et-activites/158-24-heures-textos>
- Beyer, K., Wallis, A.B., et Hamberger, L.K. (2015). Neighborhood environment and intimate partner violence: A systematic review. *Trauma Violence Abuse*, 16(1), 16-47. DOI: 10.1177/152483801351575
- Bowen, E.A., et Murshid, N.S. (2016). Trauma-Informed social policy: A conceptual framework for policy analysis and advocacy. *American journal of public health*, 106(2), 223–229. DOI: 10.2105/AJPH.2015.302970
- Browning, C.R. (2002). The span of collective efficacy: Extending social disorganization theory to partner violence. *JOMF Journal of Marriage and Family*, 64(4), 833-850. DOI: 10.1111/j.1741-3737.2002.00833.x
- Burczycka, M, et Ibrahim, D. (2016). La violence familiale au Canada: Un profil statistique, *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- Centers for Disease Control and Prevention. (2007). *Understanding sexual violence: Fact Sheet 2007*. Repéré le 29 janvier 2014 à www.cdc.gov/violenceprevention/pdf/svfactsheet-a.pdf
- Centers for Disease Control and Prevention. (2007). *Preventing intimate partner violence across the lifespan: A technical package of programs, policies, and practices*. National Center for Injury Prevention and Control: Division of Violence Prevention.
- De La Rue, L., Polanin, J.R., Espelage, D.L., et Pigott, T.D. (2014). School-based interventions to reduce dating and sexual violence: A systematic review, 10(7), *Social Welfare & Social Work*. SANS DOI
- Del Rio, I.D., et Del Valle, E.S.G. (2016). Influence of intimate partner violence severity on the help-seeking strategies of female victims and the influence of social reactions to violence disclosure on the process of leaving a violent relationship. *Journal of Interpersonal Violence*, 1-22. DOI: org/10.1177/0886260516676473
- Ellsberg, M., Arango, D.J., Morton, M., Gennari, F., Kiplesund, S., Contreras, M., et Watts, C. (2015). Prevention of violence against women and girls: What does the evidence say? *The Lancet*, 385, 1555-1566. DOI: 10.1016/S0140-6736(14)61703-7
- Exner-Cortens, D., Eckenrode, J., et Rothman, E. (2013). Longitudinal associations between teen dating violence victimization and adverse health outcomes. *Pediatrics*, 131(1), 71-78. DOI: 10.1542/peds.2012-1029
- Femmes ontariennes et droit de la famille (FODF). (2019). *Le droit de savoir*. Récupéré de <http://undroitdefamille.ca/>
- Fernet, M., Hamel, C., Rondeau, L., et Tremblay, P.H. (2003), «Amour, violence et jeunes : aperçu de la situation», dans *Projet relations amoureuses des jeunes*, Direction de santé publique de Montréal. Récupéré de http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/dossiers_thematiques/jeunes/thematiques/projet_relations_am

[ourees des jeunes/documentation/publications et diffusion projet relations amoureuses.html#1342](http://www.quebec.ca/relations-amoureuses-des-jeunes/documentation/publications-et-diffusion-projet-relations-amoureuses.html#1342)

- Fernet, M., Hébert, M., et Paradis, A. (2016). Conflict resolution patterns and violence perpetration in adolescent couples: A gender-sensitive mixed-methods approach. *Journal of Adolescence*, 49, 51-59. DOI: 10.1016/j.adolescence.2016.02.004
- Fernet, M., Hébert, M., Lavoie, F., et Bédard, I. (2016). Prévention de la violence dans les relations amoureuses et promotion des relations harmonieuses et égalitaires. Conditions de réussite des programmes et nouvelles perspectives. Dans S. Lapierre, Lessard G. et Hamelin Brabant, L. (Éds), *Les violences dans la vie des enfants et des adolescents* (pp. 125-139). Gatineau, Canada : Presses de l'Université du Québec.
- Flicker, S.M., Cerulli, C., Zhao, X., Tang, W., Watts, A., Xia, Y. et Talbot, N.L. (2011). Concomitant forms of abuse and help-seeking behavior among white, african american, and latina women who experience intimate partner violence. *Violence Against Women*, 17(8), 1067–1085. DOI: 10.1177/1077801211414846
- Fredland, N.M. (2010) Nurturing healthy relationships through a community-based interactive theater program. *Journal of Community Health Nursing*, 27(2), 107-118. DOI: 10.1080/07370011003705013
- Frenette, M., Boulebsol, C., Lampron, È.-M., Chagnon, R., Cousineau, M-M., Dubé, M., Lapierre, S., et Sheehy, E. (2018). Femmes victimes de violence et système de justice pénale : expériences, obstacles et pistes de solution. Récupéré de http://www.rqcalacs.qc.ca/administration/ckeditor/ckfinder/userfiles/files/Rapport_femmes_violence_justice.pdf
- Gómez, A.M. (2011). Testing the cycle of violence hypothesis: Child abuse and adolescent dating violence as predictors of intimate partner violence in young adulthood, *Youth & Society*, 43(1), 171-192. DOI: 10.1177/0044118X09358313
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH). (2018). Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Récupéré de <https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/violenceagainstwomen.aspx>
- Hébert, M., Moreau, C., Lavoie, F., et Fernet, M. (2014). Violence dans les relations amoureuses à l'adolescence: constats et approches préventives. Récupéré de http://observatoiremaltraitance.ca/Pages/Coup_d'oeil_sur_les_relations_amoureuses.aspx/>
- Laforest J. (2008) *Indicateurs de vulnérabilité associés à la sécurité d'un territoire*. Montréal : Institut national de santé publique du Québec.
- Laforest, J., et Gagné, D. (2018) La violence conjugale. Dans Laforest, J., Maurice, P., et Bouchard, L.M. (Éds), *Rapport québécois sur la violence et la santé* (pp. 132-168) Montréal : Institut national de santé publique du Québec.
- Laforest, J., Maurice, P., et Bouchard, L.M. (2018). *Rapport québécois sur la violence et la santé*. Montréal : Institut national de santé publique du Québec.
- Lauritsen, J.L., et Schaum, R.J. (2004). The social ecology of violence against women. *Criminology*, 42(2), 323-357. SANS DOI
- Lavoie, F., Hotton-Paquet, V., Laprise, S., et Joyal-Lacerte, F. (2009). ViRAJ: Programme de prévention de la violence dans les relations amoureuses chez les jeunes et de promotion des relations égalitaires. Guide d'animation, ISBN 978-2-9801676-90 (2e édition, 2009, PDF). Québec: Université Laval, 134 pages.
- Lavoie, F., Pacaud, M.C., Roy, M., et Lebossé, C. (2007). PASSAJ : Programme de prévention et de promotion traitant de la violence dans les relations amoureuses et du harcèlement sexuel auprès des jeunes de 16-17 ans, ISBN 13 978-2-9801676-6-9 (2e édition révisée, 2007). Sainte-Foy : Université Laval, 193 pages.

- Miller, E., Tancredi, D.J., Mccauley, H., Decker, M.R., Virata, M.C., Anderson, H., ... et Silverman, J.G. (2012). "Coaching boys into men": A cluster-randomized controlled trial of a dating violence prevention program. *Journal of Adolescent Health, 51*(5), 431-438. DOI: 10.1016/j.jadohealth.2012.01.018
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (1995). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale : Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*. Récupéré de <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000625/>
- Moore, A., Sargent, K.M, Ferranti, D., et Gonzalez-Guarda, R.M. (2015). Adolescent dating violence: Supports and barriers in accessing services, *Journal of Community Health Nursing, 32*(1), 39-52. DOI: 10.1080/07370016.2015.991668
- Nation, M., Crusto, C., Wandersman, A., Kumpfer, K.L., Seybolt, D., Morrissey-Kane, E., et Davino, K. (2003). What works in prevention, *American Psychologist, 58*(6-7), 449-456. DOI: 10.1037/0003-066X.58.6-7.449
- Organisation mondiale de la santé. (2013). *Prévenir la violence: les faits*. Genève: Organisation mondiale de la Santé. Récupéré de <http://apps.who.int/iris/handle/10665/92490>
- Pejak, C.R., Ahmad, F., Jenney, A., Fisher, P., et Chan, L.M.Y. (2014). Survivor's costs of saying no: Exploring the experience of accessing services for intimate partner violence. *Journal of Interpersonal Violence, 29*(14), 2571–2591. DOI: 10.1177/0886260513520506
- Pinchevsky, G.M., et Wright, E.M. (2012). The impact of neighborhoods on intimate partner violence and victimization. *Trauma Violence Abuse, 13*(2), 112-132. DOI: 10.1177/1524838012445641
- Pontel, M., et Demczuk, I. (2007). Répondre aux besoins des femmes immigrantes et des communautés ethnoculturelles: Les défis de l'adaptation des services en violence conjugale. Récupéré de <http://www.fede.qc.ca/sites/default/files/upload/documents/publications/repondreauxbesoins.pdf>
- Ragusa, A.T. (2013). Rural Australian women's legal help seeking for intimate partner violence : Women intimate partner violence victim survivors' perceptions of criminal justice support. *Journal of Interpersonal Violence, 28*(4), 685–717. DOI: 10.1177/0886260512455864
- Regroupement Québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS). (2019). *Un projet novateur pour l'intervention, la sensibilisation et la prévention en matière de violence sexuelle*. Récupéré de <http://www.rqcalacs.qc.ca/communaute.php>
- Rondeau, C., Tremblay, P.H., Hamel, C., et collaborateurs (2011). Premières amours: Trousse d'intervention sur les relations amoureuses des jeunes, Direction de la santé publique de Montréal en collaboration avec le CSSS Jeanne-Mance et le CECOM, Hôpital Rivière-des-Prairies, Montréal (QC), Canada. [Guide d'intervention, outils pédagogiques]. Récupéré de <https://cecom.qc.ca/boutique/fr/premieres-amours-p73/>
- Sampson, R.J., et Groves, W.B. (1989). Community structure and crime: Testing social-disorganization theory. *American Journal of Sociology, 94*(4), 774-802. SANS DOI
- Sampson, R.J., Raudenbush, S.W., et Earls, F. (1997). Neighborhoods and violent crime: A multilevel study of collective efficacy. *Science (New York, N.Y.), 277*(5328), 918-924. SANS DOI
- Secrétariat à la condition féminine. (2018). Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale (2018-2023). Gouvernement du Québec. 65p. Récupéré de <http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Violences/plan-violence18-23-access.pdf>
- Sinha, M. (2013). Mesure de la violence faite aux femmes: Tendances statistiques, *Juristat*, produit no 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

- Storer, H.L., Casey, E., et Herrenkohl, T. (2016). Efficacy of bystander programs to prevent dating abuse among youth and young adults: A review of the literature, *Trauma, Violence, & Abuse*, 17(3), 256-269. DOI: 10.1177/1524838015584361
- Substance Abuse and Mental Health Services Administration (SAMHSA). (2017). Trauma-Informed approach and Trauma-Specific interventions. Récupéré de <https://www.samhsa.gov/nctic/trauma-interventions>
- Ting, S. (2009). Meta-analysis on dating violence prevention among middle and high schools. *Journal of School Violence*, 8(4), 328-337. DOI: 10.1080/15388220903130197
- Tremblay J. (2015). *Développer le capital social et le pouvoir d'agir des communautés*.
- Vagi, K., Rothman, E.F., Latzman, N.E., Tharp, A.T., Hall, D.M., et Breiding, M.J. (2013). Beyond correlates: A review of risk and protective factors for adolescent dating violence perpetration, *Journal of Youth and Adolescence*, 42(4), 633-649. DOI: 10.1007/s10964-013-9907-7
- Vézina, J., et Hébert, M. (2007). Risk factors for victimization in romantic relationships of young women: A review of empirical studies and implications for prevention, *Trauma, Violence, & Abuse*, 8(1), 33-66. DOI: 10.1177/1524838006297029
- Wilson, J.M., Fauci, J.E., et Goodman, L.A. (2015). Bringing Trauma-Informed practice to domestic violence programs: A qualitative analysis of current approaches, *American Journal of Orthopsychiatry*, 85(6), 586–599. DOI: 10.1037/ort0000098

Annexe 1. Cartographie des aires de diffusion

Cartographie des aires de diffusion dans un secteur de Montréal-Nord

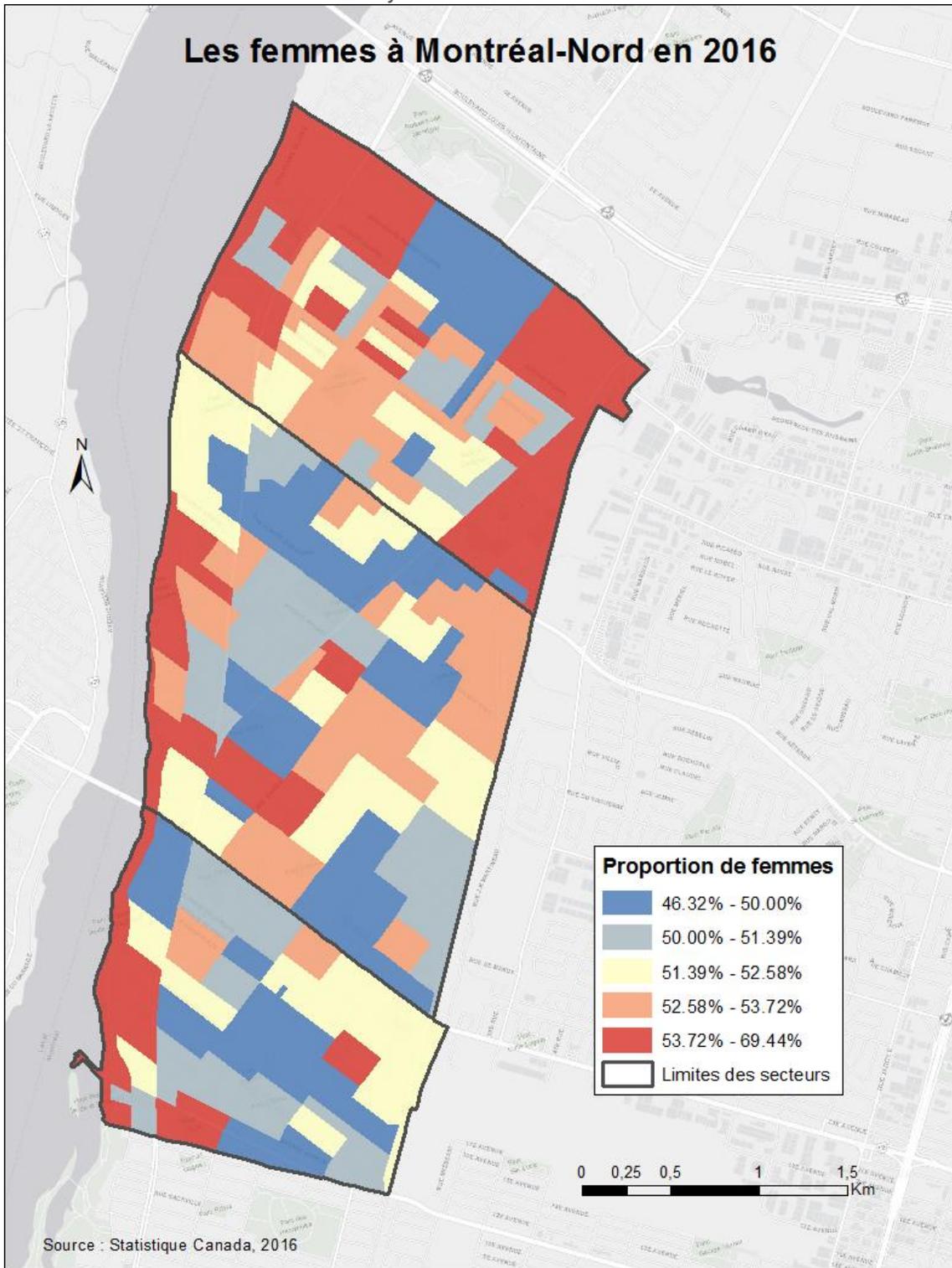


Les aires de diffusion (AD) sont délimitées par les lignes rouges pointillées

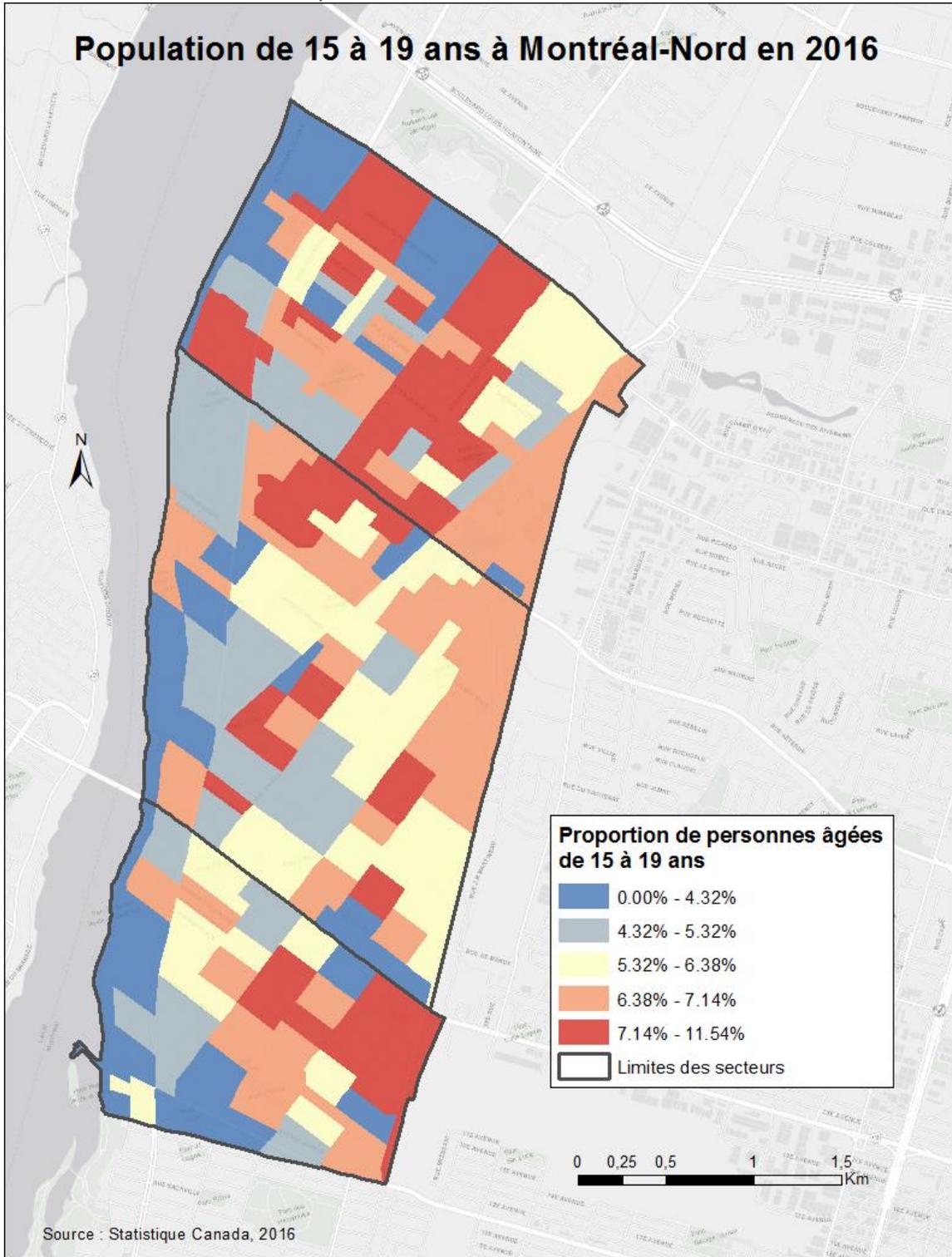
Annexe 2. Cartes du portrait sociodémographique et du portrait de la VC et de la VRA

Annexe 2.1 Portrait sociodémographique de Montréal-Nord

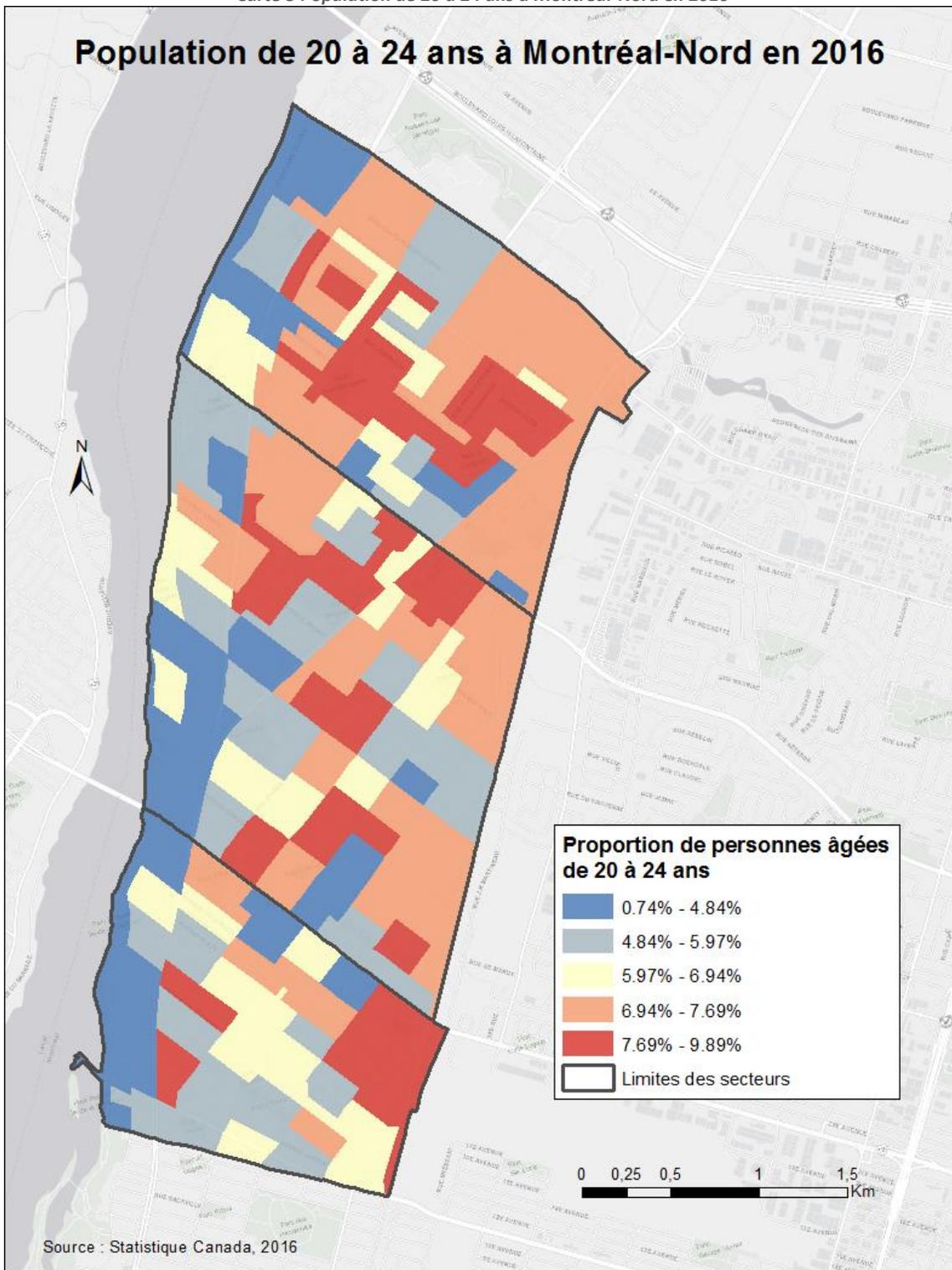
Carte 1 Les femmes à Montréal-Nord en 2016



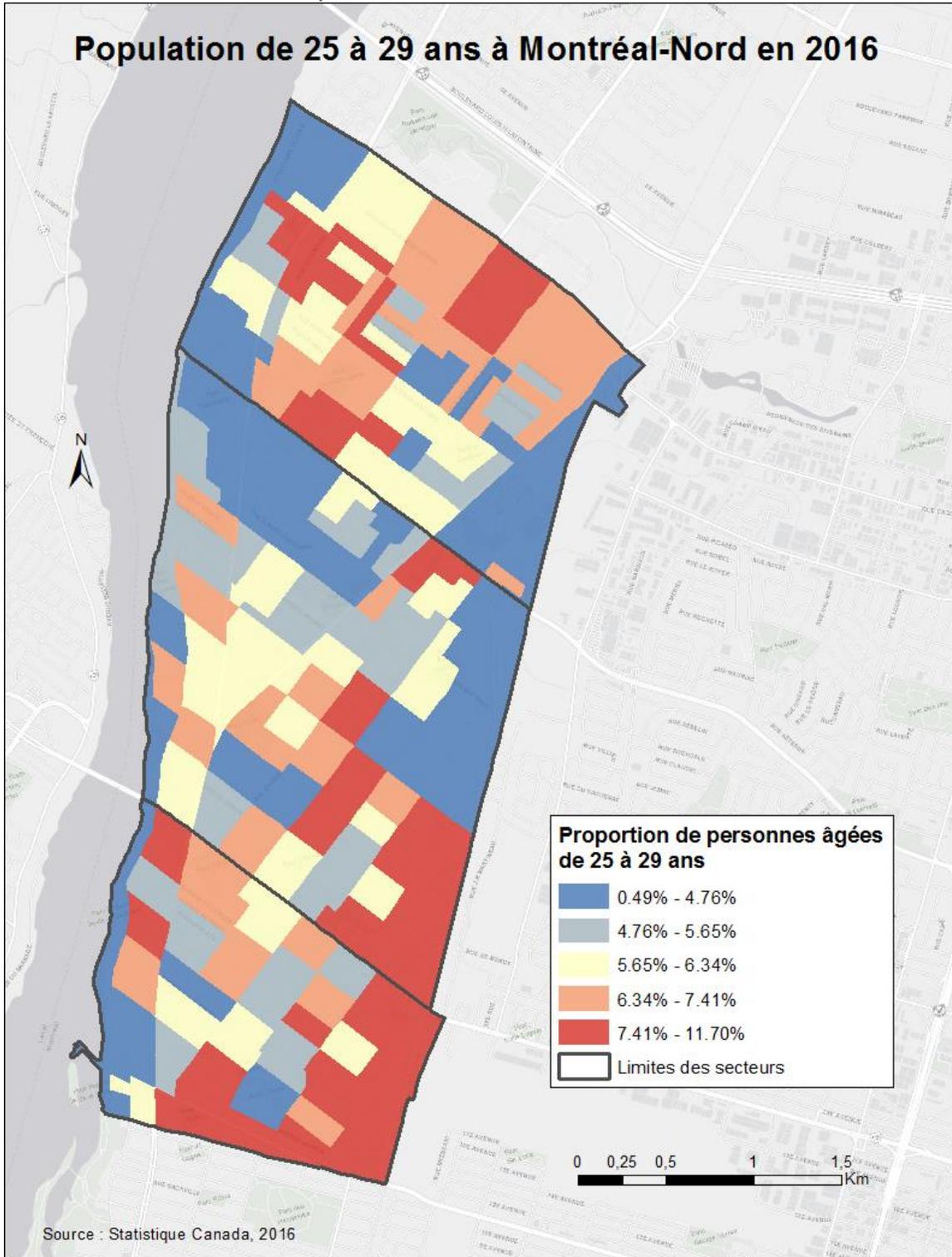
Carte 2 Population de 15 à 19 ans à Montréal-Nord en 2016



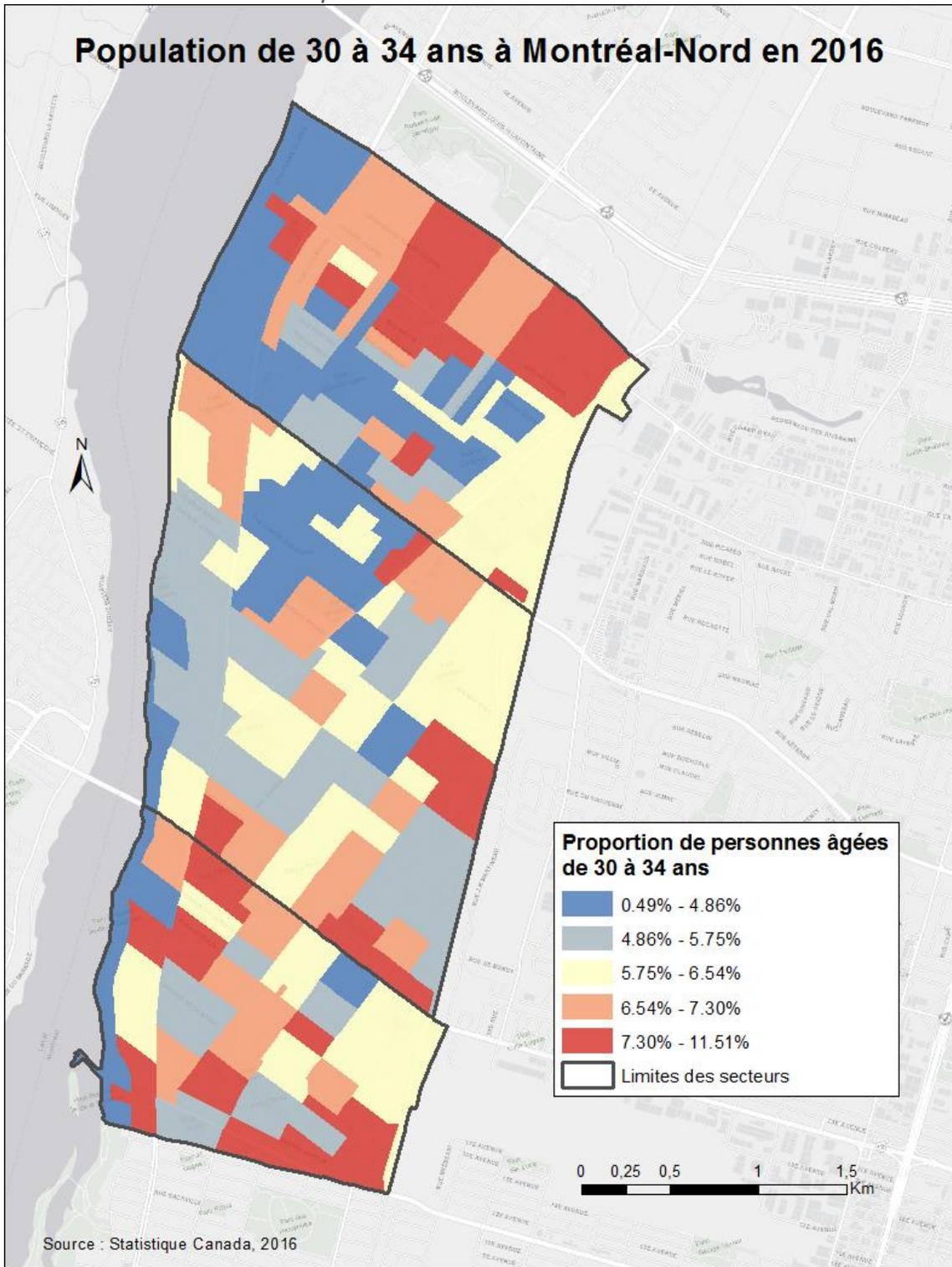
Carte 3 Population de 20 à 24 ans à Montréal-Nord en 2016

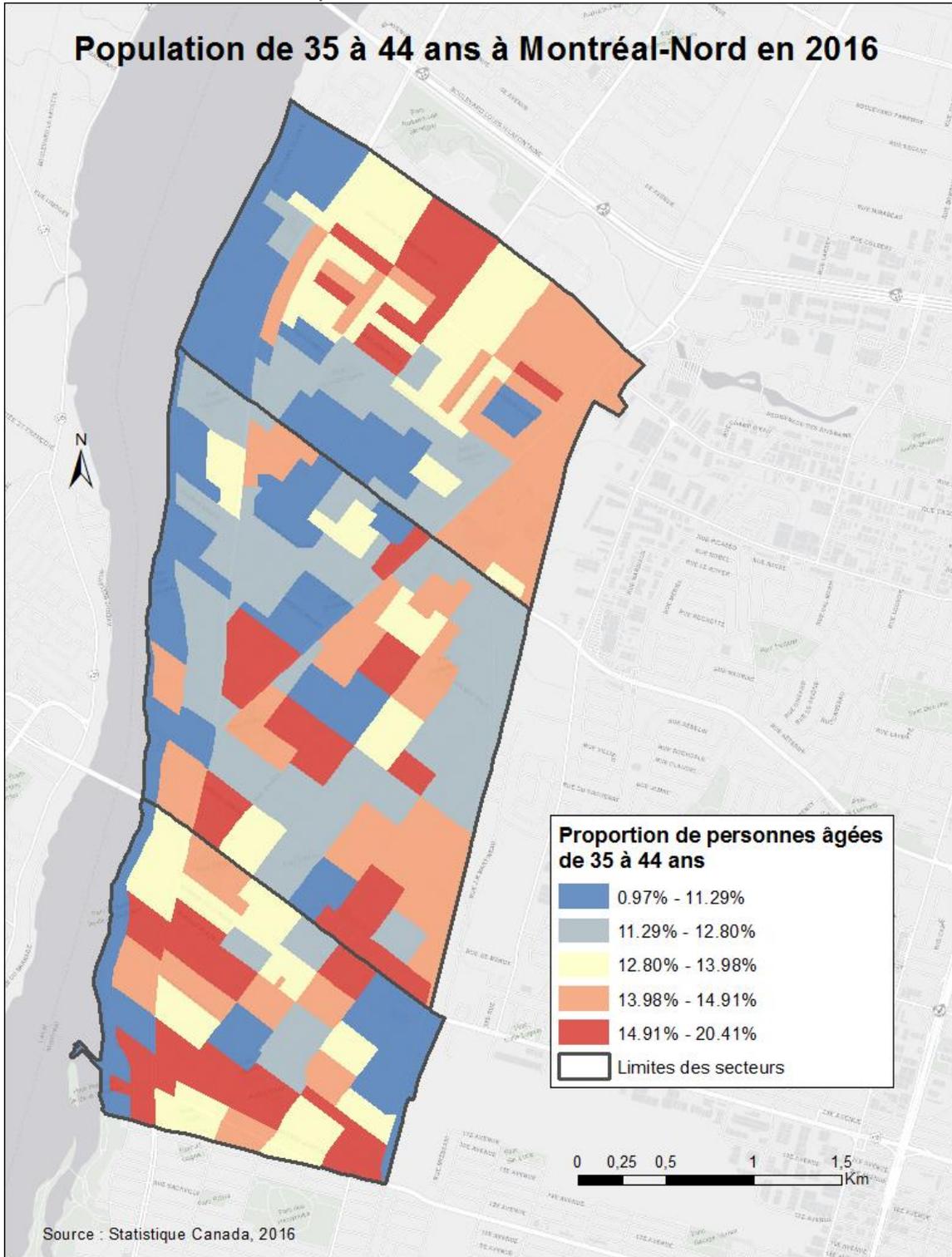


Carte 4 Population de 25 à 29 ans à Montréal-Nord en 2016

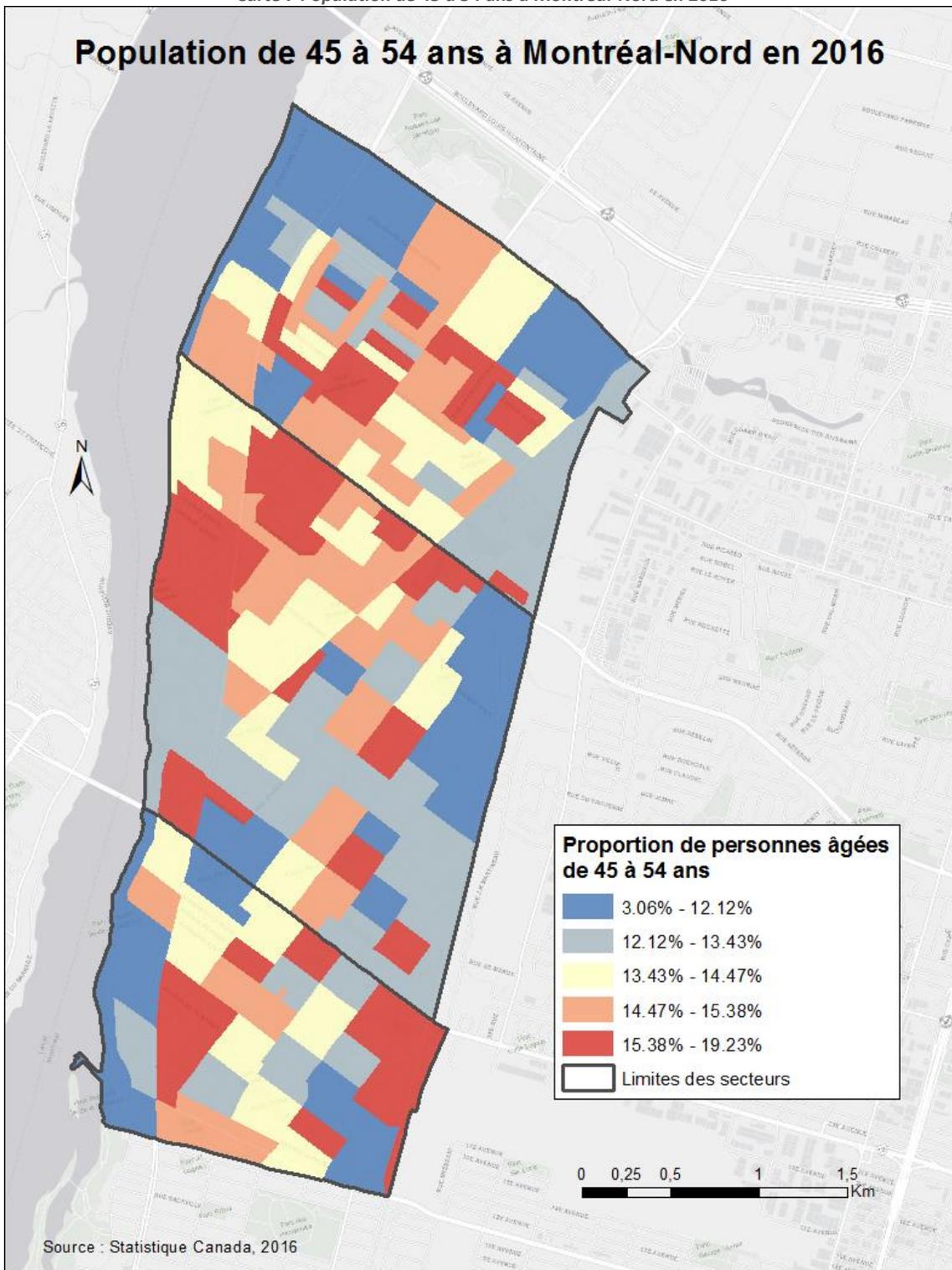


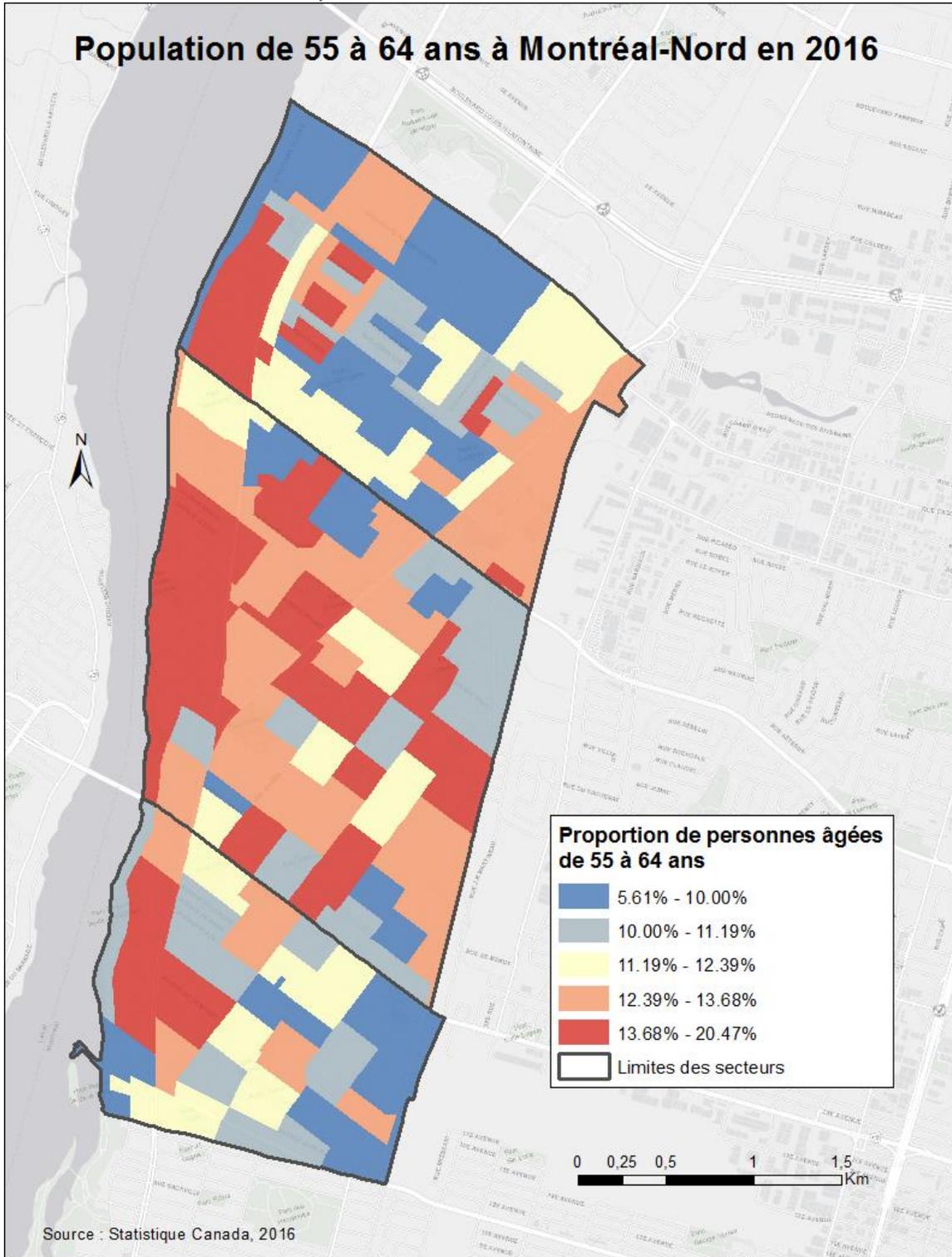
Carte 5 Population de 30 à 34 ans à Montréal-Nord en 2016



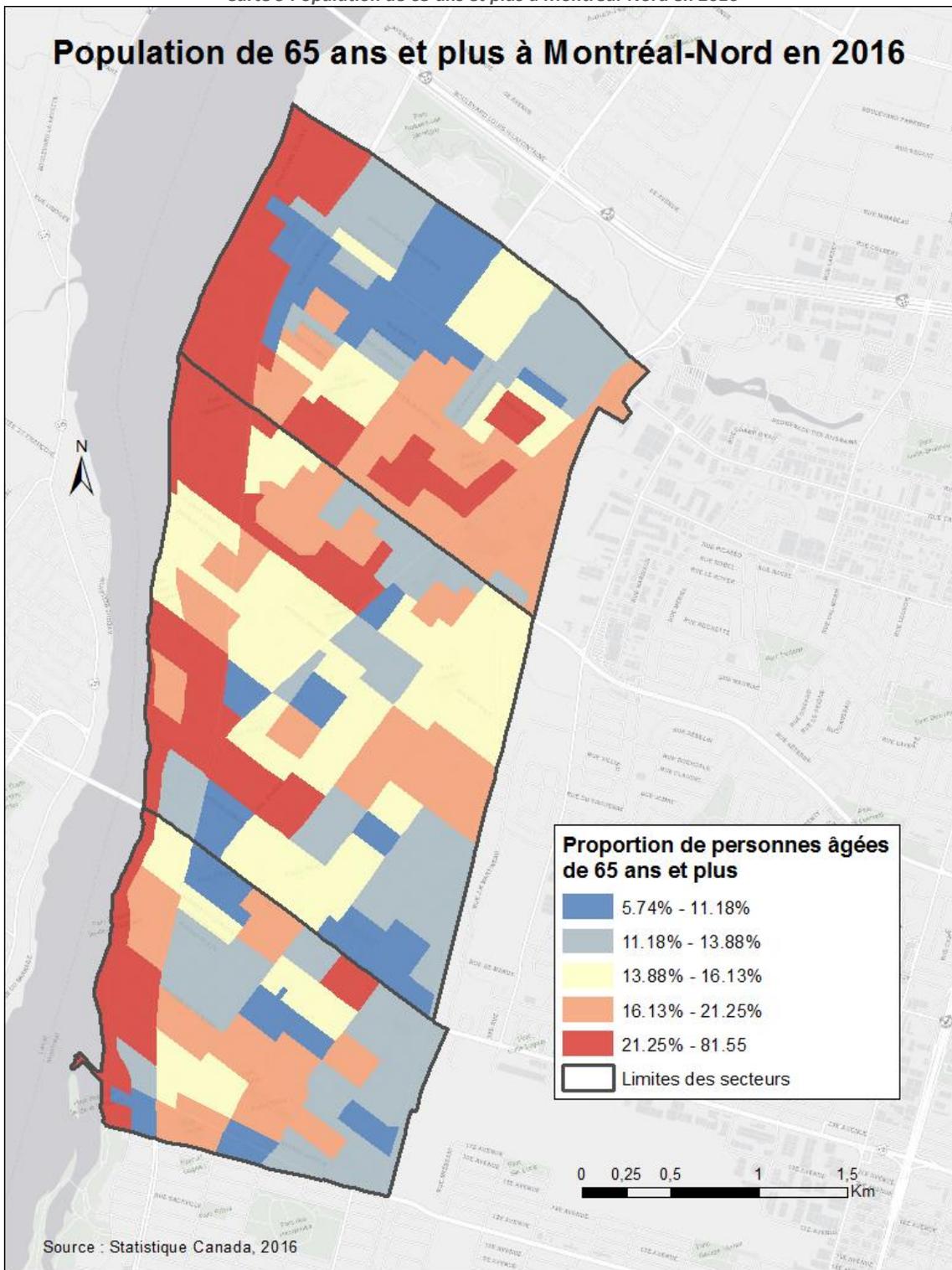


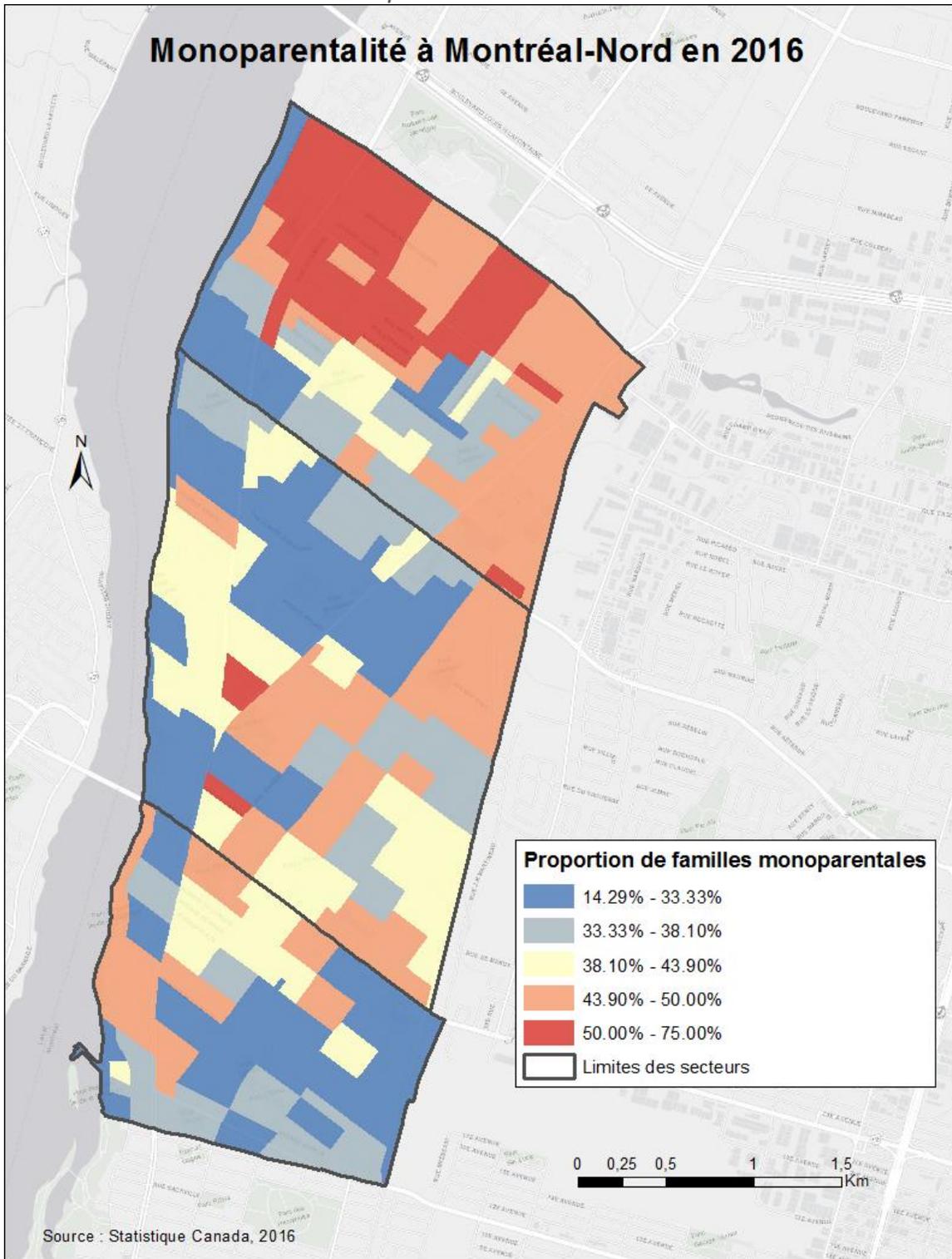
Carte 7 Population de 45 à 54 ans à Montréal-Nord en 2016



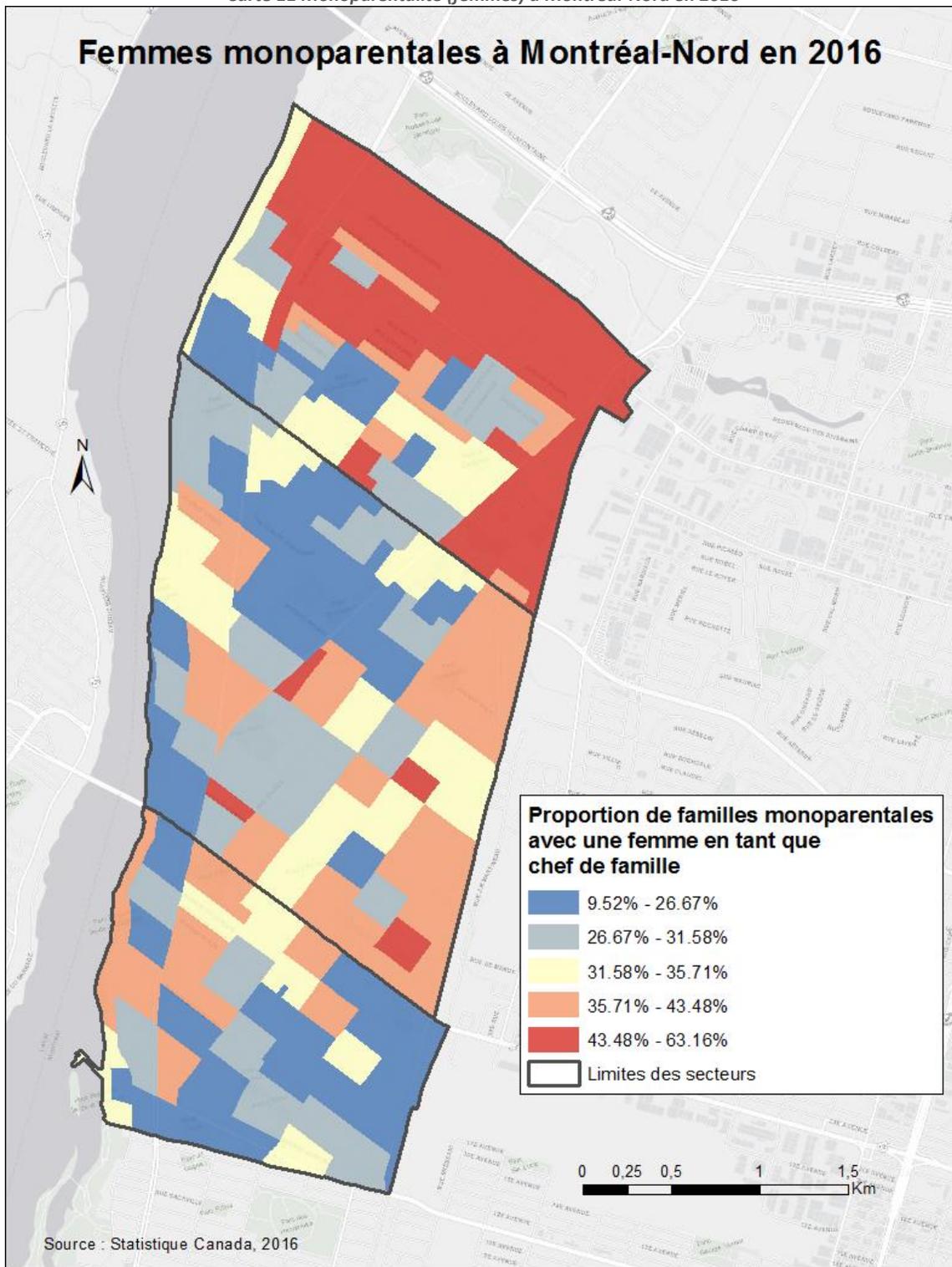


Carte 9 Population de 65 ans et plus à Montréal-Nord en 2016

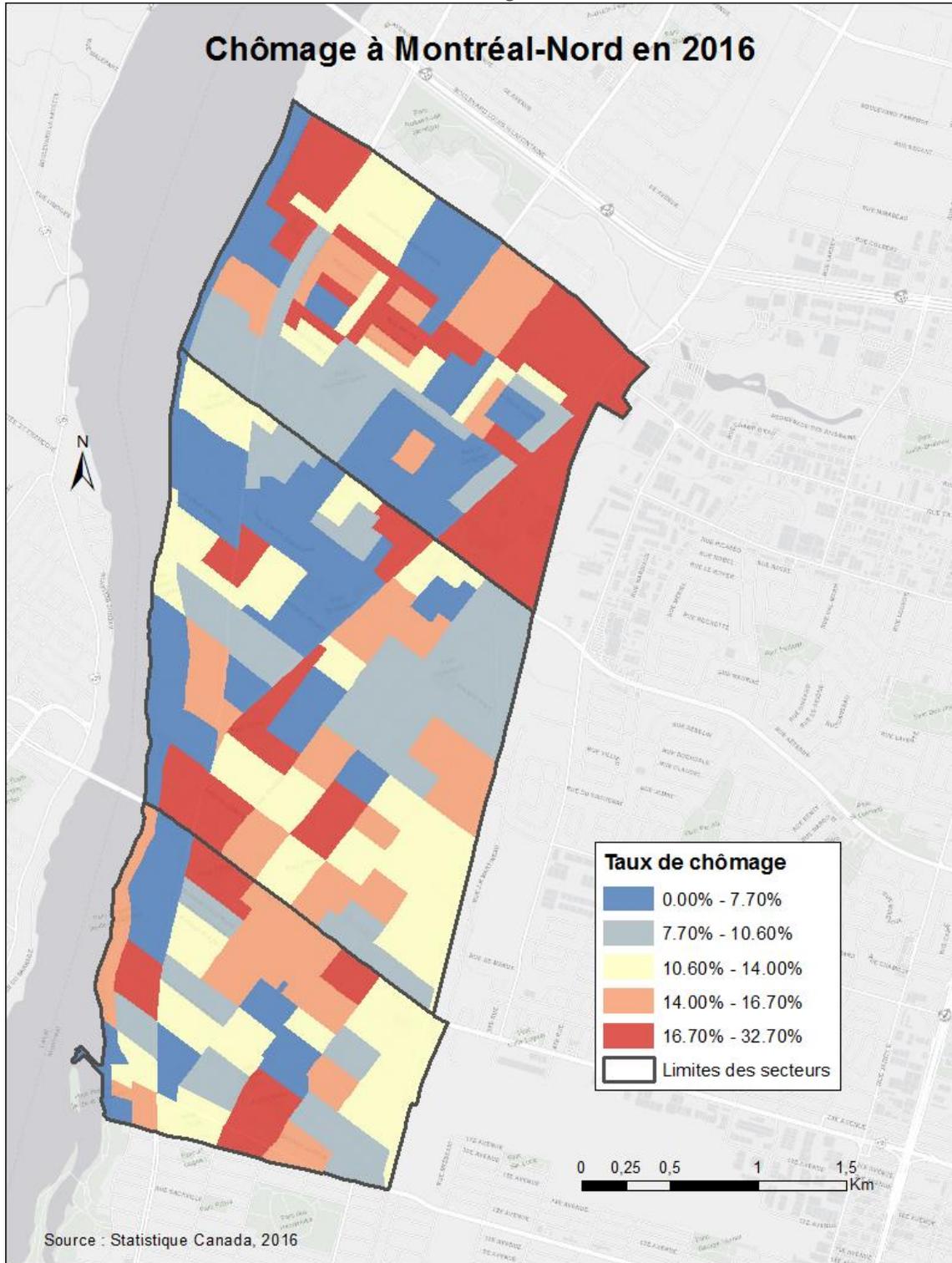




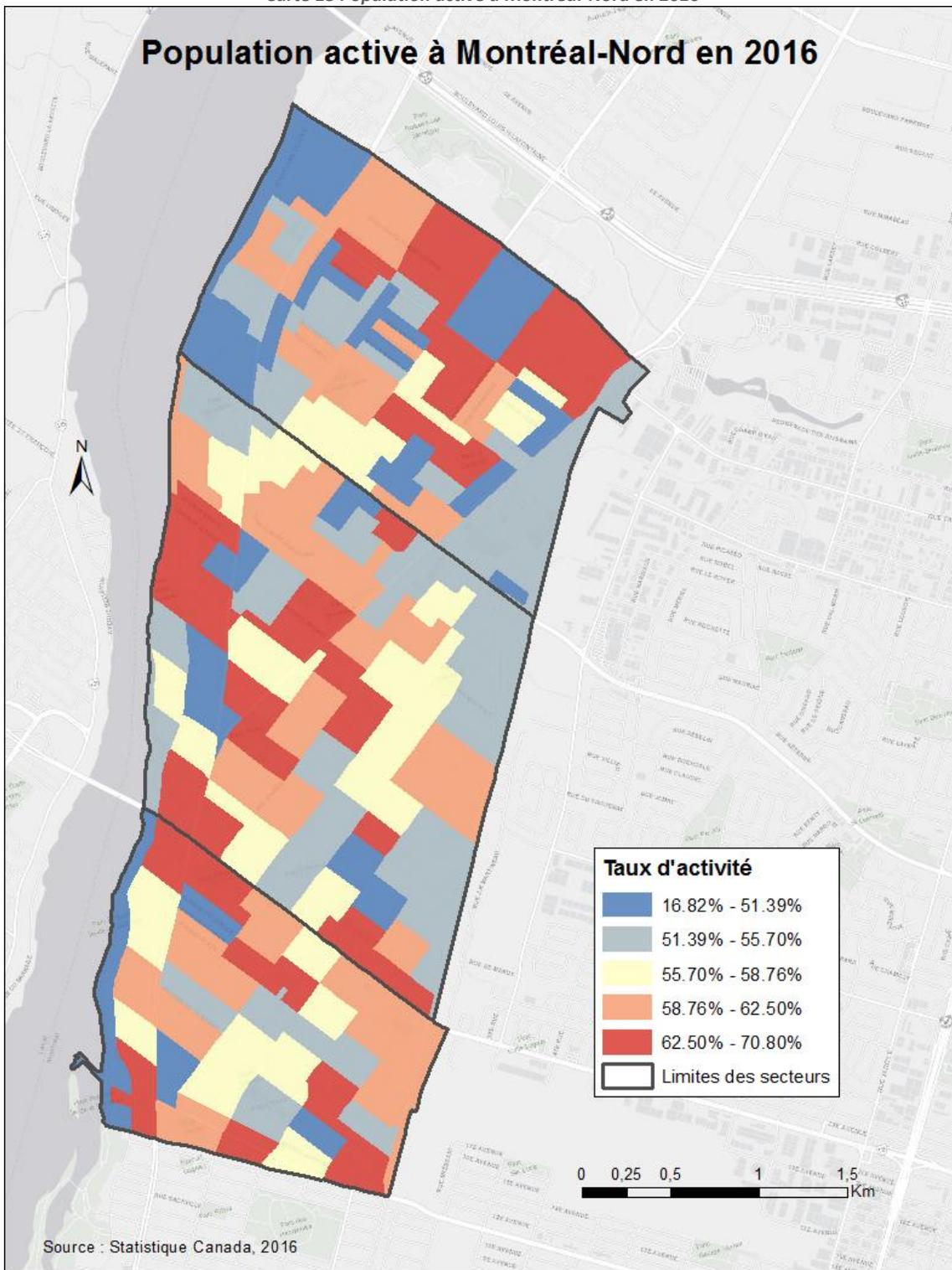
Carte 11 Monoparentalité (femmes) à Montréal-Nord en 2016



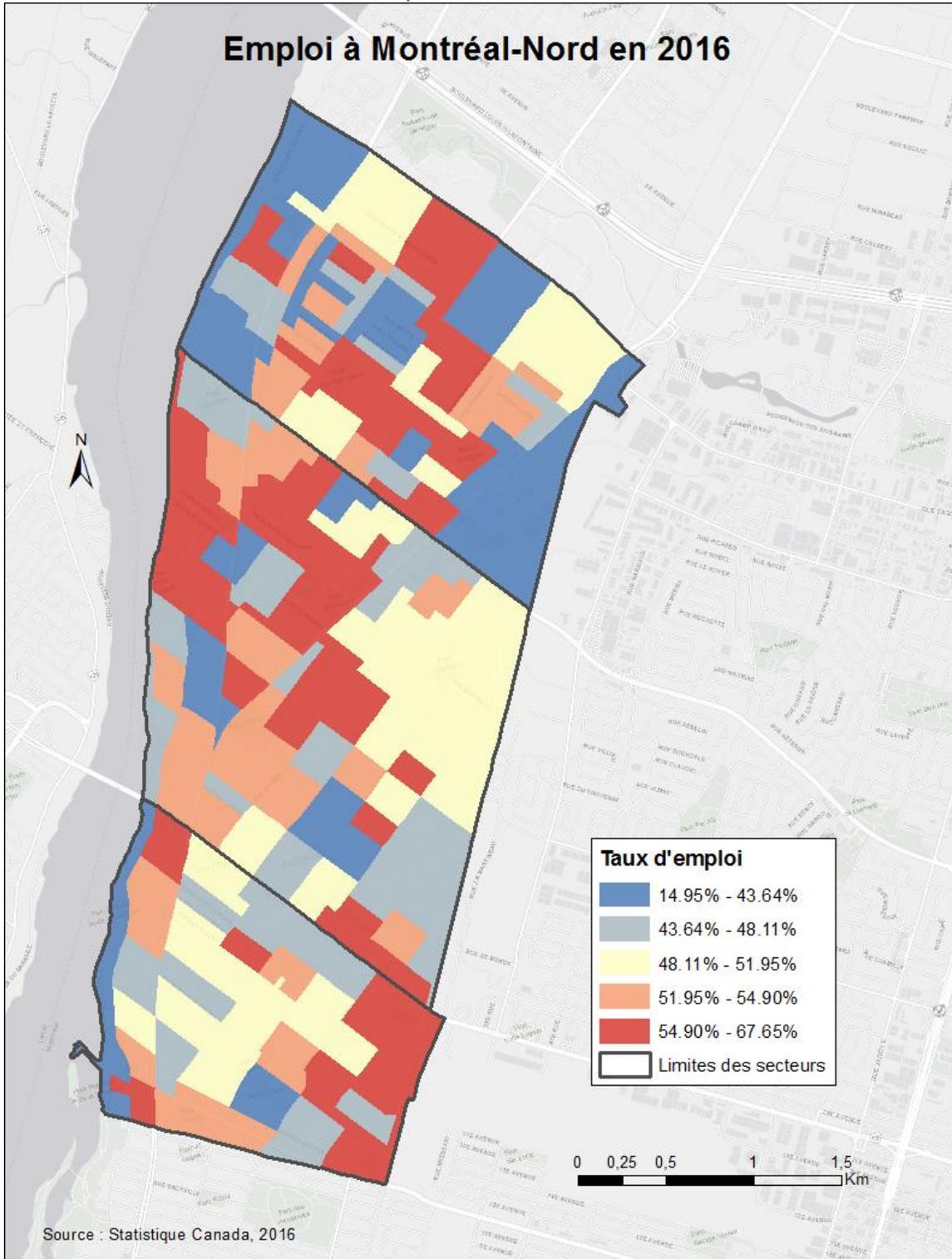
Carte 12 Chômage à Montréal-Nord en 2016



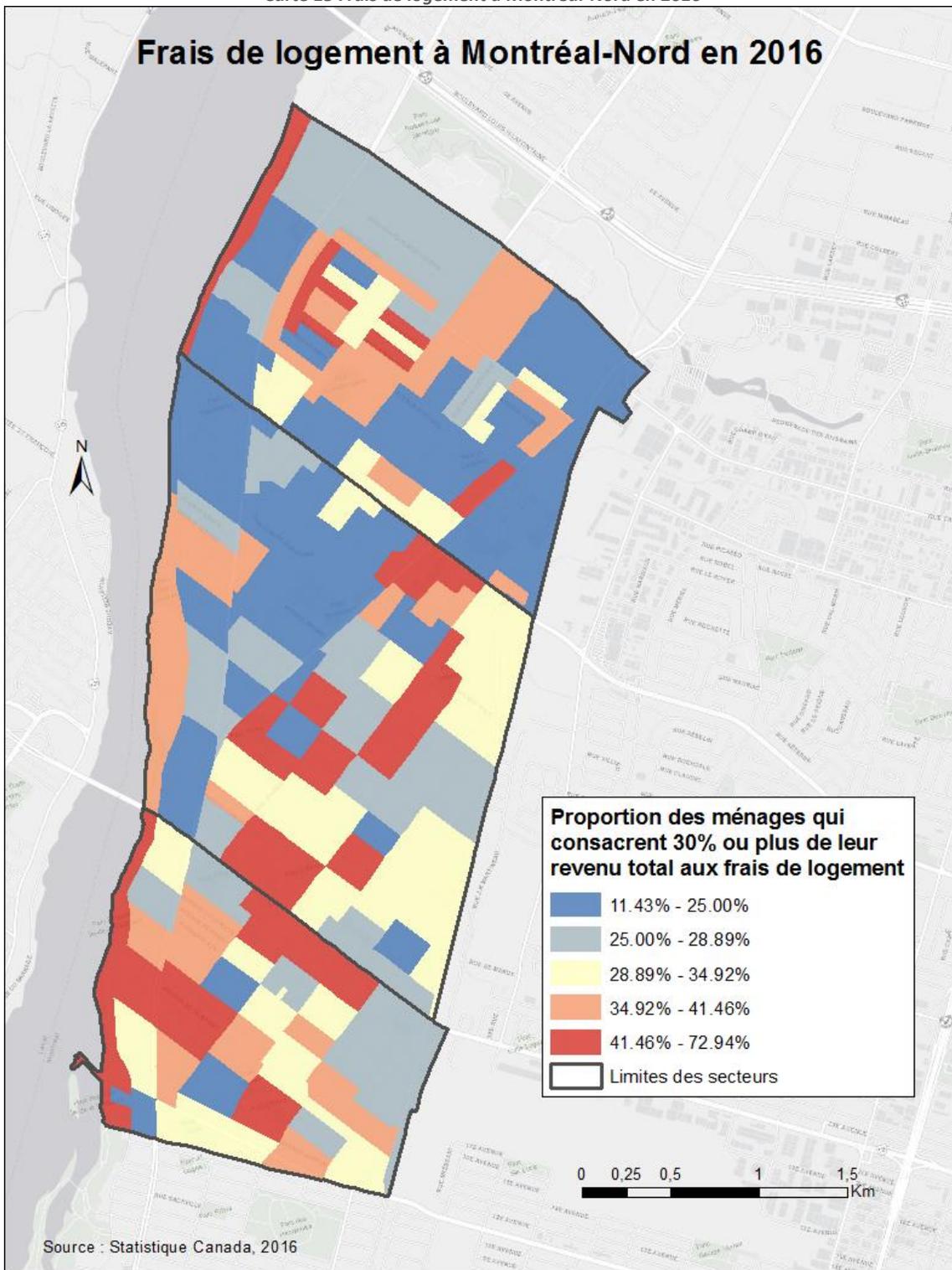
Carte 13 Population active à Montréal-Nord en 2016



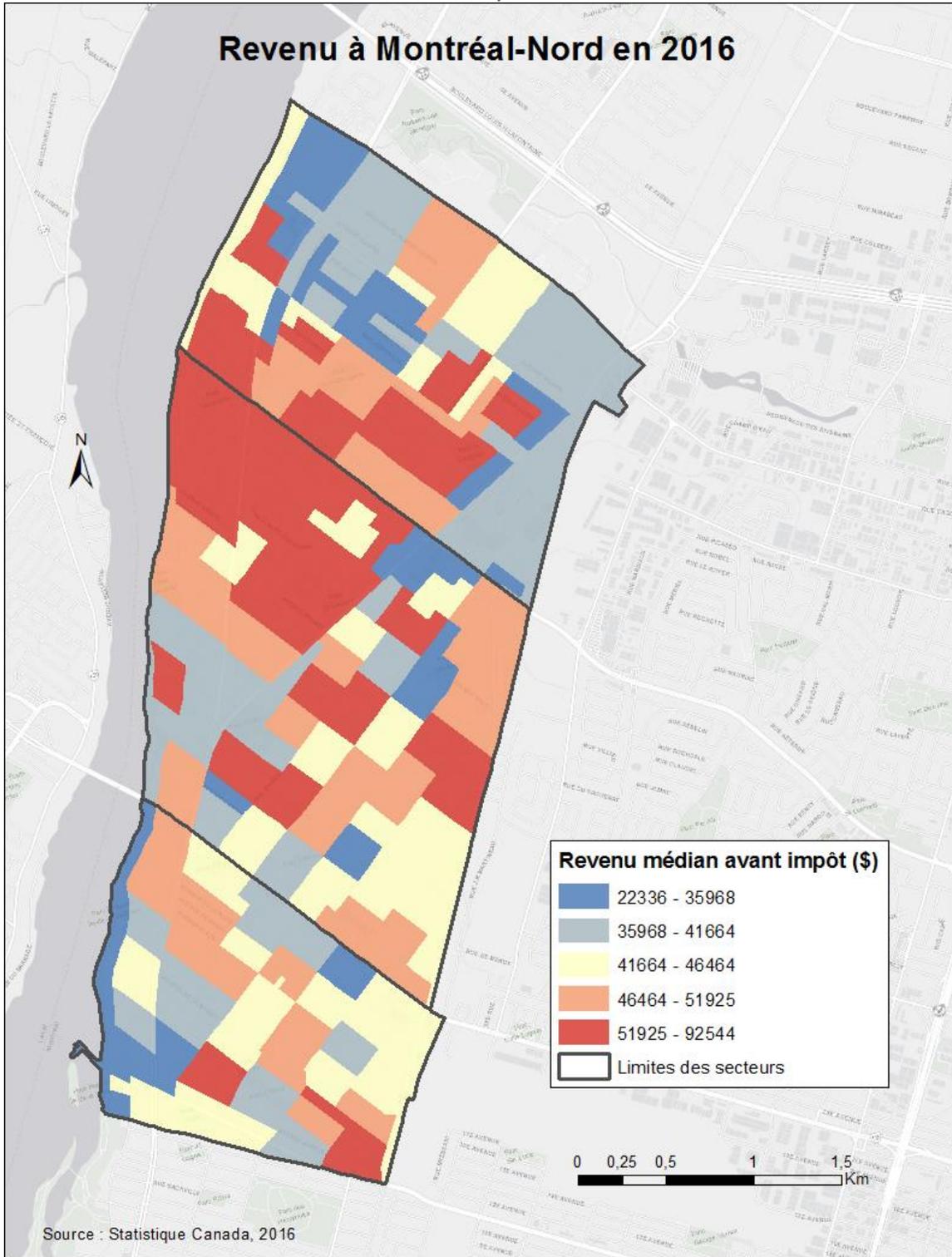
Carte 14 Emploi à Montréal-Nord en 2016



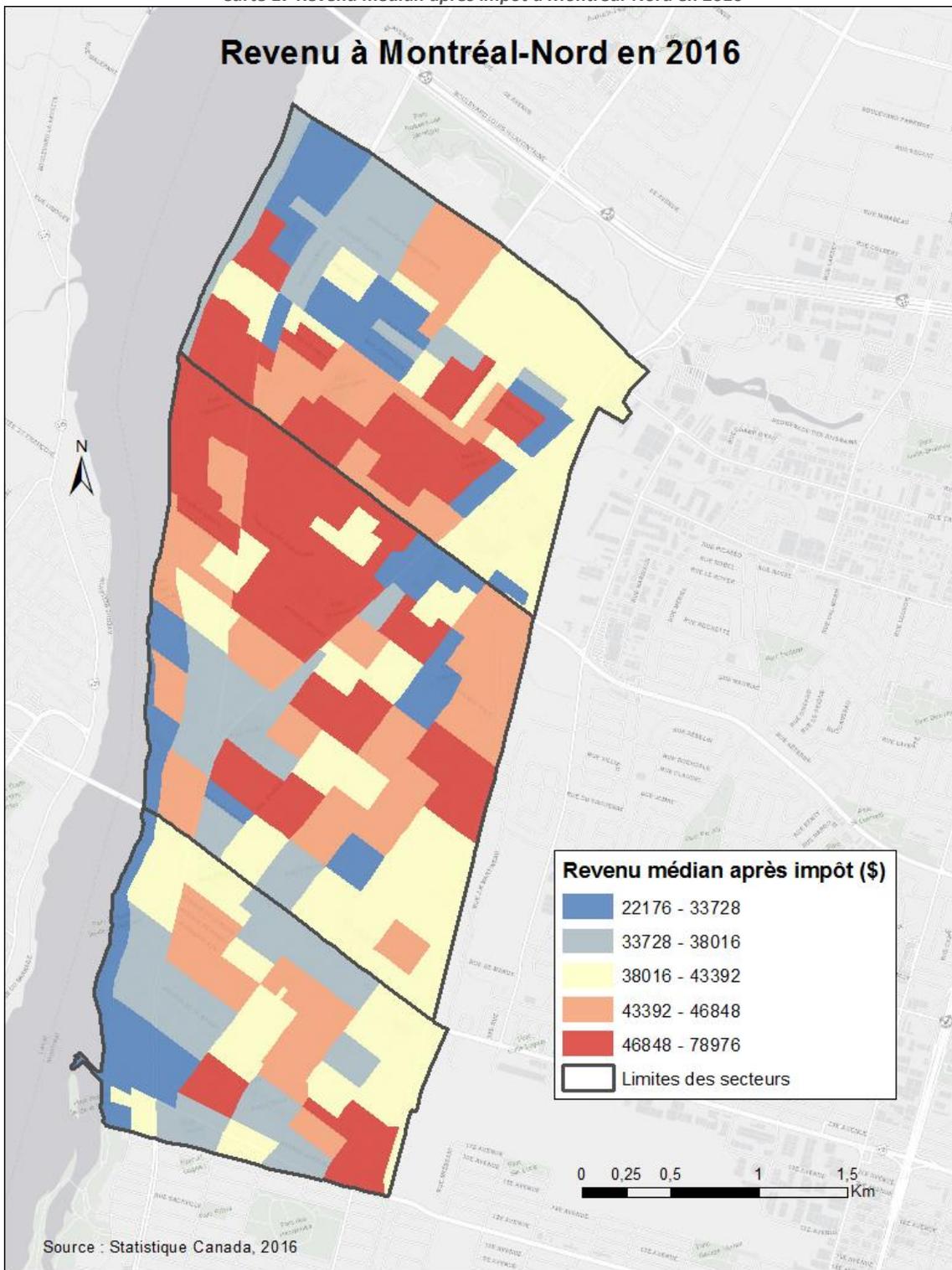
Carte 15 Frais de logement à Montréal-Nord en 2016



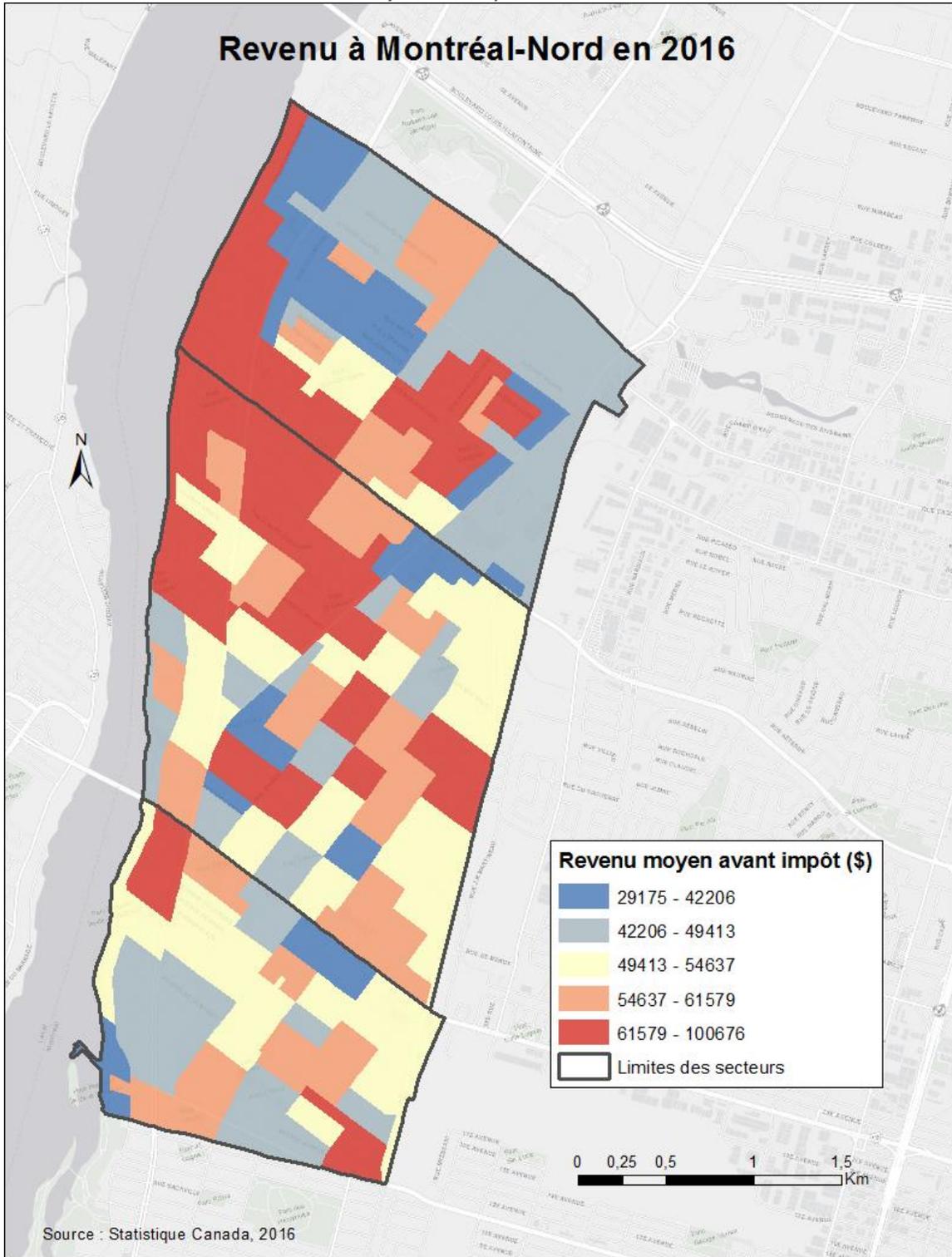
Carte 16 Revenu médian avant impôt à Montréal-Nord en 2016



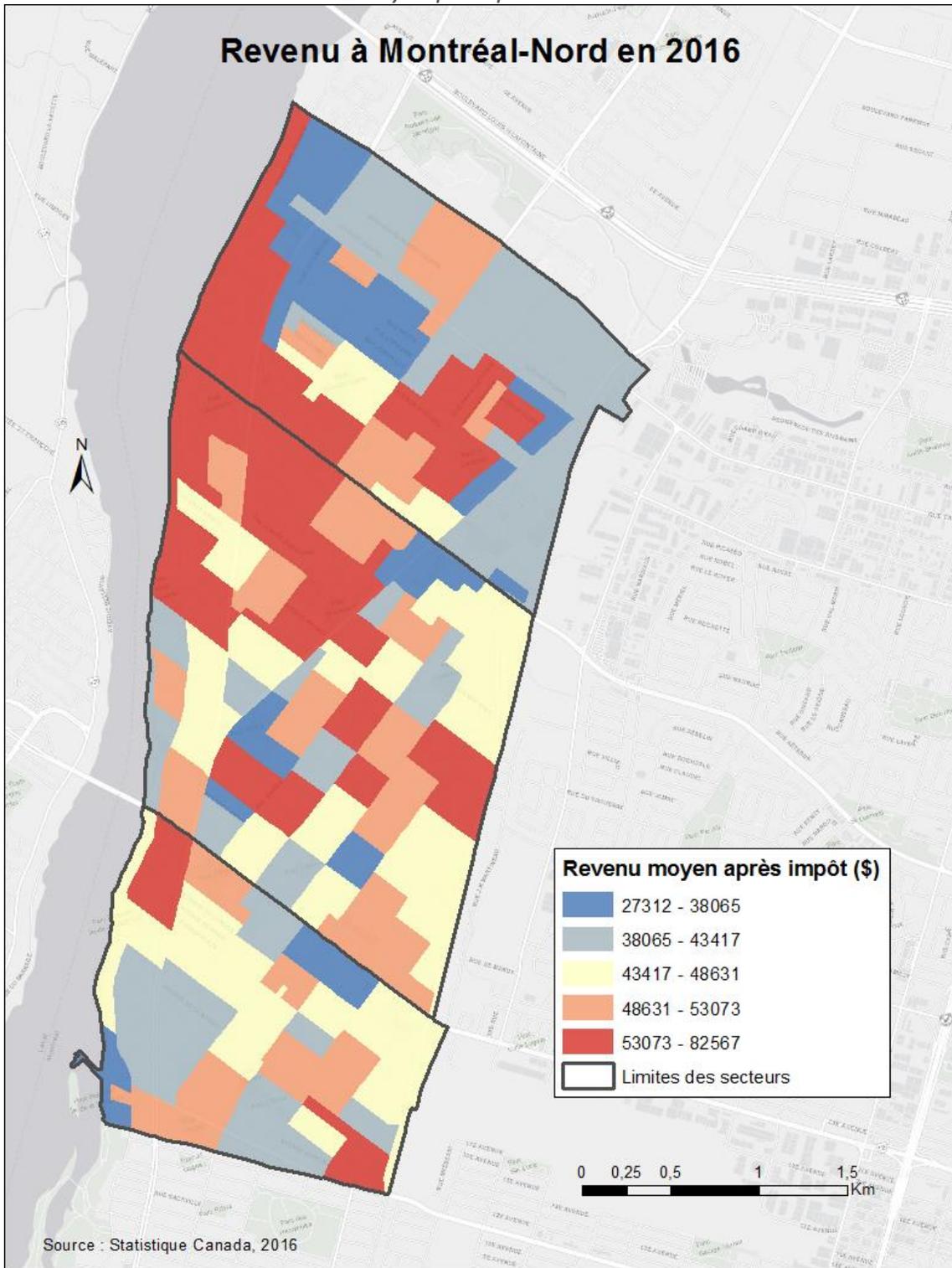
Carte 17 Revenu médian après impôt à Montréal-Nord en 2016

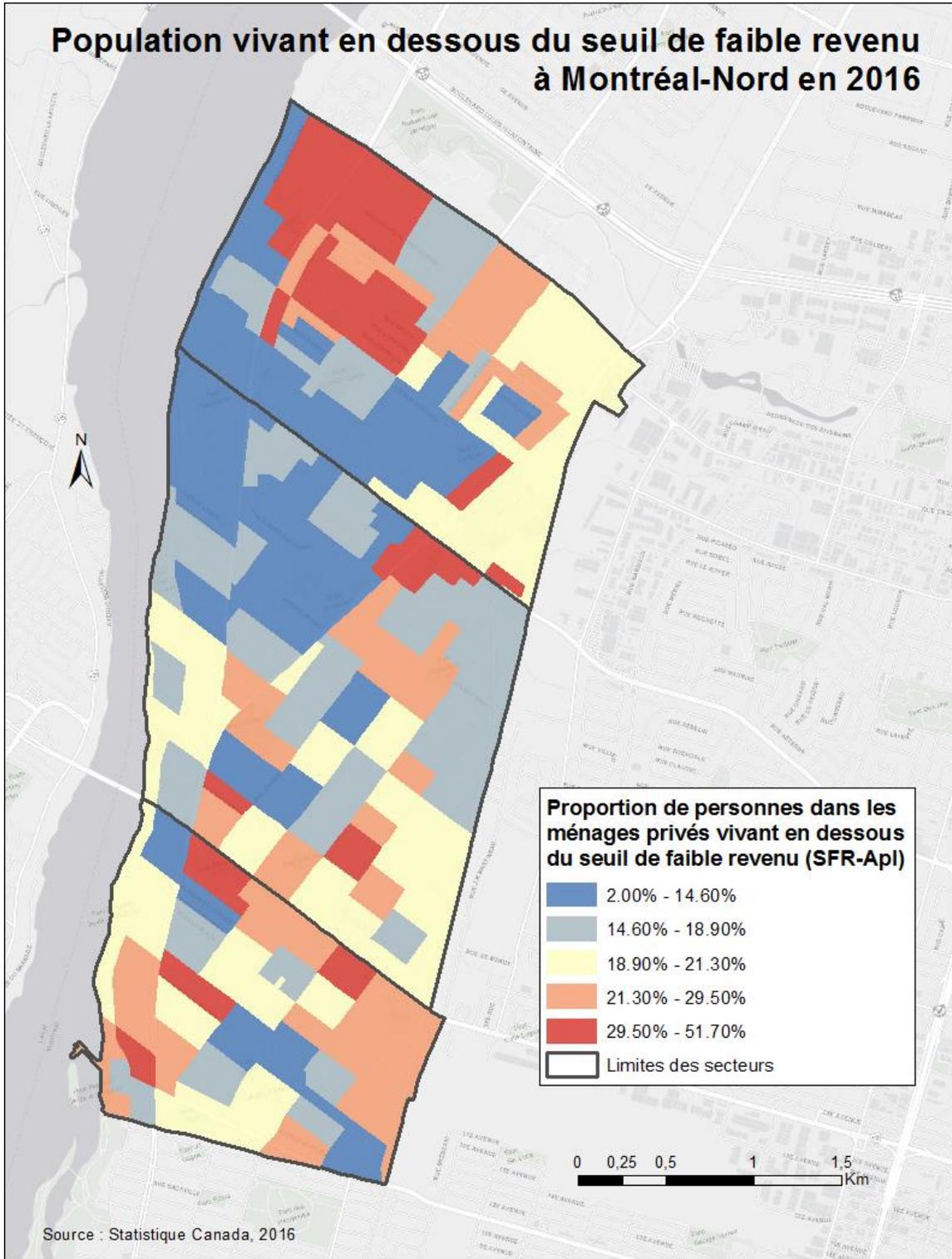


Carte 18 Revenu moyen avant impôt à Montréal-Nord en 2016

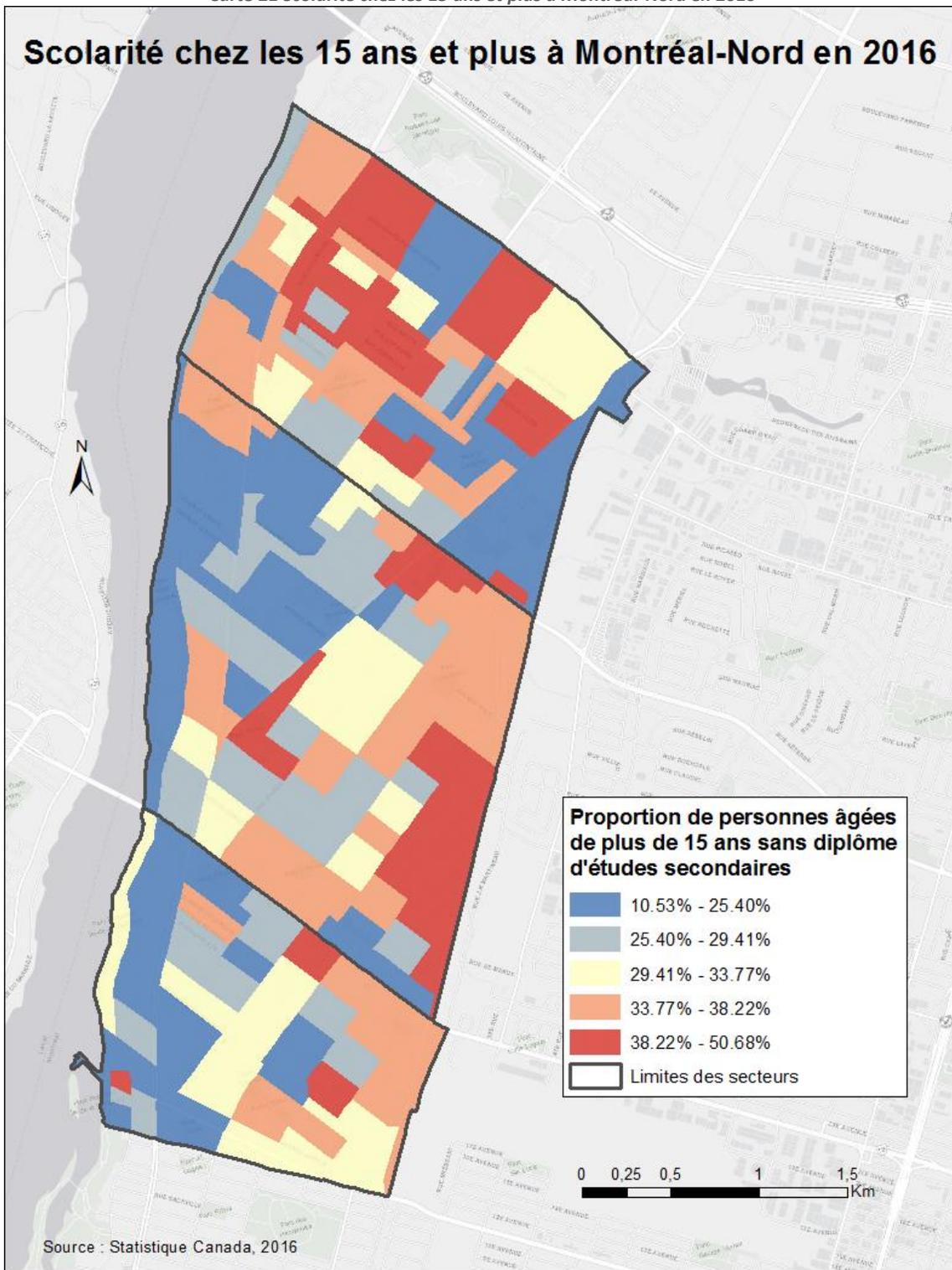


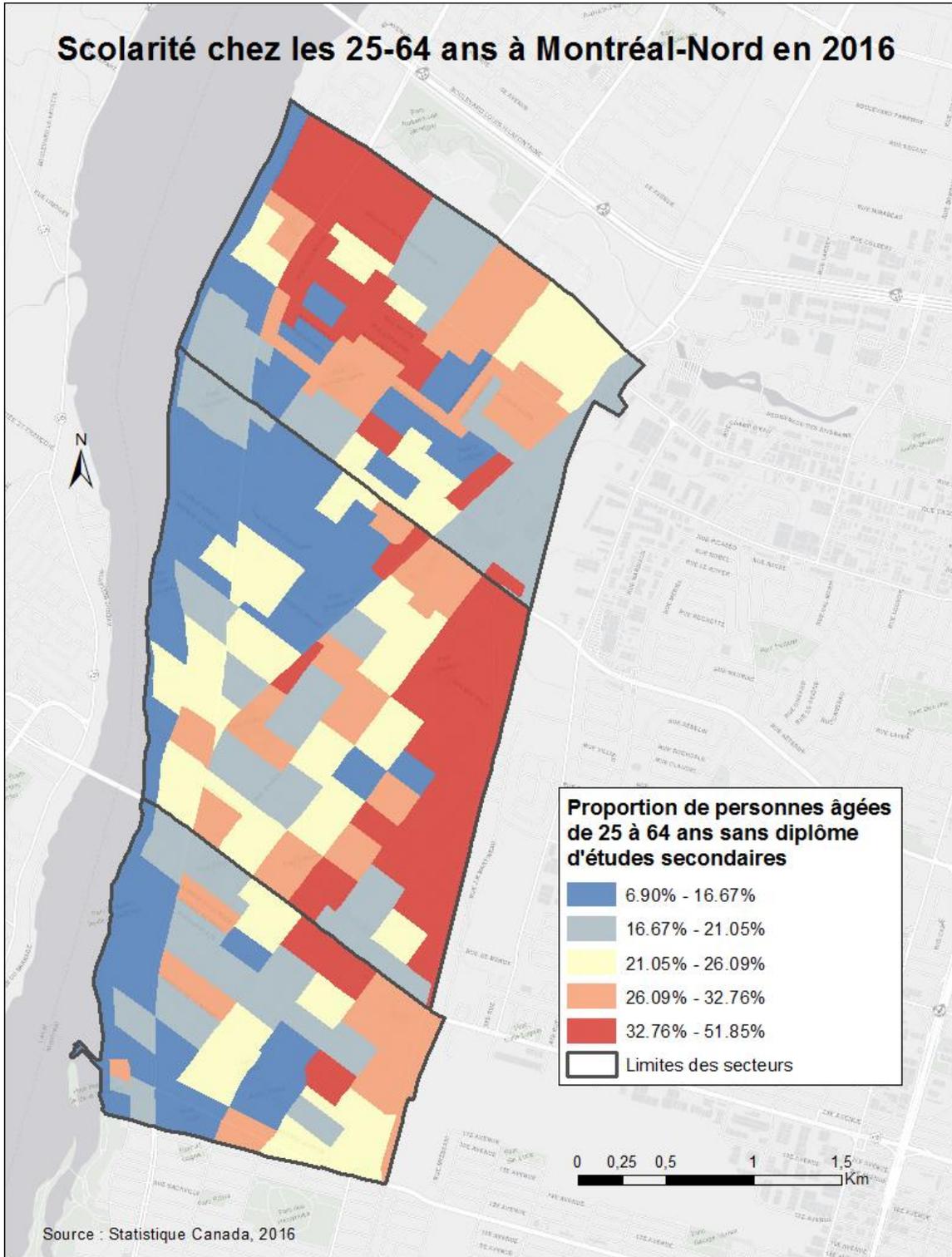
Carte 19 Revenu moyen après impôt à Montréal-Nord en 2016



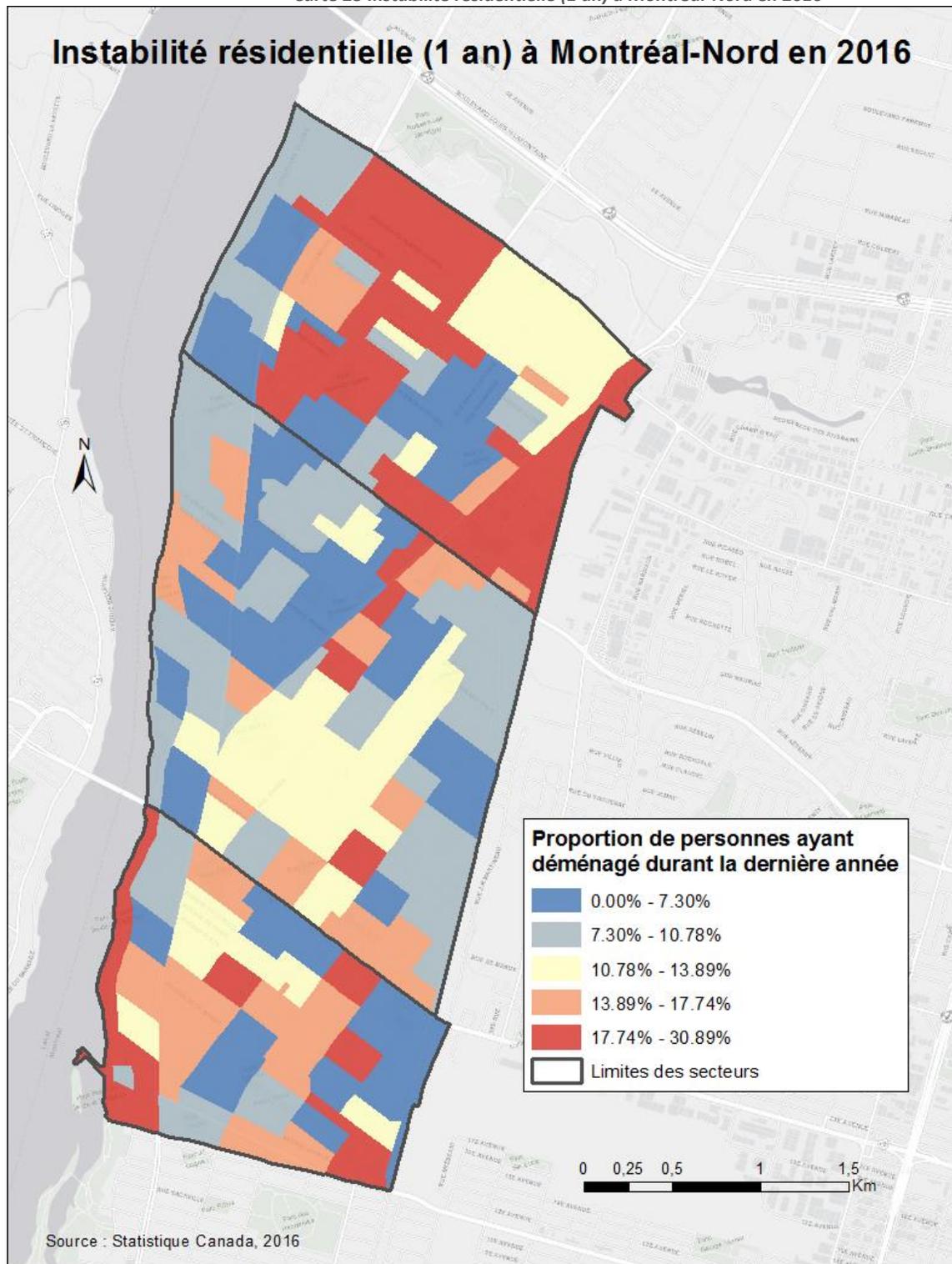


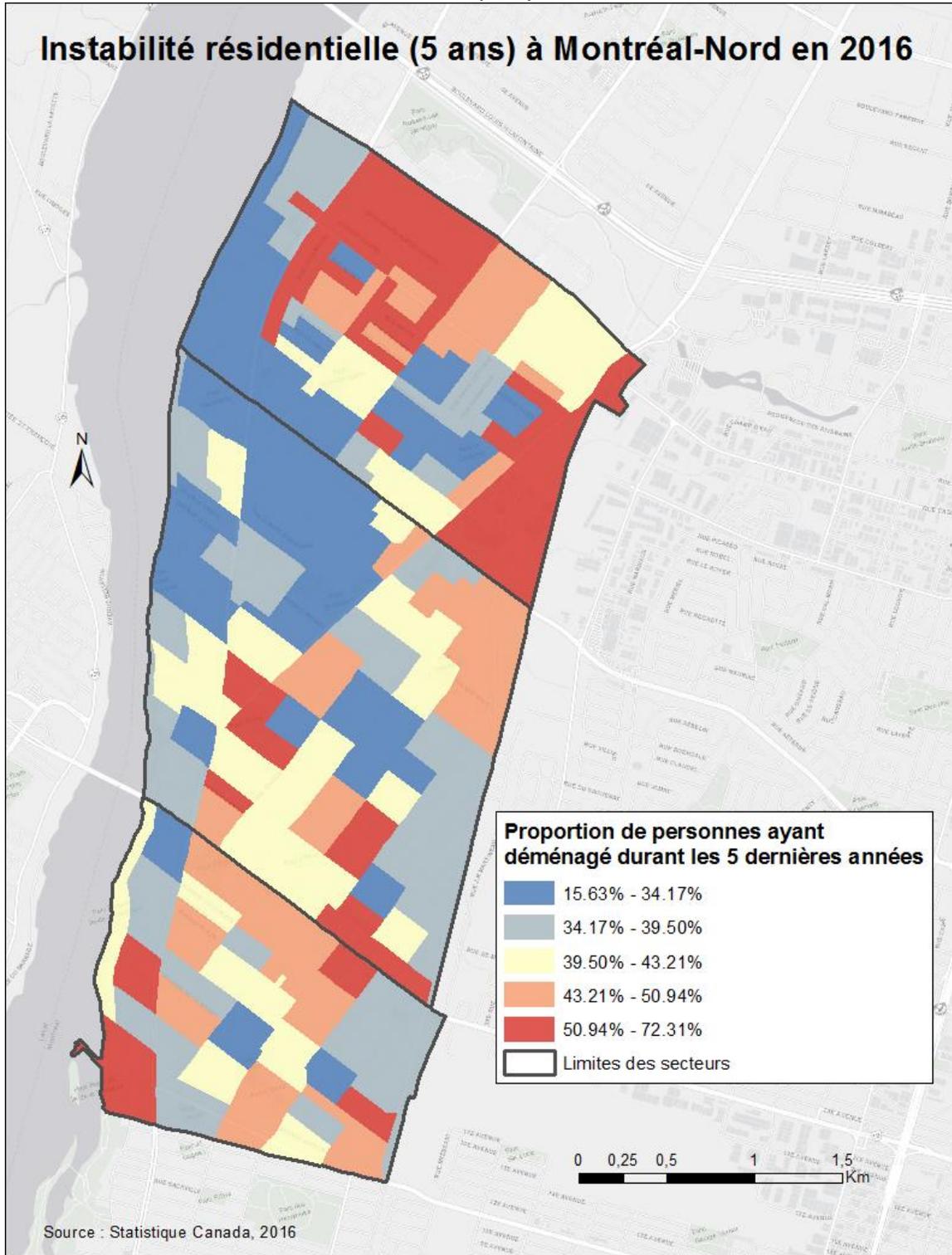
Carte 21 Scolarité chez les 15 ans et plus à Montréal-Nord en 2016



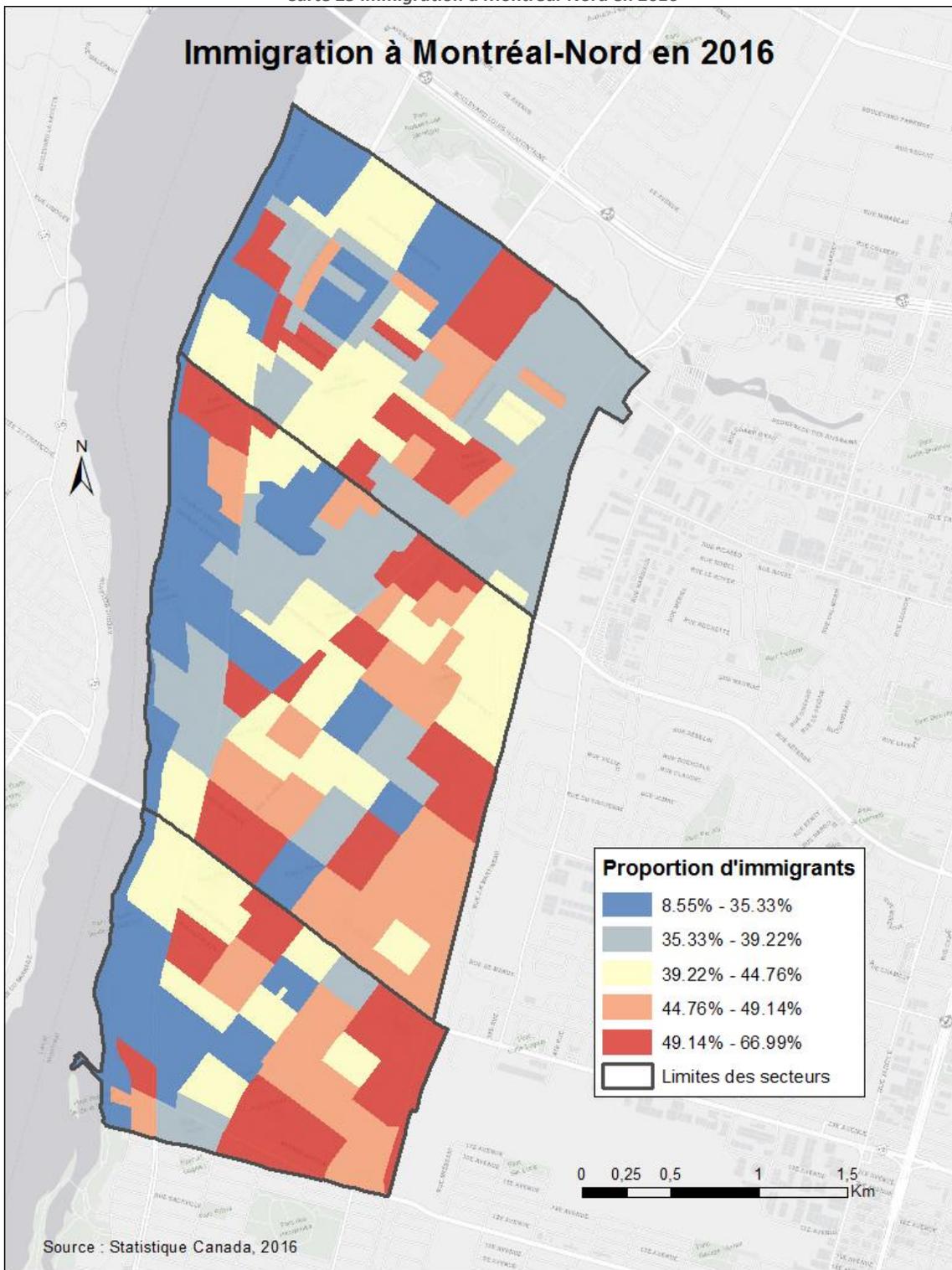


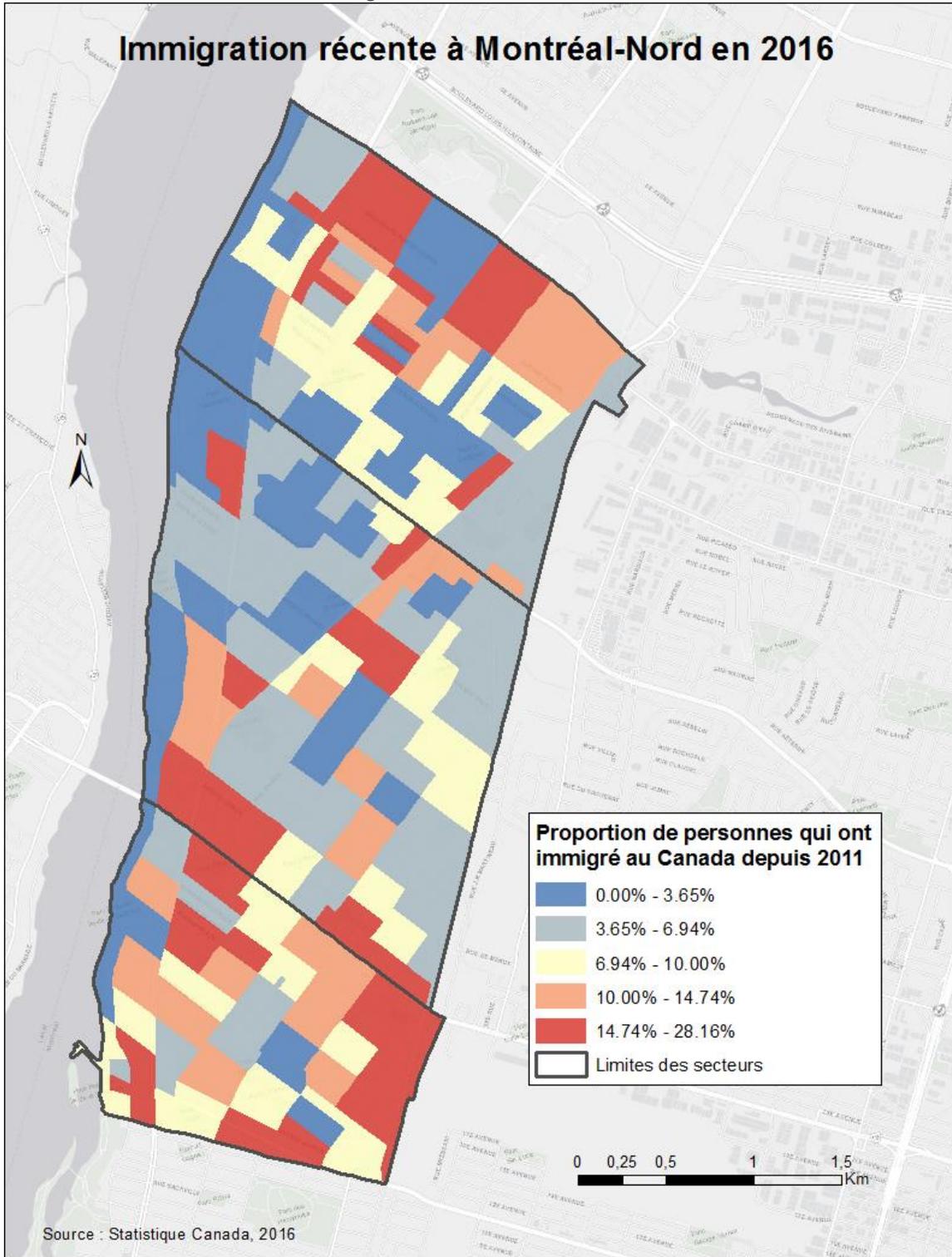
Carte 23 Instabilité résidentielle (1 an) à Montréal-Nord en 2016



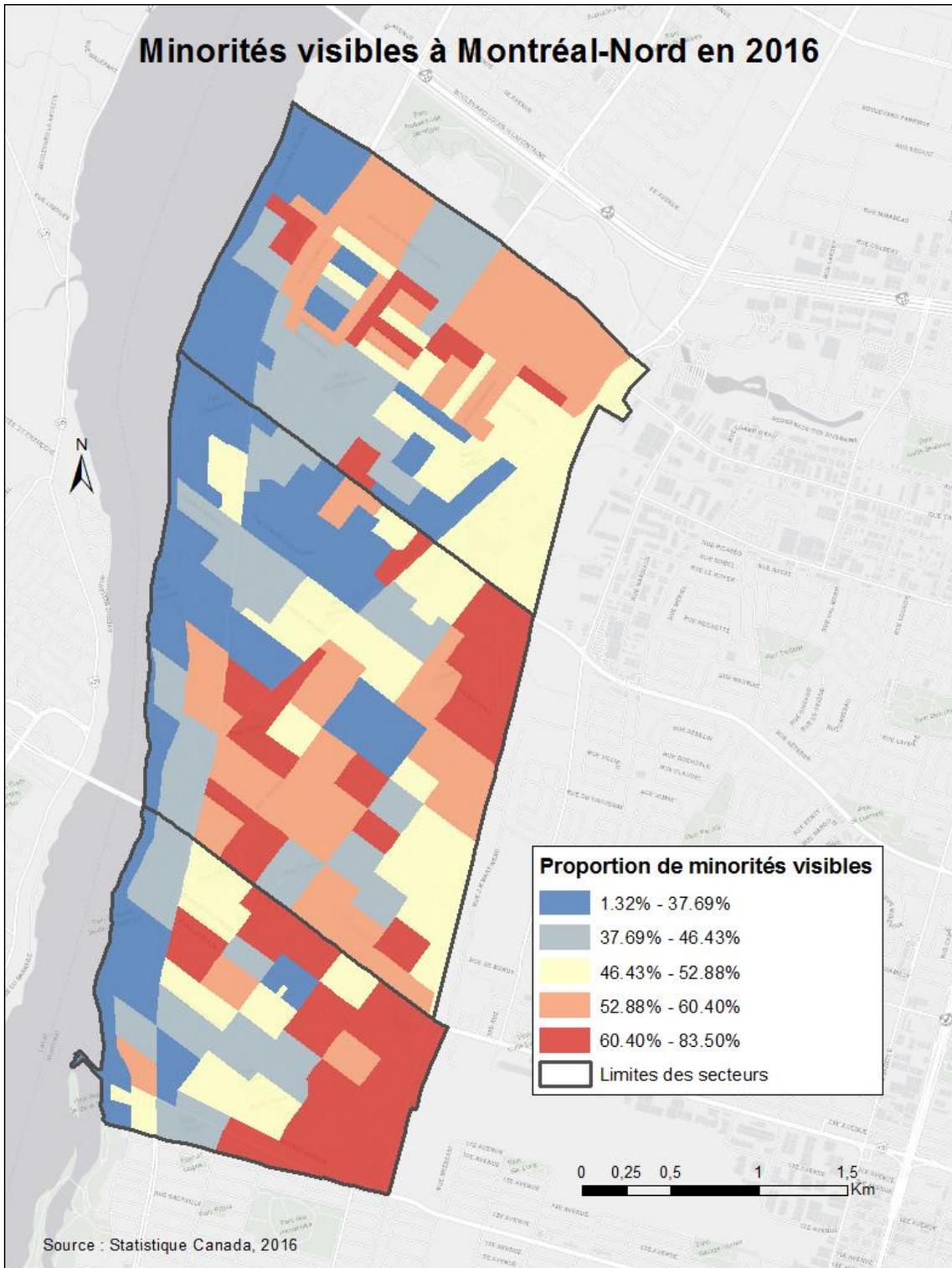


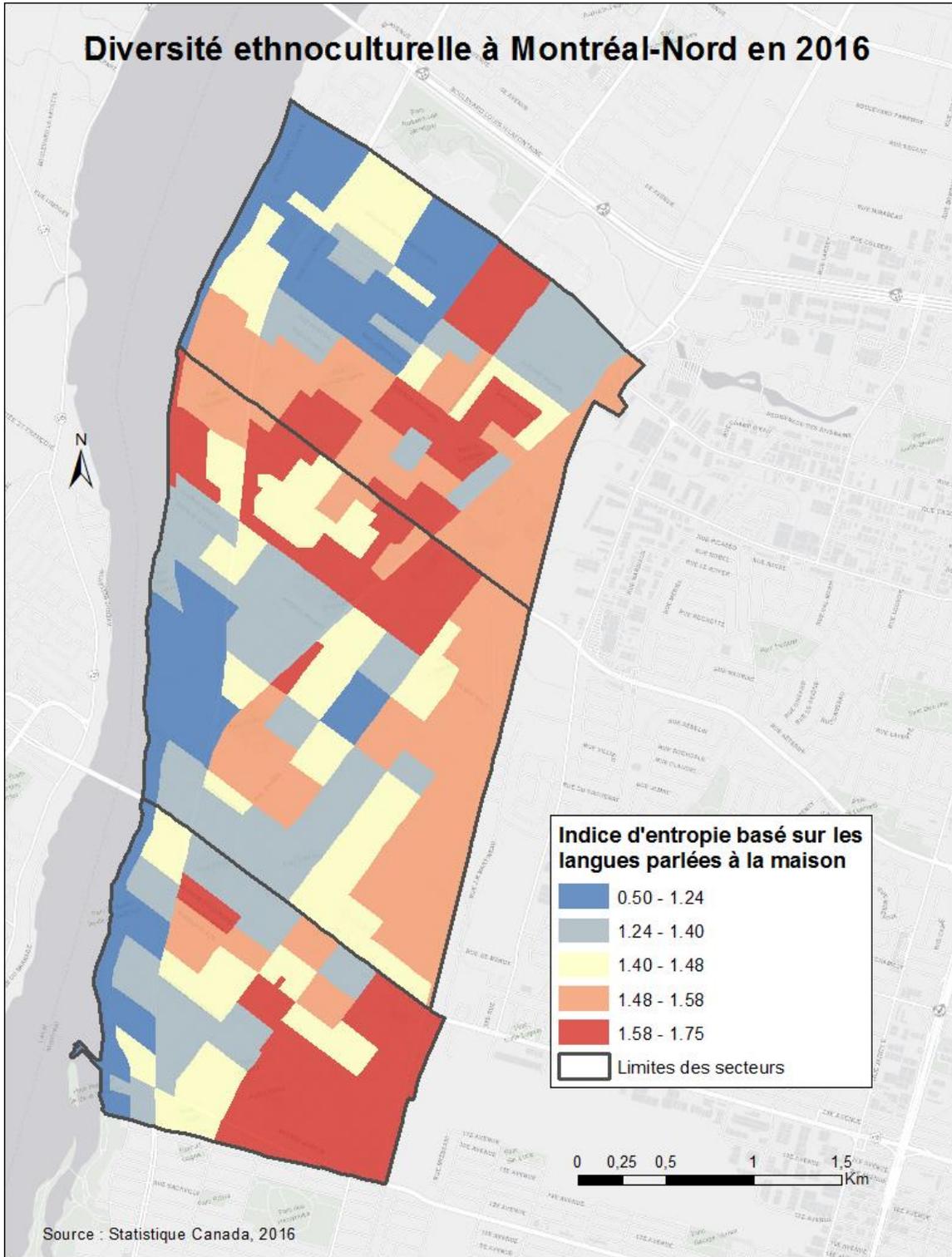
Carte 25 Immigration à Montréal-Nord en 2016





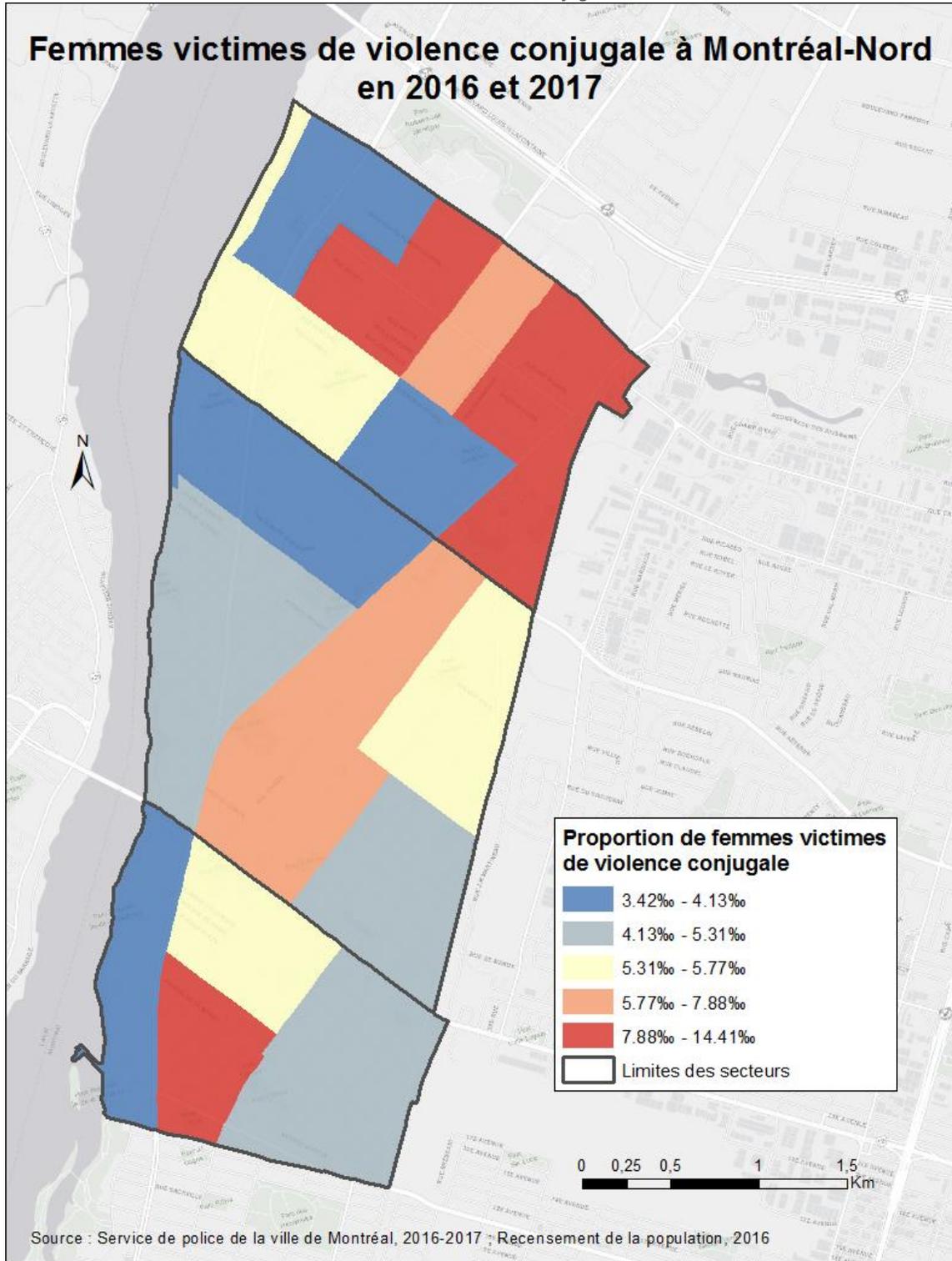
Carte 27 Minorités visibles à Montréal-Nord en 2016



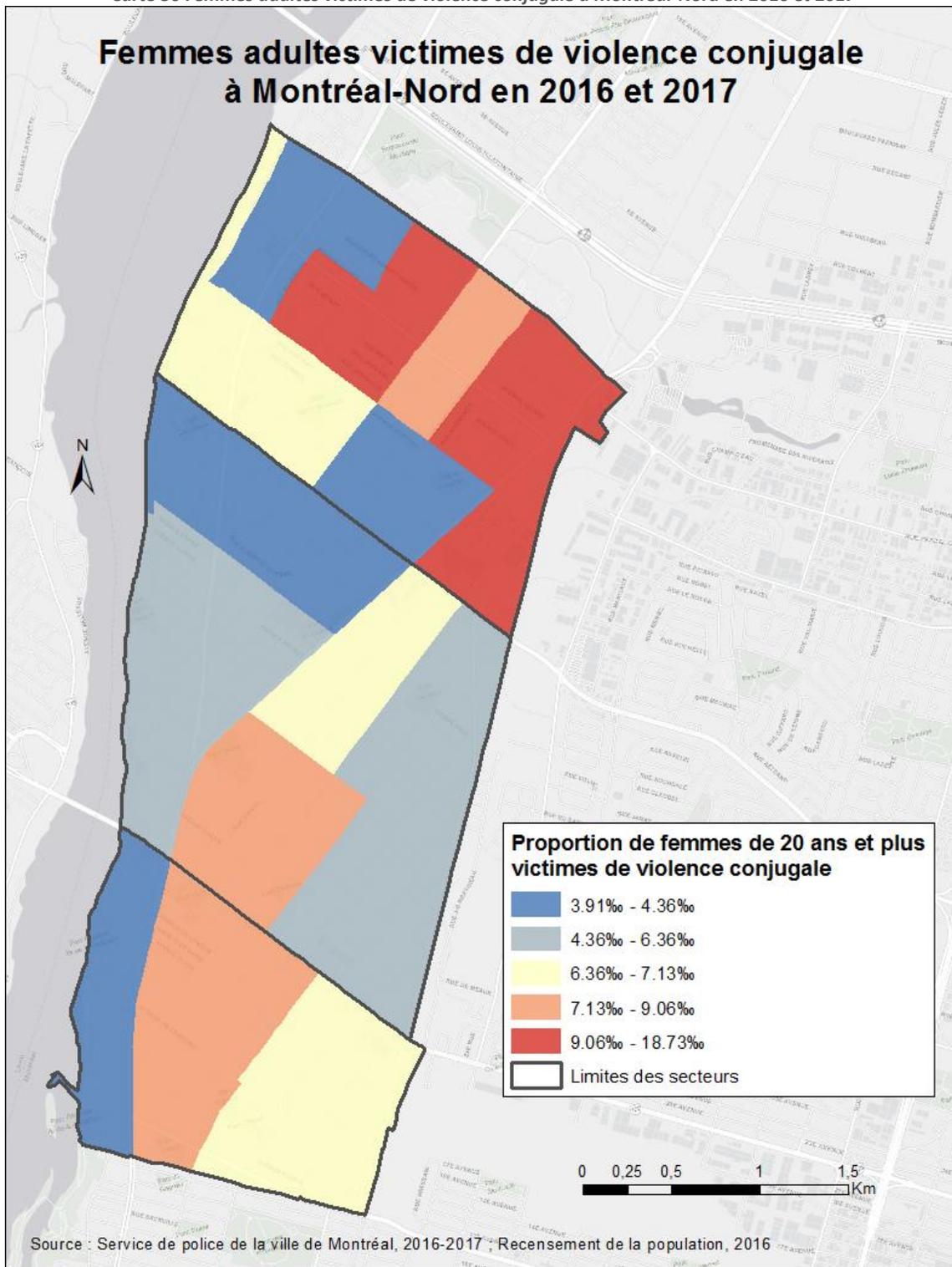


Annexe 2.2 Violence conjugale à Montréal-Nord et exposition des enfants et des adolescents à la violence conjugale

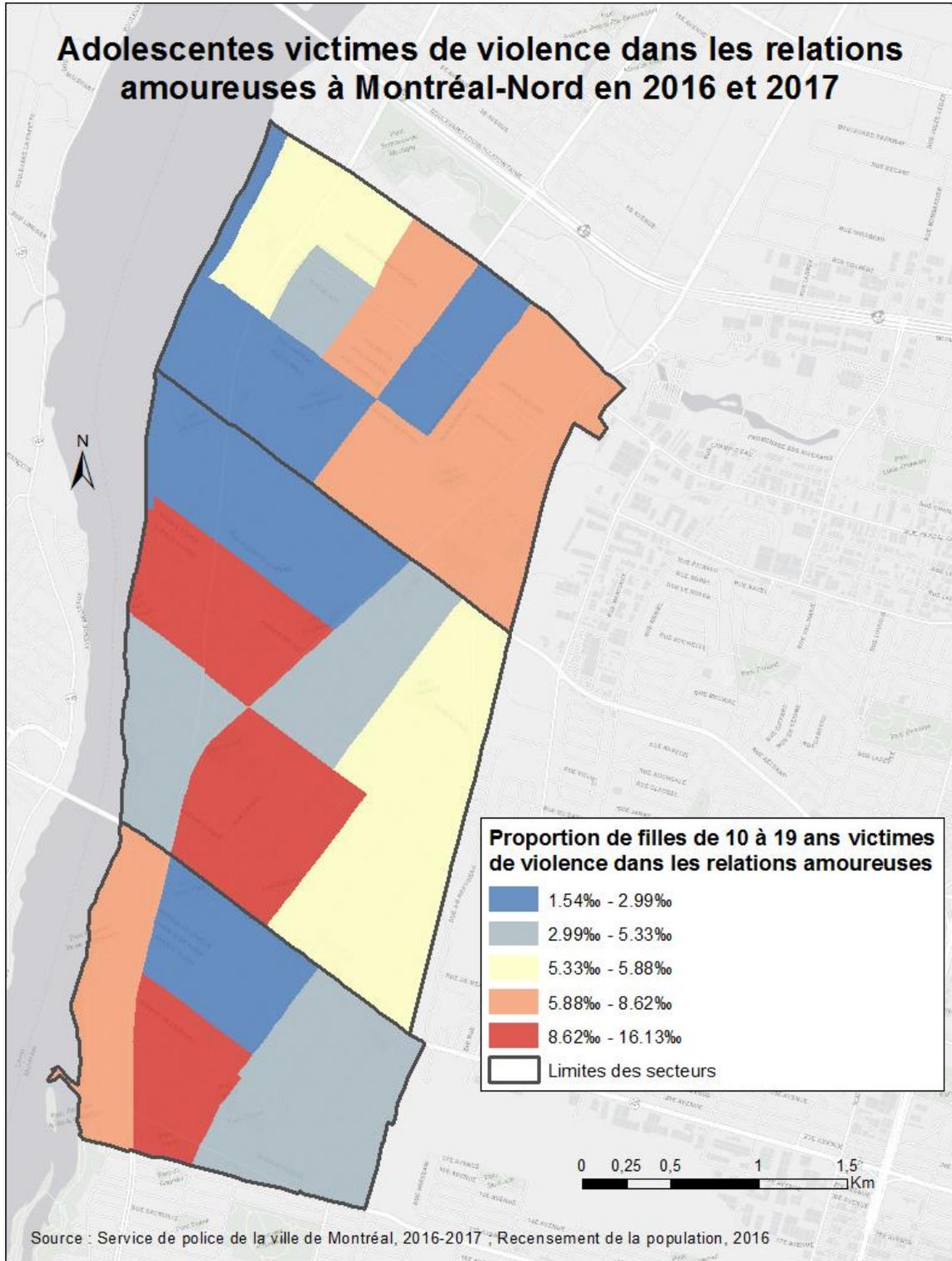
Carte 29 Femmes victimes de violence conjugale à Montréal-Nord en 2016 et 2017



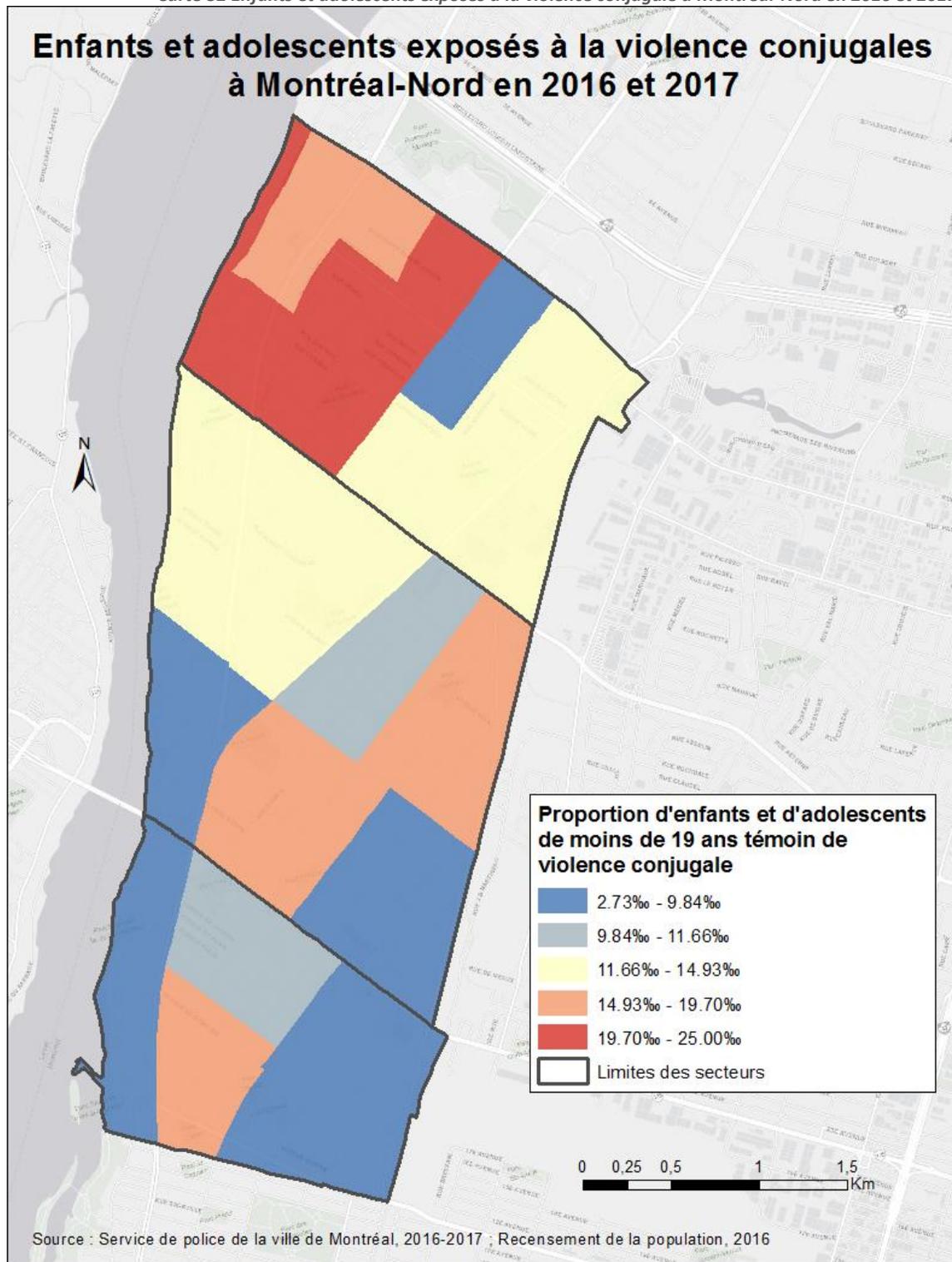
Carte 30 Femmes adultes victimes de violence conjugale à Montréal-Nord en 2016 et 2017

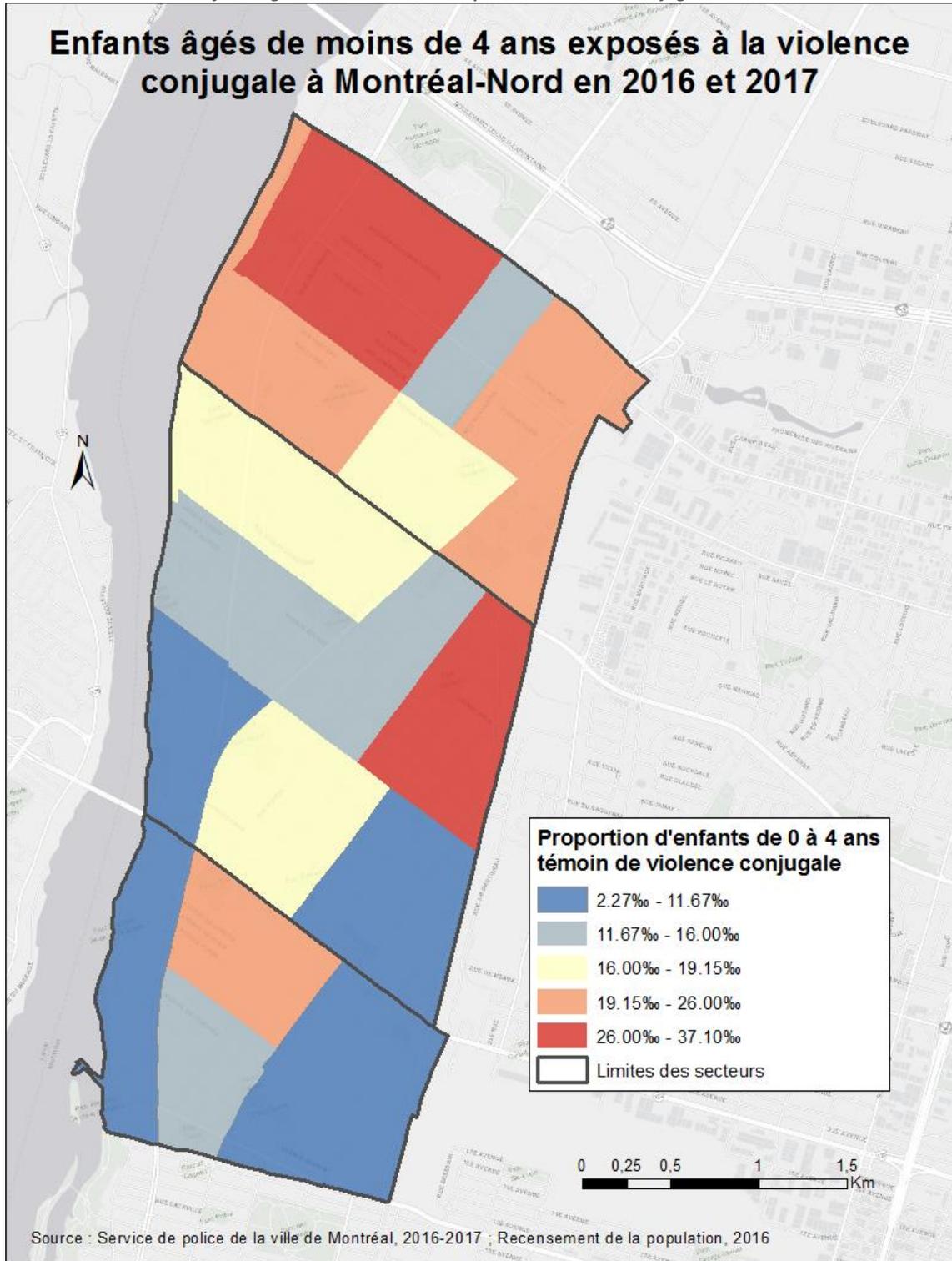


Carte 31 Adolescentes victimes de violence dans les relations amoureuses à Montréal-Nord en 2016 et 2017



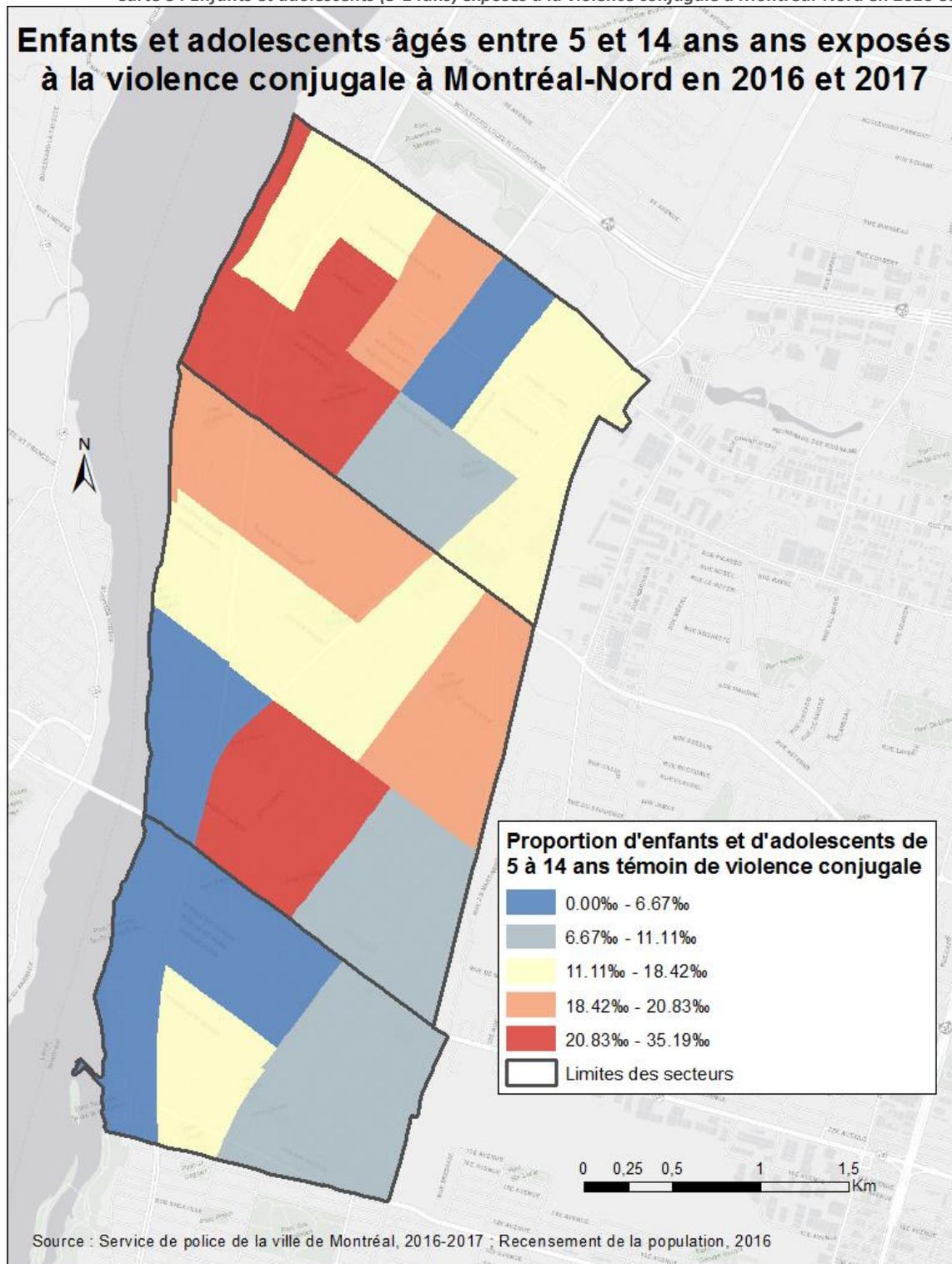
Carte 32 Enfants et adolescents exposés à la violence conjugale à Montréal-Nord en 2016 et 2017



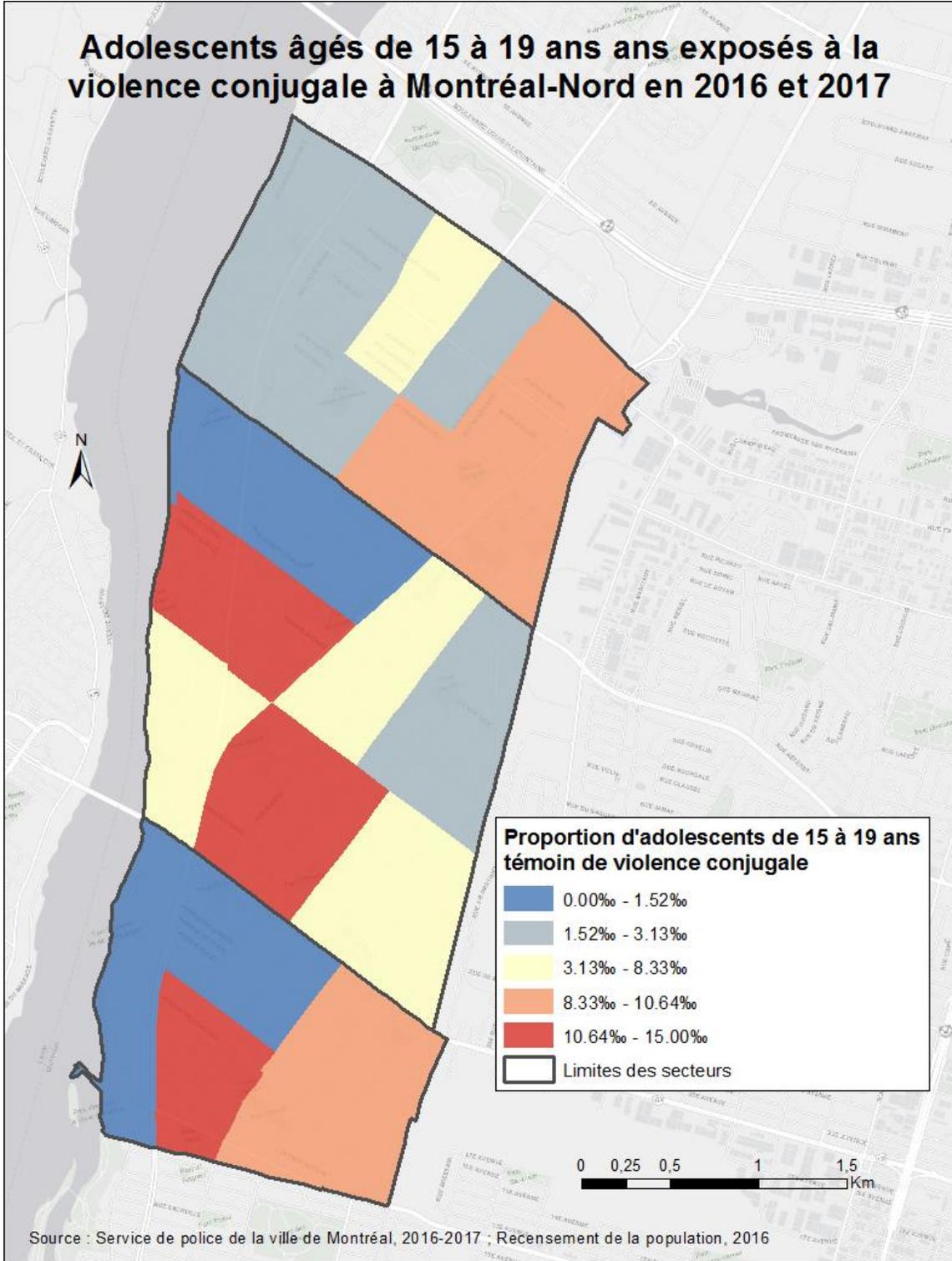


Carte 34 Enfants et adolescents (5-14ans) exposés à la violence conjugale à Montréal-Nord en 2016 et 2017

Enfants et adolescents âgés entre 5 et 14 ans ans exposés à la violence conjugale à Montréal-Nord en 2016 et 2017



Adolescents âgés de 15 à 19 ans exposés à la violence conjugale à Montréal-Nord en 2016 et 2017



Annexe 3. Grille d'entretien

**Portrait de la violence conjugale et de la violence dans les relations amoureuses des jeunes à
Montréal-Nord et de l'offre de services en la matière**

Fiche d'information et questions ouvertes

Code de l'entrevue : _____

Organisation : _____

Informations générales

	Site web/rapport	Personne-ressource
Localisation	<i>Adresse</i>	
Mission <i>Quelle est la principale mission de l'organisation pour laquelle vous travaillez ?</i>		
Objectifs <i>Quels sont les principaux objectifs poursuivis par l'organisation pour laquelle vous travaillez ?</i>		
Clientèle <i>Quelle(s) est/sont la/les clientèle(s) cible(s) de l'organisation pour laquelle vous travaillez ?</i>	<input type="checkbox"/> Enfants (0-5) ; <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> Enfants (6-12) ; <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> Adolescents (13-17) ; <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-35) ; <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> Adultes (36-59) ; <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> Aîné(e)s (60 ans et+) ; <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> H Caractéristique(s) particulière(s) <input type="checkbox"/> Immigration <input type="checkbox"/> Minorité visible/ethnique <input type="checkbox"/> Minorité sexuelle <input type="checkbox"/> Autres : (Lesquelles? _____)	
<ul style="list-style-type: none"> • Problématiques vécues chez la clientèle <i>La clientèle qui fréquente votre organisation présente-t-elle des caractéristiques particulières ?</i> 	<input type="checkbox"/> Itinérance <input type="checkbox"/> Précarité financière <input type="checkbox"/> Santé mentale <input type="checkbox"/> Déficience intellectuelle <input type="checkbox"/> Déficience physique <input type="checkbox"/> Dépendance quelconque (jeux, drogues, alcool ou autres) <input type="checkbox"/> Alphabétisation <input type="checkbox"/> Autres : (Lesquelles? _____)	
<ul style="list-style-type: none"> • Provenance/résidence <i>Dans quel(s) arrondissement(s) réside votre clientèle ?</i> 	<input type="checkbox"/> Montréal-Nord <input type="checkbox"/> Autres arrondissements : (Lesquels? _____)	
Langue <i>Dans quelle(s) langue(s) offrez-vous les services ?</i>	<input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Espagnol <input type="checkbox"/> Créole <input type="checkbox"/> Arabe <input type="checkbox"/> Autres : (Lesquelles? _____)	

Informations sur les services offerts en matière de violence conjugale et
violence dans les relations amoureuses des jeunes

Service offert <i>Quel service ou activité offrez-vous en matière de violence conjugale ou violence dans les relations amoureuses des jeunes ?</i>	Service #1
<ul style="list-style-type: none"> Secteur d'intervention ; exemples de services et activités. <i>**À compléter par l'intervieweur</i> 	<p><u> </u> Prévention : activités de sensibilisation ; ateliers de formation lors de séminaires, colloques et/ou conférences ; journées thématiques ; kiosques d'information ; et activités de mobilisation (marche, pétition, plaidoyer, etc.).</p> <p><u> </u> Intervention : accueil, écoute, soutien et accompagnement (relation d'aide individuelle et/ou de groupe) ; counseling (information, orientation, référence) ; hébergement ; gestion de crise ; assistance technique variée (compléter des dossiers auprès d'institutions connexes ou accompagnement à des rendez-vous par exemple).</p> <p><u> </u> Post-intervention : intervention post-traumatique ; suivis post-hébergement ; suivi post-référencement.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Durée <i>Sur quelle période de temps est offert ce service ? À quelle fréquence ? Quand ?</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> Coûts <i>Ce service implique des coûts pour la clientèle ? Si oui, lesquels ?</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> Clientèles <i>Quelle est la clientèle visée par ce service ?</i> 	<p><u> </u> Enfants (0-5) ; <u> </u> F <u> </u> G <u> </u> Enfants (6-12) ; <u> </u> F <u> </u> G <u> </u> Adolescents (13-17) ; <u> </u> F <u> </u> G <u> </u> Jeunes adultes (18-35) ; <u> </u> F <u> </u> H <u> </u> Adultes (36-59) ; <u> </u> F <u> </u> H <u> </u> Aîné(e)s (60 ans et+) ; <u> </u> F <u> </u> H</p> <p><u>Spécifiquement aux :</u></p> <p><u> </u> Enfants exposés à la VC <u> </u> Adolescent(e)s exposés à la VC <u> </u> Adolescent(e)s victimes de VRA <u> </u> Femmes victimes de VC <u> </u> HACV <u> </u> Femmes aînées victimes de VC <u> </u> HACV aînés</p>
<ul style="list-style-type: none"> Modalités de prise de rendez-vous <i>De quelle façon la clientèle doit-elle prendre contact pour obtenir ce service ? Quels sont les délais avant de recevoir les services lorsque la demande a été faite ?</i> 	<p><i>**Si ne s'applique pas, inscrire N/A.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes rejointes/année <i>Combien de personnes ont bénéficié de ce service dans la dernière année ?</i> 	<p><i>**Se référer au rapport annuel.</i></p> <p><u> </u> Enfants (0-5) ; <u> </u> F <u> </u> G <u> </u> Enfants (6-12) ; <u> </u> F <u> </u> G <u> </u> Adolescents (13-17) ; <u> </u> F <u> </u> G <u> </u> Jeunes adultes (18-35) ; <u> </u> F <u> </u> H <u> </u> Adultes (36-59) ; <u> </u> F <u> </u> H</p>

	<input type="checkbox"/> Aîné(e)s (60 ans et+) ; <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> H
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de demandes/années <i>Combien de demandes ont été faites pour ce service dans la dernière année ?</i> 	<input type="checkbox"/> Enfants (0-5) ; <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> Enfants (6-12) ; <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> Adolescents (13-17) ; <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-35) ; <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> Adultes (36-59) ; <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> Aîné(e)s (60 ans et+) ; <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> H
Service offert <i>Quel service ou activité offrez-vous en matière de violence conjugale ou violence dans les relations amoureuses des jeunes ?</i>	Service #2 (Idem pour service 3, 4, 5, ect.)
<ul style="list-style-type: none"> Secteur d'intervention ; exemples de services et activités. <i>**À compléter par l'intervieweur</i> 	<p>Prévention : activités de sensibilisation ; ateliers de formation lors de séminaires, colloques et/ou conférences ; journées thématiques ; kiosques d'information ; et activités de mobilisation (marche, pétition, plaidoyer, etc.).</p> <p>Intervention : accueil, écoute, soutien et accompagnement (relation d'aide individuelle et/ou de groupe) ; counseling (information, orientation, référence) ; hébergement ; gestion de crise ; assistance technique variée (compléter des dossiers auprès d'institutions connexes ou accompagnement à des rendez-vous par exemple).</p> <p>Post-intervention : intervention post-traumatique ; suivis post-hébergement ; suivi post-référencement.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Durée <i>Sur quelle période de temps est offert ce service ? À quelle fréquence ? Quand ?</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> Coûts <i>Ce service implique des coûts pour la clientèle ? Si oui, lesquels ?</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> Clientèles <i>Quelle est la clientèle visée par ce service ?</i> 	<input type="checkbox"/> Enfants (0-5) ; <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> Enfants (6-12) ; <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> Adolescents (13-17) ; <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-35) ; <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> Adultes (36-59) ; <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> Aîné(e)s (60 ans et+) ; <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> H <u>Spécifiquement aux :</u> <input type="checkbox"/> Enfants exposés à la VC <input type="checkbox"/> Adolescent(e)s exposés à la VC <input type="checkbox"/> Adolescent(e)s victimes de VRA <input type="checkbox"/> Femmes victimes de VC <input type="checkbox"/> HACV <input type="checkbox"/> Femmes âgées victimes de VC <input type="checkbox"/> HACV âgés
<ul style="list-style-type: none"> Modalités de prise de rendez-vous <i>De quelle façon la clientèle doit-elle prendre contact pour obtenir ce service ? Quels sont les délais avant de recevoir les services lorsque la demande a été faite ?</i> 	<i>**Si ne s'applique pas, inscrire N/A.</i>
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes rejointes/année <i>Combien de personnes ont bénéficié de ce service dans la</i> 	<i>**Se référer au rapport annuel.</i> <input type="checkbox"/> Enfants (0-5) ; <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> Enfants (6-12) ; <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> Adolescents (13-17) ; <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> G

<i>dernière année ?</i>	___ Jeunes adultes (18-35) ; ___ F ___ H ___ Adultes (36-59) ; ___ F ___ H ___ Aîné(e)s (60 ans et+) ; ___ F ___ H
• Nombre de demandes/années <i>Combien de demandes ont été faites pour ce service dans la dernière année ?</i>	___ Enfants (0-5) ; ___ F ___ G ___ Enfants (6-12) ; ___ F ___ G ___ Adolescents (13-17) ; ___ F ___ G ___ Jeunes adultes (18-35) ; ___ F ___ H ___ Adultes (36-59) ; ___ F ___ H ___ Aîné(e)s (60 ans et+) ; ___ F ___ H

Légende

VC : Violence conjugale

VRA : Violence dans les relations amoureuses

HACV : Hommes ayant des comportements violents

Questions ouvertes

Je souhaiterais connaître votre point de vue quant à l'offre de services de l'organisme pour lequel vous travaillez en matière de violence conjugale (VC) ou de violence dans les relations amoureuses (VRA) des jeunes.

Si l'organisation **n'offre aucun service** spécifique à la VC et/ou VRA.

1. Dans quelle mesure des femmes victimes de violence conjugale, des hommes violents et des enfants victimes de violence conjugale ou des adolescents victimes de violence dans leurs relations amoureuses fréquentent-ils l'organisme que vous représentez ?
2. L'organisme que vous représentez a-t-il mis en place un partenariat de travail, un protocole de collaboration ou une entente de référencement avec d'autres organismes afin de répondre aux demandes de la clientèle relative à la VC et/ou VRA ? Si oui, pouvez-vous me le/les décrire ?
3. Aimerez-vous ajouter d'autres éléments concernant l'offre de services de l'organisme que vous représentez ?

Si l'organisation **offre au moins un service** spécifique à la VC et/ou VRA.

1. Quel(s) élément(s) ont motivé l'offre de services en matière de VC ou VRA par l'organisme que vous représentez? (ex. : demande d'un partenaire, demande du gouvernement, besoin nommé par la clientèle ou par les intervenant(e)s, etc.)
 - Un financement vous est-il offert spécifiquement pour répondre à la question de la VC ou de la VRA?
2. Quelles sont les demandes et besoins en matière de VC et/ou VRA de la clientèle qui fréquente l'organisme que vous représentez?
 - Dans quelle mesure les services offerts par l'organisme que vous représentez y répondent-ils?
 - Quel(le)s sont les demandes/besoins de la clientèle qui ne peuvent pas être comblé(e)s par les services offerts par l'organisme que vous représentez?
3. L'organisme que vous représentez a-t-il mis en place un partenariat de travail, un protocole de collaboration ou une entente de référencement avec d'autres organismes afin de répondre aux demandes de la clientèle relative à la VC et/ou VRA ? Si oui, pouvez-vous me le/les décrire ?
4. Quels sont les défis rencontrés par rapport à l'offre de services de l'organisme que vous représentez par rapport à la VC et/ou VRA ?
 - Selon vous, quelles seraient les améliorations à apporter ?
5. Aimerez-vous ajouter d'autres éléments concernant l'offre de services de l'organisme que vous représentez ?

Fin de l'entrevue :

- Synthèse des échanges; et
- Remerciements.

